|  |
| --- |
| Ouvrage collectifCongrès des Affaires canadiennes(1965)La dualité canadienneà l’heure des États-Unis4e Congrès des Affaires canadiennes, 1964**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES**CHICOUTIMI, QUÉBEC<http://classiques.uqac.ca/> |



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.



<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation
de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.

- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue

Fondateur et Président-directeur général,

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi

Courriel: classiques.sc.soc@gmail.com

Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

à partir du texte de :

Congrès des Affaires canadiennes

**La dualité canadienne à l’heure des États-Unis.**

4e Congrès des Affaires canadiennes, 1964.

Québec : Les Presses de l’Université Laval, 1965, 132 pp.

Le directeur général des Presses de l’Université Laval, Monsieur Denis Dion, nous a accordé gracieusement, le 25 mai 2021, son autorisation pour la diffusion en libre accès à tous de ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.

 Courriel : Denis Dion : Denis.Dion@pul.ulaval.ca

Directeur général des Presses de l’Université Laval.

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

Édition numérique réalisée le 22 juin 2021 à Chicoutimi, Québec.



Ouvrage collectif

Congrès des Affaires canadiennes

La dualité canadienne
à l’heure des États-Unis.



4e Congrès des Affaires canadiennes, 1964.

Québec : Les Presses de l’Université Laval, 1965, 132 pp.

|  |
| --- |
| PUL_logo_et_texteNous voulons témoigner notre gratitude à l’éditeur, *Les Presses de l’Université Laval*, pour leur autorisation de diffuser ce livre en libre accès à tous dans Les Classiques de sciences sociales.Le 25 mai 2021, M. Denis Dion, directeur général des Presses de l’Université Laval, nous autorisait la diffusion en accès libre à tous de ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.Boite_aux_lettres_clair Courriel : Denis Dion : Denis.Dion@pul.ulaval.ca Les Presses de l’Université Laval : <https://www.pulaval.com/>Jean-Marie Tremblay, C.Q., sociologuefondateur, Les Classiques des sciences socialesChicoutimi, Québec,Mercredi, le 22 juin 2021. |

**Note pour la version numérique** : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l’édition papier numérisée.

[2]

Déjà parus dans 1a collection
CONGRÈS DES AFFAIRES CANADIENNES

I. LE CANADA, EXPÉRIENCE RATÉE... OU RÉUSSIE ? (1961)

II. L’ÉCONOMIE CANADIENNE : OÙ ALLONS-NOUS ? (1962)

III. LES NOUVEAUX QUÉBÉCOIS (1963)

[3]

IVe Congrès des Affaires canadiennes

1964

LA DUALITÉ CANADIENNE
À L’HEURE
DES ÉTATS-UNIS

Les Presses de l’Université Laval

Québec, 1965

[4]

© 1965 *Les Presses de l’université Laval*Tous droits réservés.

Imprimé au Canada

[5]

**La dualité canadienne à l’heure des États-Unis.**

AVANT-PROPOS

[Retour à la table des matières](#tdm)

Depuis sa création, le Congrès des Affaires canadiennes a voulu favoriser le dialogue des deux nations canadiennes sur un plan d’égalité rigoureuse. C’est ce qui a encore été tenté au cours de ce quatrième congrès.

Le problème fondamental pour tout pays réside dans son existence même comme collectivité poursuivant des intérêts propres, vivant d’une économie et d’une culture qu’il a faites siennes par des efforts soutenus. De ce point de vue, le Canada n’a d’existence que dans l’esprit des géographes. Rien, jusqu’ici, n’a pu faire que les Canadiens se rejoignent dans des convictions communes, que des liens indéfectibles les unissent, bref, qu’ils aient claire conscience de leur raison d’être.

Car, enfin, pourquoi être Canadiens quand tout en nous et autour de nous parle américain ? Notre politique étrangère, notre économie, nos syndicats, nos modes de vie reflètent l’omniprésence américaine chez nous comme nulle part ailleurs.

C’est, en somme, notre question : à quand le Canada aux Canadiens ?

Raymond Morel,
président du IVe Congrès
des Affaires canadiennes.

[6]

Par suite d’un défaut d’enregistrement, le texte de certaines allocutions prononcées au cours de ce IVe Congrès des Affaires canadiennes n’a pu être conservé et ne figure donc pas dans ce volume. D’autres ont également dû être écartés, pour des raisons techniques d’édition. Nous prions les auteurs de ces textes, MM. Pierre Bourgault, Eugène Forsey, Paul Fox, William E. Griffith et Jean Marchand, de bien vouloir nous en excuser. — L’éditeur.

[7]

**La dualité canadienne à l’heure des États-Unis.**

Table des matières

[Avant-propos](#Dualite_can_avant_propos) du Président du Congrès

André Patry, “[*La dualité canadienne et les relations canado-américaines*](#Dualite_can_texte_01)” [9]

Jean-Charles Bonenfant, “[*Le bilan du passé*](#Dualite_can_texte_02).” [23]

Craig Brown, “[*Reaction and Reunion : English-Speaking Canada and the United States*](#Dualite_can_texte_03_A).” [31]

Jacques LARUE-LANGLOIS, “[*Contiguïté géographique et sécurité militaire*](#Dualite_can_texte_04).” [43]

John HOLMES, “[*Alliance and Independence*](#Dualite_can_texte_05_A).” [53]

Jean Éthier-Blais, “[*L’influence culturelle américaine*](#Dualite_can_texte_06).” [65]

James M. MINIFIE, “[*American Cultural Influence*](#Dualite_can_texte_07_A).” [73]

Jean TOURNON, “[*Les valeurs idéologiques communes et divergentes*](#Dualite_can_texte_08).” [85]

S. D. Clark, “[*Canada and the American Value System*](#Dualite_can_texte_09_A).” [93]

Eric KIERANS, “[*Investissements et souveraineté : un point de vue québécois*](#Dualite_can_texte_10).” [103]

Michel VAN SCHENDEL, “[*Dépendance économique et souveraineté canadienne*](#Dualite_can_texte_11).” [111]

Gérard Bergeron, “[*Les conséquences politiques de la prépondérance américaine*](#Dualite_can_texte_12).” [121]

Paul Gérin-Lajoie, “[*La dualité canadienne à l’heure du Québec*](#Dualite_can_texte_13).” [127]

[8]

[9]

**La dualité canadienne à l’heure des États-Unis.**

“La dualité canadienne
et les relations canado-américaines.”

André PATRY

[Retour à la table des matières](#tdm)

Pour la troisième fois en moins de quinze mois, la Province de Québec est le siège d’une importante réunion convoquée dans le dessein d’étudier les relations canado-américaines.

La première de ces réunions eut lieu en septembre 1963, au Lac-Beauport, sous les auspices du Canadian-American Committee. À l’issue de leurs discussions, les participants décidèrent de rendre publique une déclaration favorisant le maintien de la libre circulation des capitaux entre Ottawa et Washington. C’était le moment où le Canada et les États-Unis, au moyen de projets de loi différents mais aboutissant à des résultats analogues, cherchaient à enrayer, l’un, le contrôle de son économie par des intérêts étrangers, et l’autre, l’exode des capitaux nationaux vers l’étranger. Finalement, les deux projets de loi furent modifiés dans l’intérêt mutuel des deux États.

À la fin de juillet dernier, une deuxième réunion groupa, au Mont-Gabriel, sous les auspices de l’Institut canadien des affaires internationales et de l’*American Assembly of Columbia University*, environ 70 Canadiens et Américains appartenant au monde des affaires, de l’enseignement et de la fonction publique. Parmi les conclusions auxquelles arrivèrent les participants, il en est une qui revêt une importance certaine, au moment où le commerce canado-cubain atteint un sommet inégalé et place Cuba au douzième rang parmi nos clients. Les congressistes du Mont-Gabriel recommandèrent en effet que les succursales canadiennes d’entreprises américaines échappent aux interdictions qui pèsent sur elles en vertu de la législation américaine concernant le commerce avec l’ennemi et qu’elles ne soient soumises à d’autres restrictions que celles auxquelles doivent se plier les compagnies, tant canadiennes qu’étrangères, établies au Canada.

On s’étonnera sans doute que des entreprises américaines, fonctionnant au Canada, soient ou se sentent tenues d’obéir à des lois du Congrès américain. Nous sommes en présence de l’une de ces anomalies juridiques qui tiennent à l’attitude traditionnelle des États-Unis à l’égard du Canada. Ainsi, en vertu de la *Sherman Act*, le gouvernement de Washington doit empêcher que des accords intervenus à l’étranger ne soient préjudiciables à la libre concurrence sur le marché intérieur des États-Unis et aussi que des décisions prises à l’étranger [10] ne nuisent aux exportateurs et actionnaires américains sur les marchés extérieurs. La *Sherman Act* déclare expressément qu’aucune entreprise ne pourra échapper à des dispositions pour la simple raison qu’elle aura été constituée à l’étranger.

C’est pourquoi des compagnies étrangères, qui ne possédaient aux États-Unis que des filiales ou des agents, ont été soumises à la juridiction des tribunaux américains ; de même, des entreprises américaines, qui possédaient à l’étranger des succursales constituées en vertu de lois étrangères, ont été tenues d’étendre à ces filiales les dispositions de la loi américaine. Cette tendance des Américains à légiférer exterritorialement a déjà causé de sérieux ennuis aux entreprises canadiennes d’origine américaine. Il en est ainsi de la législation de Washington concernant le commerce avec l’ennemi.

Il y a six ans, la *Ford Motor Company of Canada* refusa d’envisager la possibilité, pourtant réelle, de vendre des voitures à la Chine communiste, de peur d’exposer la *Ford Motor Company of Detroit* aux rigueurs de la législation américaine interdisant le commerce avec la Chine continentale.

La' pratique américaine de légiférer exterritorialement ne provient pas uniquement de l’égocentrisme propre à toutes les grandes puissances ; elle s’explique également par l’ignorance des Américains à l’égard du Canada et leur tendance à considérer l’Amérique du Nord comme un tout. Un certain nombre de facteurs rendent évidemment compte de l’attitude des États-Unis à notre endroit.

Le premier de ces facteurs résulte de la similitude entre les peuples, les institutions, les habitudes et les intérêts des deux pays. Comme l’indiquent si justement John Lindeman et Donald Armstrong (dans *Policies and Practices of the United States Subsidiaries in Canada*), quand un Américain entend parler de nationalisme canadien, il est porté à tenir ce sentiment pour du paroissialisme, du « *parochial patriotism*», comme celui que peuvent manifester les habitants de la Californie ou ceux du Texas ; et il n’est guère enclin, dès lors, à prendre au sérieux ce nationalisme.

Un deuxième facteur tient au caractère relativement peu agressif des revendications canadiennes à l’égard des États-Unis. Sans doute, avons-nous assisté, en ces dernières années, à des manifestations plus bruyantes qu’à l’accoutumée — et je songe à celles qui furent organisées par les adversaires de l’armement nucléaire ; mais rien n’a encore frappé l’imagination ou la sensibilité des Américains et ceux-ci continuent de venir par millions au Canada sans discerner chez les Canadiens de véritables sentiments d’hostilité.

Une troisième raison rend compte de la conduite des Américains vis-à-vis les Canadiens : l’interdépendance économique des deux pays, et les conséquences qui en découlent. Économiquement parlant, le Canada et les États-Unis forment un tout, en dépit de l’absence d’union douanière. La monnaie américaine circule librement au Canada ; les industries canadiennes se ravitaillent surtout aux États-Unis ; les produits ouvrés et semi-ouvrés du Canada rappellent les [11] produits américains. Tous ces facteurs ont contribué à faire de l’Amérique du Nord une unité économique qu’il est bien tentant, parfois, de considérer à Washington comme une unité politique et culturelle.

Dans l’ensemble, les Américains ne se sont guère souciés jusqu’ici des problèmes canadiens et ils continuent de considérer notre pays comme une simple extension géographique et économique de leur propre patrie, pourvue, aux yeux de quelques-uns, d’un régime politique démocratique, mais anachronique, et poursuivant dans le monde des objectifs conformes à ceux des États-Unis. Aussi, est-ce généralement avec un étonnement mêlé d’irritation qu’ils entendent parfois parler des échanges économique auxquels le Canada se livre avec des pays qu’ils jugent hostiles, tels que la Chine et Cuba. La façon dont leurs journaux critiquent la conduite canadienne prouve alors que les Américains ne comprennent guère les différences réelles qui existent toujours entre les deux grands États nord-américains.

Si les Américains semblent toujours peu préoccupés par leur voisin septentrional, il n’en est pas de même au Canada, où il ne se passe guère une semaine sans qu’il ne soit question des relations avec les États-Unis et des problèmes de toutes sortes que pose aux Canadiens l’emprise grandissante des États-Unis sur leur pays. Tantôt, ce sont les économistes qui s’alarment du rôle prépondérant des capitaux américains dans le développement du Canada ; tantôt, ce sont les juristes qui reprochent au gouvernement de Washington de vouloir étendre sa juridiction au territoire canadien ; tantôt, enfin ce sont des Canadiens de toutes classes et de tous métiers qui s’interrogent avec anxiété sur les conséquences particulièrement graves pour la souveraineté canadienne qui pourraient découler des accords de défense présentement en vigueur entre Ottawa et Washington.

Les plus pessimistes, parmi les Canadiens soucieux de l’indépendance de leur patrie, redoutent l’annexion — à plus ou moins brève échéance — de leur pays aux États-Unis. Les plus optimistes, parmi les Américains désireux de réaliser l’unification de l’Amérique du Nord, croient que l’entrée — qu’ils jugent inévitable — de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, forcera tôt ou tard le Canada à proposer à Washington la formation d’une union économique, prélude de la fusion politique des deux États.

Ce n’est pas la première fois que se pose la question de l’annexion du Canada aux États-Unis. Rappelons d’abord que le Canada avait été invité dès les débuts à faire partie de la Confédération américaine ; et contrairement aux autres colonies anglaises, il pouvait entrer automatiquement sur simple demande, alors que les autres colonies ne pouvaient être admises que du consentement de neuf États américains.

Puis, à deux reprises dans le passé, en 1775 et en 1812, les Américains ont tenté d’unifier à leur profit le continent nord-américain ; mais chaque fois les Canadiens se sont opposés à leurs tentatives. Au milieu du XIXe siècle, cependant, peu après le rejet par la Grande-Bretagne des *Corn Laws* (1846) et l’adoption par ce pays de la [12] politique de libre échange qui exposait le Canada à la concurrence étrangère sur le marché britannique, certains Canadiens, dont Louis-Joseph Papineau, signèrent un manifeste annexioniste et firent campagne en faveur de l’entrée du Canada dans l’Union américaine. Mais, au XXe siècle, il n’a guère été question, sinon d’une façon isolée, de l’union politique entre le Canada et les États-Unis ; mais j’ai constaté, en ces derniers temps, chez un certain nombre d’étudiants canadiens de langue anglaise ou d’origine européenne, r une tendance ouverte à envisager l’annexion du Canada anglais aux États-Unis dans l’hypothèse de la sécession du Québec.

Quand on examine la nature des relations entre le Canada et les États-Unis, on peut certainement se demander si notre pays n’est pas déjà, à toute fin pratique, un satellite américain. Si tel est le cas, les Canadiens, qui souhaitent secrètement l’annexion aux États-Unis, n’auront pas envie de résister à l’attraction définitive de leur puissant voisin, le jour où leur patrie aura à faire face à une crise politique ou économique majeure, qu’elle sera incapable de résoudre.

Plusieurs facteurs expliquent l’influence considérable qu’exercent au Canada les États-Unis et leur civilisation. Ces facteurs sont d’ordre géographique, culturel et économique.

I. — LES RÉALITÉS GÉOGRAPHIQUES

Le Canada a quatre voisins : les États-Unis, l’Union soviétique (par delà le pôle nord), la France (par l’archipel St-Pierre et Miquelon situé dans les eaux territoriales de Terre-Neuve) et le Danemark (par le Groenland). Seuls les États-Unis et l’Union soviétique ont une importance certaine comme voisins. Mais les États-Unis restent effectivement le « grand voisin ».

« Si d’autres pays ont trop d’histoire, disait un jour Mackenzie King, nous avons, nous, trop de géographie » (M. CONANT, *The Long Polar Watch*, New York 1962, page 58). La frontière canado-américaine est longue d’environ 4,800 milles, dont 1,500 milles entre l’Alaska et le Canada occidental. Cette frontière est en grande partie artificielle : elle résulte d’accords intervenus entre Londres et Washington principalement. Elle est, comme on le sait, sans protection militaire ; et la paix règne entre le Canada et les États-Unis depuis que prirent fin, il y a près d’un siècle, les incursions des Fenians. La confiance est telle entre les deux États qu’à Rock Island un homme peut, sans sortir du même bâtiment, se faire couper les cheveux au Canada et se faire cirer les chaussures aux États-Unis. À un autre endroit, une voiture circulant de l’est à l’ouest est au Canada, alors qu’elle est aux États-Unis si elle roule sur la même route de l’ouest à l’est. Il sera intéressant de rappeler ici que 50% des Canadiens vivent à moins de cent milles de la frontière américaine et que 90% d’entre eux vivent à moins de 250 milles de cette même frontière. Les trois plus grandes villes du Canada, Montréal, Toronto, [13] et Vancouver, sont à moins de deux heures de distance, par route, de la frontière des États-Unis.

De cette intimité géographique dérive pour le Canada un ensemble de conséquences qui influent non seulement sur sa politique étrangère, mais sur son existence même. N’oublions pas que notre pays est dix fois moins peuplé que les États-Unis ; aussi, est-il normal qu’il en subisse l’attraction.

Problèmes découlant immédiatement
du voisinage

Si l’on excepte les problèmes d’ordre frontalier, tels que la mise en valeur des cours d’eau internationaux et surtout le détournement des eaux du lac Michigan à Chicago, qui a déjà fait baisser le niveau du port de Montréal et, à fortiori, celui des chutes alimentant les installations hydro-électriques du St-Laurent et des Grands lacs, les principales conséquences pour le Canada de la proximité des États-Unis se manifestent dans le domaine de la défense.

Il y a vingt-cinq ans, les contacts entre l’armée du Canada et celle des États-Unis se résumaient, à toute fin pratique, à la joute de hockey qui avait lieu chaque année entre les élèves du Collège militaire de Kingston et ceux de l’Académie militaire de West Point. Aujourd’hui, des milliers d’Américains sont en garnison à travers tout le territoire canadien ; et les forces aériennes du Canada relèvent maintenant, pour leurs opérations en Amérique du Nord, d’un officier américain dont le quartier général est plus près de la frontière du Mexique que de celle du Canada. De plus, des ogives nucléaires fabriquées aux États-Unis sont entreposées sur le sol canadien, alors que des soldats canadiens cantonnés en Europe sont pourvus de fusées, dotées d’un dispositif nucléaire, également fournies par les Américains. On mesure facilement l’ampleur du chemin parcouru en si peu de temps !

C’est en 1938 que les Américains manifestèrent pour la première fois en public leur intérêt à l’égard de la sécurité du Canada. A l’occasion de l’inauguration du pont international des Mille-Isles, dans le St-Laurent, le président Roosevelt déclara devant le premier ministre Mackenzie King que Washington ne resterait pas indifférent si le Canada était menacé par une puissance étrangère.

En août 1940, peu après la chute de la France, le Canada et les États-Unis, à la suite de la rencontre d’Ogdensbourg, décidèrent par un échange de notes d’établir une commission de défense conjointe qui étudierait les moyens d’assurer la sécurité de l’Amérique du Nord, désormais considérée comme un tout. Ce premier accord de défense entre les deux pays est toujours en vigueur et il se trouve à l’origine de toutes les autres ententes militaires conclues entre Ottawa et Washington.

L’attaque japonaise contre les îles Hawaï mit soudainement en relief la vulnérabilité des États-Unis. Après le coup de Pearl Harbour, les Américains se mirent à considérer le Canada comme un [14] simple prolongement de leur propre pays. On raconte qu’au début de 1942 des officiers américains, en garnison à Edmonton, se présentèrent en uniforme de combat devant le maire de cette ville et lui ordonnèrent de proclamer la loi martiale, en lui faisant remarquer que la guerre était une entreprise sérieuse. Le maire refusa, bien entendu, de se rendre à leur ultimatum, et il leur rappela que le Canada était déjà en guerre depuis deux ans et demi déjà et qu’il connaissait aussi bien que quiconque les exigences du conflit. D’ailleurs, pendant toute la durée de la dernière guerre, l’activité des garnisons américaines en territoire canadien échappa largement au contrôle du Ministère de la Défense nationale du Canada ; et quand, à l’issue des hostilités, les Américains voulurent se faire rembourser le coût des travaux de défense qu’ils avaient effectués sur le sol canadien, le gouvernement canadien fut stupéfait de leur étendue. Il insista pour que la somme réclamée fût sensiblement réduite pour ne pas susciter l’étonnement ou la colère du peuple canadien.

En 1949, le Canada accepta, par le traité instituant l’Otan, de se lier à onze autres pays, dont les États-Unis, pour assurer la défense de l’Atlantique nord. Mais cette entente, jugée insuffisante par Washington pour la sécurité de l’Amérique du Nord, fut suivie, en mars 1951, d’un autre accord prévoyant l’intégration des organismes de défense passive des deux pays. La même année, on commença en territoire canadien l’installation d’un réseau de postes pourvus de radars, appelé à être fusionné aux réseaux américains pour ne former qu’un tout avec ceux-ci.

Les travaux de défense entrepris dès 1951 sur le sol canadien en étroite collaboration avec les États-Unis aboutirent, sept ans plus tard, à leur conclusion logique et inéluctable. En effet, le 12 mai 1958, un échange de notes entre Ottawa et Washington établit de façon formelle le Commandement de défense aérienne de l’Amérique du Nord, ou NORAD, qui avait été créé de façon provisoire l’année précédente.

Essentiellement, l’accord constituant le NORAD institue un système de direction intégrée des opérations des forces de défense aérienne du Canada et des États-Unis. Autrement dit, le NORAD place sous un même commandement les forces aériennes du Canada et des États-Unis en ce qui a trait à la défense de l’Amérique du Nord. Le quartier général de l’Alliance est situé à Colorado Springs, aux États-Unis ; mais c’est à Omaha que se trouve le *Strategic Air Command* appelé à fonctionner dès que le centre de contrôle de Colorado Springs annonce que le continent est l’objet d’une attaque étrangère. Le traité du NORAD prévoit que le commandant et son adjoint seront de nationalité différente ; mais le commandant n’a pas cessé, depuis l’entrée en vigueur de l’accord, d’être un Américain.

Le NORAD s’appuie sur des réseaux de radar complétés par des bases de lancement pour projectiles téléguidés. Ces réseaux sont constitués de trois chaînes de détection continentales auxquelles s’ajoutent des stations construites en Alaska et au Groenland et qui parfois [15] même se doublent d’une ceinture de patrouilles aériennes et navales, ainsi que de radars flottants, sur les deux océans.

Au dire du major-général W. H. Macklin (*Financial Post*, 15 septembre 1962), le système de protection actuel est conçu pour la protection exclusive des bases aériennes situées sur le territoire américain, et non pour la défense des villes canadiennes ou américaines. Il donne une alerte de 15 minutes avant l’arrivée de la fusée balistique la plus rapide, de celles qui sont connues. Quant aux bases de lancement, il y en a deux dans l’est du Canada : une à North Bay et l’autre à la Macaza, dans le Québec. Elles sont destinées aux fusées anti-avions BOMARC, pour l’usage desquelles le Canada a accepté, en août 1963, que soient entreposées sur son sol des ogives nucléaires.

Dans le cadre du NORAD les plans de défense sont approuvés par le Canada et les États-Unis. En ce qui concerne le recours aux armes nucléaires, les accords actuels stipulent qu’il doit être autorisé d’abord par le président des États-Unis et ensuite le gouvernement canadien. Lors de l’affaire cubaine, en octobre ,1962, tout le système de défense nord-américain fut mis en état d’alerte ; mais le gouvernement canadien mit 42 heures à placer l’aviation canadienne sur le même pied que l’aviation américaine, ce qui irrita fortement Washington. Pourtant l’article 3 de l’accord du NORAD autorise le commandant de la défense aérienne intégrée à envoyer des renforts provisoires d’une région à l’autre et même au-delà de la frontière, si les opérations l’exigent. Le premier commandant américain du NORAD, le général Kuter, a déjà déclaré d’ailleurs devant les parlementaires de l’OTAN : « I have direct operational control over all defence elements of the United States Army, the United States Navy, the United States Air Force and the Air Defence Command of the Royal Canadian Air Force. This authority exists now, and it is not dependent on any consultations or a declaration of hostilities. » (Cité par James Minnifie, dans *Peacemaker or Powder-Monkey*, page 29.) En dépit des précautions dont s’entourent les accords du NORAD quant à la souveraineté canadienne et malgré le délai apporté par le gouvernement canadien pour mettre sur un pied d’alerte l’aviation canadienne lors des événements cubains d’octobre 1962, je suis personnellement convaincu que la marge réelle de liberté qui nous est laissée dans le domaine de la défense aérienne est fort restreinte. Je partage entièrement l’avis donné en septembre I960 par M. Walter Gordon, lorsqu’il déclara à Vancouver : « Much publicity has been given to the fact that a Canadian airman is Deputy Commander of the NORAD Force, and that both the President of the United States and some unspecified official of the Canadian Government (possibly the Prime Minister) must give joint approval before any shots are fired in anger. To me, it seems farcical to suggest that, in a grave emergency, retaliatory measures would be delayed while the officials in question were located, the situation explained to them, and their approval given to repel attack. » (*Financial Post*, 3 septembre 1960.)

[16]

Bref, dans le domaine de la défense, l’Amérique du Nord forme un tout ; bien plus, par le traité inter-américain de défense, signé à Rio de Janeiro en 1947, l’Amérique tout entière, du nord au sud, est considérée comme une entité. Mais, en réalité, deux pays américains seulement ont mis en commun leurs forces militaires, au moins sur le plan aérien : ce sont le Canada et les États-Unis ; et ces deux États ont passé entre eux des accords de défense, qui créent une réalité militaire distincte de celle de l’Otan, bien qu’indirectement reliée à elle au niveau des états-majors, mais sur le seul plan des consultations. Dans bien des milieux, on persiste à croire que le Canada n’aurait pas dû faire appel, pour sa protection aérienne, à la seule puissance des Américains ; mais qu’il aurait dû inviter les Européens, tout au moins à titre symbolique, à collaborer à la défense de l’Amérique du Nord, tout comme il coopère lui-même à celle de l’Europe occidentale. Pour l’instant, il n’y a plus de frontière entre le Canada et les États-Unis pour ce qui regarde la défense aérienne.

Le tourisme

Mais la frontière terrestre entre le Canada et les États-Unis, si elle existe, comme en témoignent les nombreux postes douaniers, ne constitue pas un obstacle à l’harmonie qui doit se manifester entre les habitants de deux pays voisins. En fait, chaque année, les Canadiens et les Américains se rendent visite en nombre à peu près égal, bien que le Canada ne renferme que le dixième de la population américaine. D’après une enquête faite en 1957, le quart des Canadiens va dans l’État de New York ; le dixième prend le chemin de l’État de Washington ou celui de la Floride ; 5% visitent la Californie. Mais, bien qu’ils soient moins riches que les Américains, les Canadiens dépensent presque autant qu’eux à l’intérieur de cet échange de visites entre les deux pays.. Il peut même arriver que les Canadiens versent plus d’argent aux États-Unis que les Américains n’en laissent eux-mêmes au Canada. En 1958, le déficit canadien, dans ce domaine, a été de cent millions de dollars.

II. — LES RÉALITÉS CULTURELLES

Au mouvement touristique entre les États-Unis et le Canada il faut ajouter, comme résultat de la proximité des deux pays, la pénétration extraordinaire des magazines et publications de provenance américaine sur le territoire canadien. Des 103 magazines qui, en 1959, tiraient à plus de 10,000 exemplaires au Canada, neuf seulement étaient canadiens, dont cinq de langue française. L’immense majorité de ces publications étaient américaines.

En 1959, le nombre d’exemplaires de magazines américains vendus au Canada était de 162 millions, alors que le nombre d’exemplaires [17] de magazines canadiens vendus dans notre pays n’était que de 45 millions. Dans le service postal canadien, à chaque tonne de journaux et périodiques canadiens correspondent huit tonnes de journaux et périodiques américains. D’après la loi américaine, il en coûte moins cher à un éditeur des États-Unis pour affranchir une publication américaine destinée au Canada que pour affranchir une publication américaine destinée à un endroit situé à plus de 1,000 milles du point d’expédition à l’intérieur des États-Unis. Par conséquent, il en coûte moins cher d’expédier une revue américaine de Floride au Yukon que d’envoyer la même revue de New-York à Chicago.

Le gouvernement canadien a tenté, à quelques reprises en ces dernières années, d’enrayer la pénétration des magazines américains sur le marché canadien ; mais il s’est heurté chaque fois à l’opposition ferme des autorités de Washington. Le Canada semble incapable, en réalité, d’appliquer les recommandations de la commission royale d’enquête sur les publications, dont le rapport remis il y a plus de quatre ans proposait l’adoption de mesures précises pour mettre un terme à l’américanisation avancée de la pensée canadienne.

Mais les Canadiens ne font pas que lire les magazines et publications des États-Unis ; ils écoutent les émissions de la radio américaine et regardent les spectacles présentés à la télévision des États-Unis. A l’heure actuelle, plus de 40% de l’auditoire canadien a accès aux émissions de la télévision américaine.

L’Amérique exerce donc au Canada, sur le plan culturel, une emprise comparable à celle dont elle jouit au point de vue militaire. Dans un cas comme dans l’autre, il n’y a plus de frontière entre les deux pays. Mais il serait injuste d’ignorer les bénéfices que les Canadiens retirent, sur le plan intellectuel, de leur voisinage heureux avec les États-Unis. Chaque année, les universités et les instituts de recherche du Canada reçoivent de généreux octrois du gouvernement ou des fondations des États-Unis. En 1962, les Canadiens ont reçu plus de deux millions et demi de dollars en subsides culturels de la part des Américains. Dans la seule province de Québec, les universités et les hôpitaux ont reçu plus de 800,000 dollars pour divers projets de recherche. L’université de Montréal a bénéficié d’octrois d’un montant de 142,000 dollars, alors que l’université Laval en a reçu 24,000. Sans ces sommes qui proviennent de notre riche voisin, l’avancement scientifique au Canada pourrait, par moments, être sérieusement ralenti. Il n’est donc que juste de reconnaître le rôle qu’elles remplissent en faveur du développement culturel du Canada.

III. — LES RÉALITÉS ÉCONOMIQUES

Les échanges bilatéraux entre le Canada et les États-Unis sont les plus importants qui soient au monde. En 1961, ils ont presque atteint les sept milliards de dollars. Cependant, la même année, le déficit commercial du Canada avec les États-Unis était de plus de 750 millions [18] de dollars. Plus de la moitié des exportations canadiennes vont aux États-Unis ; mais les deux tiers des importations canadiennes proviennent des États-Unis, et notre pays a toujours été déficitaire dans ses échanges avec son voisin du Sud.

Deux faits caractérisent les échanges commerciaux canado-américains, à savoir : le Canada exporte surtout des matières premières et des produits semi-ouvrés et importe principalement des articles manufacturés ; les provinces canadiennes tendent à commercer avec les États qui les avoisinent et à en dépendre économiquement : ainsi les États de l’ouest américain reçoivent, de préférence aux provinces de l’est canadien, le pétrole des Prairies, alors que les aciéries de l’est américain s’approvisionnent en partie dans les gisements du Labrador. Ce phénomène d’interdépendance régionale crée des liens psychologiques importants dans la direction nord-sud qui font contrepoids aux liens politiques dans le sens est-ouest que l’on cherche à affermir à l’intérieur du Canada.

Les investissements étrangers au Canada ont presque doublé en dix ans et approchent en ce moment les 25 milliards de dollars, dont plus des trois quarts sont d’origine américaine. Les deux tiers des investissements américains au Canada sont des placements directs : ils prennent surtout la forme d’actions et entraînent avec eux la propriété de l’entreprise ou tout au moins la possibilité d’en obtenir le contrôle. En 1962, les placements directs des États-Unis au Canada étaient de 11,800 millions de dollars, alors qu’ils n’étaient que de 7,655 millions pour toute l’Europe.

Les Américains contrôlent présentement 97% de l’industrie automobile, 90% de l’industrie du caoutchouc, 74% de l’industrie du pétrole et du gaz naturel, 70% de l’industrie des appareils électriques, 60% de l’industrie minière, 52% de l’industrie des produits chimiques et 40% de l’industrie de la pulpe et du papier. Dans l’ensemble, les Américains contrôlent 56% des entreprises dont le capital investi est de 25 millions de dollars ou plus, et dans la plupart des cas les décisions intéressant l’avancement de ces entreprises sont prises aux États-Unis mêmes. En ce qui concerne les compagnies d’assurances, par exemple, la prépondérance américaine est très nette, puisque les Canadiens ne contrôlent que 48 des 375 compagnies d’assurances-feu ou d’assurances-accident qui existent dans leur pays. À l’heure actuelle, on estime à 5,000 le nombre des succursales et filiales américaines en territoire canadien. Ajoutons que les investissements étrangers au Canada représentent 60% du revenu national de notre pays ; aux États-Unis, les placements étrangers n’ont jamais formé plus de 15% du revenu national, et c’était en 1914. (*Financial Post*, 8 août 1959.) Aujourd’hui, les investissements étrangers ne constituent plus que 3% du revenu national aux États-Unis. On affirme que si, à partir de maintenant, les Canadiens consacraient la totalité de leurs épargnes à l’achat des placements américains, il faudrait au moins une génération pour y parvenir.

[19]

Certains croiront peut-être que le mouvement de pénétration économique étrangère au Canada tend à se maintenir ou à décroître. Il n’en est rien. Les Canadiens, non contents de dépendre des États-Unis et de l’Europe occidentale pour le développement de leur pays, accélèrent le processus de colonisation économique en cédant leurs propres entreprises à des intérêts étrangers. Ainsi, depuis 1957, 143 établissements industriels ou commerciaux d’importance ont cessé d’être canadiens. Au cours des dernières années, dans la seule ville de Montréal, des entreprises aussi connues que Henri Morgan, *Claude Néon General Advertising*, *Canadian Marconi*, *Miron Frères*, *Canadian Vickers*, *Sorel Industries* et *Dominion Steel & Coal* sont passées aux mains des étrangers.

Malgré ce qui précède, il faut préciser que les investissements directs par tête du Canada aux États-Unis sont plus importants que les placements directs par tête des États-Unis au Canada. Effectivement, le Canada se place immédiatement après la Grande-Bretagne, et loin en avant des Pays-Bas, comme source d’investissements étrangers aux États-Unis. Les investissements directs des Canadiens en territoire américain sont de l’ordre de deux milliards de dollars, alors que les placements directs des Américains au Canada sont de l’ordre de douze milliards de dollars. Pour rétablir l’équilibre, il faudrait que les Américains aient vingt milliards de dollars en investissements directs au Canada. Mais cela viendra sans doute !

En somme, à l’union militaire et culturelle découlant du voisinage s’ajoute, entre le Canada et les États-Unis, une relation économique qui rend notre pays tributaire du marché économique et financier des États-Unis pour sa propre existence. La prospérité du Canada tient essentiellement à deux facteurs : la vente aux U.S.A. de nos produits primaires et semi-ouvrés ; et l’importation de capitaux américains pour le maintien et le développement de notre industrie d’extraction et de transformation.

Les compagnies américaines établies au Canada font vivre près de 700,000 travailleurs auxquels elles versent chaque année plus de deux milliards de dollars en salaires, outre les 600 millions de dollars qu’elles fournissent annuellement au fisc canadien au poste de l’impôt sur le revenu. Dans la seule ville de Windsor, 75% des industries appartiennent aux Américains. Ceci implique que le Canada est très sensible à l’influence des cycles économiques américains, particulièrement depuis la fin de la première guerre mondiale. On l’a vu lors de la dépression de 1929-1933, de même qu’à l’occasion des régressions de 1920-1921, 1937-1938 et 1953-1954. Il y a eu des cas (en 1948-1949, par exemple), où les régressions américaines ont eu peu d’effets sur l’économie canadienne ; mais ces cas sont exceptionnels. Pour analyser la courbe de l’économie canadienne, il faut tenir compte à la fois de l’influence américaine et de l’état des marchés étrangers, puisque le Canada exporte une grande partie de sa production. Mais il est indéniable que les économies du Canada et des [20] États-Unis sont étroitement liées, aussi bien par les investissements que par le comportement des consommateurs.

Parmi les conséquences découlant des placements américains au Canada, il faut retenir celles qui suivent :

1° La tendance des entreprises américaines à importer des États-Unis les produits qu’elles transforment ici plutôt que de se procurer ces articles au Canada ;

2° La tendance des compagnies américaines à limiter leur production canadienne au marché du Canada, à celui du Commonwealth ou à celui qu’offre la mise en œuvre du Plan de Colombo ; et à acheminer vers la maison mère américaine les commandes venues de l’étranger, ce qui limite les possibilités de développement des industries canadiennes ;

3° La tendance des entreprises américaines à favoriser surtout au Canada l’industrie d’extraction ou de transformation au premier degré, exportant le produit brut ou semi-ouvré aux États-Unis et le revendant, transformé, sur le marché canadien, ce qui est typique de l’économie coloniale ;

4° La tendance des compagnies américaines à vendre leurs actions sur le marché américain, à confier les postes de commande à des Américains et, ce qui est plus grave, à encourager la recherche industrielle aux États-Unis plutôt qu’au Canada.

Il s’agit ici de tendances, qui sont nettement en voie de redressement depuis quelques années. Mais le Canada semble encore loin du jour où, à l’instar de la Suède, de la Suisse, de la France, du Japon et du Mexique — pour ne mentionner que des pays capitalistes ou socialisants — il réglementera l’importation sur son territoire des capitaux étrangers et soumettra à des lois appropriées l’activité de ces capitaux. Mais tant que durera ^le régime de la libre circulation des capitaux entre le Canada et les États-Unis, le gouvernement canadien devra se borner à lancer périodiquement des appels à la compréhension des actionnaires étrangers pour qu’ils se montrent toujours plus soucieux des intérêts et de l’amour-propre des Canadiens.

Aujourd’hui comme hier, les filiales américaines considèrent essentiellement notre pays comme une source avantageuse de ravitaillement en matières premières, comme un prolongement naturel du marché américain et comme un pourvoyeur de main-d’œuvre relativement peu coûteuse. Il faut en effet se rappeler que les salaires versés aux ouvriers canadiens sont environ 25% inférieurs à ceux que reçoivent les ouvriers américains.

Accessoirement, l’industrie américaine tient le Canada pour un milieu de transformation des matières premières en produits semi-ouvrés (aluminium, pulpe) ou un milieu de montage (automobiles) ou encore le tremplin tout désigné pour pénétrer sur le marché du Commonwealth que protègent encore quelques tarifs préférentiels et surtout celui des pays du Plan de Colombo, où parvient une aide substantielle en provenance du Canada.

[21]

Les réalités syndicales

La dépendance des syndicats canadiens à l’égard des syndicats américains est sans doute en grande partie attribuable à l’interdépendance économique entre les deux pays. Environ 70% des associations ouvrières du Canada sont affiliées à des organisations similaires des États-Unis. À l’exception des industries québécoises de l’amiante, de l’aluminium et de la pulpe et du papier, ainsi que de l’industrie de la pêche sur les côtes de l’Atlantique et du Pacifique, la quasi-totalité des travailleurs syndiqués des grandes entreprises canadiennes sont membres des syndicats internationaux, c’est-à-dire américains. Les syndicats internationaux se sont développés au Canada, comme le rappelle le rapport Gordon, non pas selon un dessein prédéterminé, mais à cause d’une identité de but entre travailleurs canadiens et américains. Les syndicats canadiens affiliés aux syndicats internationaux doivent faire approuver par ceux-ci leurs contrats collectifs de travail, sauf exceptions. De plus, il arrive fréquemment que le syndicat international ait le pouvoir final d’autoriser la grève quand celle-ci est désirée par le syndicat canadien. Enfin, souvent le syndicat international fixe le maximum et le minimum de la cotisation pour le syndicat national, lequel doit verser une capitation à la centrale internationale. Mais là où l’autorité du syndicat international peut être appréciable, c’est quand celui-ci refuse d’aider financièrement les unités locales qui participent à des grèves non autorisées. On devine l’influence qu’un syndicat international peut alors exercer sur un syndicat canadien quand l’un et l’autre diffèrent d’opinion en matière de politique syndicale.

Cette dépendance du syndicalisme canadien à l’égard du syndicalisme américain semble difficilement admissible dans l’optique de la souveraineté, surtout lorsqu’elle touche à l’application de la législation canadienne. Mais on ne saurait oublier les avantages que retirent, sous l’angle purement humain, qui est cependant fondamental, les travailleurs canadiens en raison de leur appartenance à des syndicats riches et puissants.

CONCLUSIONS

Au terme de ce bref exposé sur la présence américaine au Canada, qui réduit, à toute fin pratique, la plus grande partie de notre pays à un simple appendice des États-Unis, je m’interroge sérieusement sur l’avenir du Canada comme État distinctif face à la grande République nord-américaine. Je me demande combien des Canadiens tiennent vraiment à l’indépendance du Canada, voire à son existence. Le gouvernement et le monde des affaires attirent régulièrement l’attention du public sur les dangers que comporte notre énorme dépendance vis-à-vis la République américaine. Mais ce sont ces mêmes milieux qui font appel à New-York ou à Washington dès que l’économie [22] canadienne a besoin d’un stimulant ou qu’elle veut être exemptée des mesures restrictives que le gouvernement des États-Unis impose parfois, dans l’ordre économique ou monétaire, aux pays étrangers, afin de protéger le dollar.

Quand les Américains annoncent qu’ils évacueront la base de Pepperell, à Terre-Neuve, c’est une clameur qui s’élève, aussi bien au niveau du gouvernement provincial qu’à celui de la population : chacun redoute les conséquences économiques de ce départ. Quand les Ontariens veulent accélérer le développement de leur économie, ils envoient une mission aux États-Unis et sollicitent des capitaux américains. Mais quand le Québec, délaissant momentanément le marché financier américain, emprunte 100 millions de dollars de la Colombie-Britannique, les fonctionnaires du Trésor américain poussent un soupir de soulagement : le dollar américain pourra enfin prendre quelques instants de repos ! Bref, c’est presque toujours du côté des États-Unis que se tournent les Canadiens, lorsqu’ils ont des problèmes économiques à résoudre ; mais c’est presque toujours à Washington également qu’ils font entendre les plaintes que leur inspire leur amour-propre.

Qu’une crise grave survienne un jour au Canada, même dans le domaine politique, et l’on verra peut-être se dessiner, au Canada d’expression anglaise, un mouvement en faveur de l’annexion aux États-Unis. Las et déçus de luttes qu’ils jugeront vaines, des Canadiens, en grand nombre, voudront peut-être devenir Américains, comme ces 286,000 Canadiens de naissance qui se sont établis aux États-Unis entre 1952 et 1961. Après tout, les Américains sont plus riches que les Canadiens, tout comme le sont devenus, en ces derniers temps, les Suédois. Un article paru il y a moins de trois ans dans le Financial Post (21 janvier 1961) révèle qu’après avoir payé tous ses impôts il reste à l’Américain moyen 45% de plus à dépenser qu’au Canadien moyen. La marge est considérable et fait réfléchir déjà bien des Canadiens.

Le Canadien français, moins riche que son compatriote de langue anglaise, devrait être encore plus annexioniste que celui-ci. Mais il a conscience d’être culturellement distinct de l’Américain et d’avoir un héritage précis à sauvegarder. Dans la mesure où se développera dans le Québec la conscience d’un destin particulier, que l’avancement éducatif et économique rendra attrayant, le Canadien français acceptera davantage les inconvénients d’une aisance moins grande que celle de l’Américain. En fait, déjà éclatent dans le Québec les lueurs d’un avenir brillant et singulier. Le jour n’est peut-être pas éloigné où l’Amérique anglo-saxonne verra dans une nation canadienne-française résolument engagée dans la voie du progrès ce supplément d’âme dont elle a peut-être besoin ; et le jour n’est peut-être pas éloigné également où le Canada français reconnaîtra que la tradition de liberté du monde anglo-saxon est indispensable à son épanouissement.

[23]

**La dualité canadienne à l’heure des États-Unis.**

“LE BILAN DU PASSÉ.”

Jean-Charles BONENFANT

[Retour à la table des matières](#tdm)

S’il y a aujourd’hui en Amérique du Nord un pays qui s’appelle le Canada et si, dans ce pays, il y a cette dualité boiteuse qui nous cause tant de soucis, nous le devons en grande partie au voisinage des États-Unis. Notre histoire a été presque toujours un sous-produit de celle de nos voisins et il y a longtemps que, dès qu’on éternue à New-York ou à Washington, nous avons le rhume à Québec ou à Ottawa.

Pour dresser le bilan américain du passé canadien, je m’attacherai surtout aux événements qui débutent avec la naissance de la Confédération canadienne en 1867. Je rappelle cependant que l’histoire de la Nouvelle-France est dominée par la crainte de ces envahisseurs qui pouvaient remonter par la Chaudière ou le Richelieu et que, dès notre plus tendre jeunesse, nous du Canada français nous sommes réjouis de l’échec de Phipps devant Québec, en 1690, et du désastre providentiel de la flotte de Walker à l’Île-aux-Œufs, en 1712. Bien des causes ont paralysé le développement de la colonie française des bords du Saint-Laurent au XVIIe et dans la première partie du XVIIIe siècle, mais il est sûr que la menace de treize colonies a commencé dès cette époque à déterminer notre histoire.

Après la conquête et le traité de Paris en 1763, on s’est aperçu rapidement que la nouvelle colonie britannique ne pouvait être comme les autres, et l’Acte de Québec de 1774 est venu le reconnaître juridiquement. Ce fut, en effet, pour le mieux ou pour le pire, le début de la dualité canadienne. La foule ameutée qui, dans les rues de Londres, protesta contre la nouvelle loi et Mgr Briand qui demanda à ses ouailles d’en être reconnaissants à l’Angleterre comprirent chacun à leur façon que désormais la nouvelle colonie britannique d’Amérique renfermerait dans l’unité et la diversité des gens de langue française et de langue anglaise. Or, même si certains historiens, comme Thomas Chapais, ont prétendu que « les prodromes de la crise américaine ont pu avoir pour notre cause quelque utilité mais seulement comme considération accessoire [[1]](#footnote-1) », je pense que l’Acte de Québec fut en grande partie accordé aux Canadiens de langue française, surtout à leurs chefs, pour les empêcher de [24] suivre les Américains dans la révolte. Gamme on l’a écrit récemment, « c’est l’utilité — et non pas la générosité — qui a motivé l’Acte de Québec [[2]](#footnote-2) ». La dualité canadienne a donc été engendrée par le voisinage des États-Unis.

De 1774 à 1867, les événements américains devaient, à maintes reprises, influencer le comportement des habitants des colonies britanniques et en particulier celui des Canadiens français. Ces derniers furent heureux dans leurs luttes contre la clique gouvernementale de tourner les yeux vers un pays qui s’était libéré de l’absolutisme de la métropole, mais ce n’est qu’au milieu du siècle qu’un certain nombre d’entre eux devinrent annexionistes, pas plus d’ailleurs que certains Canadiens anglais [[3]](#footnote-3). Tous les événements de cette période aboutissent en définitive à la naissance de la Confédération, l’événement qui est à la base de notre histoire moderne et auquel il faut évidemment s’arrêter.

Les causes politiques et économiques qui ont favorisé la naissance de la Confédération en 1867 ont été nombreuses. Pour les uns, le Canada d’aujourd’hui a été enfanté par les chemins de fer ; pour les autres, il est l’aboutissement nécessaire de l’instabilité politique dans le Canada-Uni, mais tous les historiens admettent qu’un puissant catalyseur de toutes les causes a été le voisinage des États-Unis. Ils ont fourni au Canada le meilleur exemple de fédéralisme à imiter et à modifier et ils ont en même temps constitué une menace qui a poussé les colonies britanniques en Amérique à s’unir [[4]](#footnote-4).

Il est sûr que le voisinage d’un grand État qui, malgré ses difficultés, pouvait afficher la première réussite dans l’histoire du monde d’un système fédératif quelque peu élaboré a servi d’enseignement aux Pères de la Confédération. La plupart connaissaient bien l’expérience américaine dont ils avaient étudié la naissance et le développement [[5]](#footnote-5). Dans leurs discours, ils en parlent ^abondamment. « Nous avons eu, pour nous guider, l’expérience des États-Unis », dit John A. Macdonald qui ajoute : « Je ne suis pas un de ceux qui regardent la constitution des États-Unis comme un coup manqué. Je crois que c’est une des plus grandes œuvres que le génie humain ait jamais créée. Mais dire qu’elle est parfaite serait se tromper [[6]](#footnote-6). » George-Étienne [25] Cartier est moins enthousiaste, mais il sait analyser la constitution américaine pour en souligner les défauts [[7]](#footnote-7).

Mais les États-Unis constituèrent surtout une cause de la Confédération parce qu’ils ont semblé alors une menace aux yeux de plusieurs Canadiens. À tort ou à raison, on craignait l’annexion aux États-Unis et on jugeait que la Confédération était le seul moyen d’y faire échec. Certes, plusieurs orateurs canadiens-anglais invoquèrent cet argument, mais peu y attachèrent autant d’importance que les conseillers législatifs et les députés canadiens-français. « Confédération ou annexion » : c’est l’alternative, selon Taché, Langevin et Cartier. « Quant à être lancé violemment dans l’union américaine si ce projet de Confédération ne passe pas, déclare Taché, il me semble que c’est un résultat très probable [[8]](#footnote-8). » Les Canadiens avaient d’ailleurs de sérieuses raisons de redouter les États-Unis et en particulier les États du Nord qui sortaient victorieux de la guerre de Sécession. Il ne faut pas oublier que l’Angleterre avait paru se montrer favorable aux États du Sud et qu’il eût été normal pour les États du Nord de se venger sur le Canada alors colonie de l’Angleterre [[9]](#footnote-9).

Les Canadiens eurent à cette époque quelques alertes qui leur montrèrent modestement peut-être mais réellement quand même qu’ils étaient exposés à des attaques venant des États-Unis. En 1866, les Féniens, ces Irlandais fanatiques qui avaient profité de la guerre de Sécession pour s’entraîner, attaquèrent les frontières du Nouveau-Brunswick à Campobello, celles du Bas-Canada à Frelisburg et celles du Haut-Canada dans la presqu’île de Niagara [[10]](#footnote-10). Pendant quelques années, les Canadiens furent dans l’inquiétude perpétuelle d’une invasion. Ils s’aperçurent alors que leur pays était difficile à défendre. Les habitants du Canada-Uni en particulier comprirent comment pendant l’hiver il était presque impossible de leur faire parvenir des soldats venant d’Angleterre sans utiliser le territoire américain.

La crainte des États-Unis devint un atout puissant pour les Canadiens de langue française à accepter la Confédération. Ce fut un atout qu’utilisèrent abondamment George-Étienne Cartier et le clergé catholique.

George-Étienne Cartier ne redoutait pas uniquement les États-Unis pour des raisons militaires, mais il craignait surtout leurs institutions politiques. Dans un des plus importants discours de sa carrière, celui qu’il prononça en février 1865 à l’Assemblée législative du Canada-Uni en faveur des Résolutions de Québec, il déclarait : « Il nous faut ou avoir une Confédération de l’Amérique britannique du Nord ou bien être absorbés par la Confédération américaine [[11]](#footnote-11). » Lorsqu’il [26] redoutait ainsi l’annexion, ce n’était pas tant parce qu’elle aurait signifié la domination par un autre pays, mais c’est parce qu’il craignait la démocratie que représentait cet autre pays.

Quant au clergé catholique, il a cru, à cette époque, que la survivance du catholicisme était mieux assurée par la domination de l’Angleterre que par celle des États-Unis. Les évêques avaient d’ailleurs de bonnes raisons de redouter une annexion que réclamaient parfois leurs adversaires, les libéraux anticléricaux. L’évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Charles Laroque, dans sa lettre pastorale concernant l’inauguration du gouvernement fédéral, publiée le 18 juin 1867, disait : « Fermez vos oreilles à l’insinuation perfide, assez souvent répétée. Plutôt l’annexion que la Confédération telle qu’elle nous est donnée. Demeurez convaincus que pour ceux qui tiennent ce langage, la Confédération n’est qu’un prétexte mis en avant : l’annexion est clairement l’objet de leur convoitise politique, et d’une convoitise qu’ils flattent et fomentent depuis assez longtemps. Nous en sommes témoin ! Et à notre estime, l’annexion, si jamais elle a lieu, sera la mort ou la destruction certaine de notre nationalité, qui ne vit que par nos institutions, notre langue, nos lois, et surtout notre religion, et c’est parce que nous sommes plein de la conviction que tous nos intérêts religieux auraient grandement à souffrir de notre annexion aux États-Unis, que Nous Nous faisons un devoir de vous signaler le danger [[12]](#footnote-12). »

En résumé, exagérée ou réelle, la menace américaine fut un des plus puissants arguments qu’on invoqua en faveur de la Confédération et elle favorisa sa naissance. D’ailleurs, les deux colonies où cette menace était moindre, Terre-Neuve et l’île du Prince-Édouard, n’y entrèrent pas en 1867.

Né en grande partie de la crainte des États-Unis que les hommes politiques réussirent à créer, le Canada vit tout de même rapidement s’éloigner la menace de l’annexion militaire et politique mais sa vie et son développement n’en furent pas moins presque toujours conditionnés par nos voisins du Sud.

Nous avons pratiqué un perpétuel mimétisme qui nous a poussés à chercher à imiter les États-Unis en toutes choses, évidemment surtout dans les domaines où ils réussissaient. Au début du siècle, plusieurs Canadiens ont traduit cette attitude par cette fanfaronnade sans lendemain, qu’on attribue surtout à Laurier, savoir que si le dix-neuvième avait été le siècle des États-Unis, le vingtième serait celui du Canada.

C’est pour rivaliser avec les États-Unis, par lesquels il avait peur d’être contourné, que le Canada a entrepris sa marche vers l’Ouest et qu’il a pratiqué ensuite sa première politique d’immigration. On a voulu vaincre les impératifs de la géographie par le truchement des chemins de fer mais on n’a réussi qu’à engendrer ce non-sens d’un mince ruban d’habitations s’étendant sur quelques milliers de milles. [27] Par ailleurs, l’immigration qui ne se faisait qu’en faveur de l’élément anglo-saxon déséquilibrait la dualité canadienne dont l’élément français était en même temps affaibli par une autre conséquence du voisinage des États-Unis, l’émigration vers les centres industriels de la Nouvelle-Angleterre. Il est toujours un peu ridicule et stérile de raisonner à l’intérieur de futuribles, mais on peut tout de même se demander ce que serait aujourd’hui un Canada dont la frontière ouest ne dépasserait guère Winnipeg et dont la double population se serait développée d’après les lignes de force qui existaient au moment de la Confédération !

Mais laissons de côté les hypothèses oiseuses : le Canada est ce qu’il est et je dirais qu’il l’est devenu définitivement depuis la guerre de 1914. Mon propos sera donc maintenant d’esquisser les traits essentiels de l’influence américaine sur la dualité canadienne lors de la première grande guerre, entre les deux guerres, lors de la seconde grande guerre et depuis jusqu’à nos jours, et cela évidemment sous un éclairage plutôt canadien-français.

Notons d’abord que, pendant ce demi-siècle, les nationalistes canadiens-français, contrairement à ceux du siècle précédent, de Papineau à Hector Fabre, n’ont jamais vu dans l’annexion une solution aux difficultés qu’ils éprouvaient dans la Confédération. Alors que, en 1871, Hector Fabre écrivait que « l’annexion conduirait Québec à l’apogée de sa destinée [[13]](#footnote-13) », lors de la lutte électorale de 1911, dans le Québec, la question de la réciprocité ne souleva même pas un intérêt égal à celui qu’on observait dans les autres provinces et, dans *le Devoir* du 7 février 1911, on pouvait lire que les nationalistes ne craignaient aucunement la réciprocité et qu’ils étaient même un peu portés à se moquer des manufacturiers de l’Ontario qui voulaient protéger le français et le catholicisme contre les Américains.

Les Canadiens de langue française n’ont donc pas recherché l’annexion, mais ils ont trouvé dans l’attitude de leurs voisins en politique internationale une merveilleuse justification de leur isolationnisme naturel, de leurs sentiments anti-impérialistes, bref d’un canadianisme qui n’avait que le tort d’être en avant de son temps. Décrivant bien ce climat qui s’épanouit dans la décennie qui suit la première grande guerre, l’historien Gustave Lanctôt écrit : « Se sachant infiniment mieux protégé par l’Amérique que par la Ligue des Nations, il (le Franco-Canadien) ne repose aucune confiance en cette galère européenne qui ne peut le conduire qu’à de dommageables aventures. La raison essentielle de cette attitude, c’est qu’à l’encontre de l’Anglo-Canadien qui a une mère patrie en Europe, le Québécois, séparé de la France depuis un siècle et demi, est devenu un continental, un autochtone, comme l’Américain lui-même ; rien ne l’intéresse nationalement en dehors de ses frontières. Enfin, autre attitude nord-américaine, il éprouve une certaine impatience devant ces nations d’Europe qui se ruinent en rivalités et en armements, [28] lorsque lui, sans forteresse et sans armée, a su garder une paix séculaire avec son voisin.

« Par là seulement, — par ce particularisme français et américain, — peuvent se comprendre les opinions du Québec en matière internationale en face du reste du pays [[14]](#footnote-14). »

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles les deux groupes ethniques se sont opposés au Canada, mais il est sûr que pendant longtemps ce fut parce que la plupart des Canadiens de langue française se sentaient d’Amérique alors que leurs compatriotes de langue anglaise conservaient avec Londres des liens au moins sentimentaux.

La seconde grande guerre a changé tout cela. Au début, les Canadiens français ont pu croire que ce n’était qu’une autre guerre européenne et, après la chute de la France au printemps de 1940, que seule la Grande-Bretagne était en danger, mais ils comprirent, après Pearl Harbour, qu’ils étaient sérieusement en guerre.

Depuis, le Canada entier est vraiment devenu de coeur et d’esprit une puissance d’Amérique et les Canadiens de langue française ont senti que leurs compatriotes de langue anglaise les rejoignaient dans leur réalisme et qu’ils acceptaient que l’influence de Washington remplace celle de Londres. Evidemment, il est plus facile aux Canadiens de langue française qu’à ceux de langue anglaise d’accepter une telle situation et il semble bien que nous nous soyons moins scandalisés dans le Québec qu’en Ontario lorsqu’en 1956, lors de la crise de Suez, le premier ministre Louis Saint-Laurent se dit indigné de l’attitude des chefs politiques européens, y compris ceux de la Grande-Bretagne, ces chefs qu’il qualifia moqueusement de « *supermen of Europe* [[15]](#footnote-15) ».

Et maintenant, nous sentons de plus en plus que nous appartenons au continent nord-américain et que, par conséquent, nous sommes dominés par ceux qui en sont les maîtres. De temps à autre, les Canadiens, surtout les Canadiens de langue anglaise, ont des sursauts de révolte ; ils pensent limiter les investissements de capitaux américains au Canada ou encore empêcher quelques périodiques de franchir les frontières en trop grande quantité mais que faire en face d’une telle puissance ? Pour le Canadien français, il y a au moins le modeste rempart de la langue !

Et malgré tout, c’est parce que nous ne disons pas encore complètement oui à l’influence américaine qu’il y a encore un Canada avec cette dualité inégale que nous connaissons :^ c’est en grande partie parce que nous avons grandi aux côtés des États-Unis en nous efforçant de nous bâtir une personnalité commune, et notre principale raison de continuer à vivre ensemble dans une maison à nous, malgré les inconvénients que comporte pour les deux conjoints ce mariage [29] de raison, est encore ce puissant voisinage. Comme on l’a souvent répété, si jamais on réussit à créer en Amérique du Nord un véritable État français, les provinces anglaises se perdront rapidement dans le grand tout anglo-saxon nord-américain. Devant ce pronostic, la première réaction d’un Canadien de langue française est peut-être de se réjouir, mais il se peut que le futur État français laissé à lui-même soit tout aussi en danger d’être englouti.

Le grand drame pour nous, Canadiens de langue française, n’est pas de vivre dans un pays où le fait français n’est pratiquement reconnu que dans le Québec, mais c’est d’appartenir par la géographie et l’économique à une Amérique anglo-saxonne tout comme si, autour de Bordeaux, il y avait quelques millions d’Anglais. Ce drame, les Canadiens anglais auraient pu l’adoucir, en acceptant une dualité authentique et ils auraient contribué ainsi à édifier un Canada différent des États-Unis. Aujourd’hui encore, s’ils en ont le goût et le courage, ils peuvent éviter le naufrage, mais les choses se sont tellement gâtées qu’il faudrait, pour favoriser la dualité, que l’inégalité qu’on a constatée et qu’on constate encore aux dépens du français se manifeste maintenant aux dépens de l’anglais. Je souhaite qu’un jour, dans un hôtel d’Ottawa, un Canadien anglais ne puisse se faire comprendre en anglais et que, à Toronto, il soit obligé de confirmer en français son retour dans une envolée d’Air-Canada. Il faut, en d’autres termes, donner au Canada une allure plus française que ne l’exigent les proportions démographiques aussi bien que la richesse économique et intellectuelle des Canadiens français.

Le prix de la survivance du Canada comme entité distincte aux côtés des États-Unis est peut-être élevé, surtout pour les Canadiens de langue anglaise : il est peut-être même trop tard pour le payer, mais c’est le seul. Aujourd’hui, plus sérieusement qu’au temps de George-Étienne Cartier, on peut déclarer que le choix est entre l’annexion et le fédéralisme, une annexion subtile, pas nécessairement politique mais efficace quand même, et un fédéralisme véritable avec participation complète des deux parties composantes, un fédéralisme que jusqu’ici la plupart des Canadiens anglais n’ont pas accepté.

L’enjeu en vaut-il vraiment la peine ? Je commence à en douter. Aussi, complétant par une prospective le tableau historique qu’on m’avait demandé de tracer, je me demande si le dernier chapitre de notre histoire canadienne ne sera pas l’annexion, une annexion qui est d’ailleurs commencée en une foule de domaines et dont la phase politique ne serait pas aussi tragique qu’on le croit à une époque où bientôt, je l’espère, vont s’effacer lentement tous les fétiches qui nous passionnent et nous divisent : les souverainetés, la Couronne, le drapeau, la nation, et même la patrie, la patrie artificielle, pour ne laisser survivre que des hommes appliquant à leur vie en commun des normes raisonnables qu’ils utilisent ailleurs et recourant à des institutions inédites et souples qui conviendraient aux besoins de notre époque.

[30]

D’ailleurs, que ce soit pour hier, pour aujourd’hui et pour demain, il est inutile de nous leurrer : nous sommes, malgré toutes nos vantardises d’indépendance, sous la griffe des États-Unis et nous pouvons répéter ce qu’un journaliste du Globe, James A. Macdonald, disait déjà à Toronto en 1914 : « Canada is the greatest country under the stars and stripes. »

À nous Canadiens français de chercher la meilleure façon de nous accommoder de cette situation inéluctable en développant un Québec puissant, par l’éducation et l’économique surtout, un Québec qui sera capable de résister à des forces d’absorption plus dangereuses que celles de la politique. Quant aux Canadiens de langue anglaise, j’ai peur qu’il leur soit aussi difficile de survivre, comme communauté distincte, que les habitants de l’ancienne république du Texas.

Jean-Charles Bonenfant

[31]

**La dualité canadienne à l’heure des États-Unis.**

“Reaction and Reunion :
English-Speaking Canada
and the United States.”

Craig BROWN

[Retour à la table des matières](#tdm)

English-speaking Canada was a child of the American Revolution, born in reaction against the United States. The first substantial group of English-speaking Canadians were the Loyalists, British North Americans who gave up their homes, and in some cases their status and privileged social positions, so that they might continue to live under British rule on this continent. They became refugees to maintain an old and familiar way of life rather than accept the new and unfamiliar ways of republicanism. Their political bias was conservative and their motivation was survival against the vastly greater numbers and greater power of their American cousins to the south. And the will to survive as British North Americans has been part of the heritage the Loyalists gave to English-speaking Canada.

Naturally the Loyalists recognized that they alone could not withstand the pressure for absorption into the United States and that they must be dependent on the protection afforded by the mother country. Happily for the Loyalists, the objective of the protectors was the same as that of the protected, the maintenance of British power in North America. In fact, in the first decades following the American Revolution, it was more often the Imperial officers than the Loyalists who most clearly articulated the will of English- speaking Canada. Lieutenant-Governor Simcoe stressed the necessity of inculcating "British Customs, Manners, & Principals in the most trivial, as well as serious matters” in order "to assimilate the colony with the Parent State.” [[16]](#footnote-16) It followed that, as Simcoe believed, the establishment of the Church of England in Upper Canada would be the "best security that Government can have for its own internal preservation.” [[17]](#footnote-17) Sometimes it even appeared as if the English-speaking Canadians had abandoned the cause of survival of the British Empire in North America and left the burden to be borne solely by [32] their governors. During the crisis of the War of 1812 General Brock pessimistically complained that

My situation is most critical, not from anything the enemy can do, but from the disposition of the people... The population, believe me is essentially bad... A full belief possess them that this Province must inevitably succumb... This prepossession is fatal to every exertion... Legislators, Magistrates, Militia, Officers, all, have imbibed the idea, and are so sluggish and indifferent in all their respective offices that the artful and active scoundrel is allowed to parade the Country without interruption, and commit all imaginable mischief. [[18]](#footnote-18)

But if Brock’s situation was grave, it should not have been unex- pected. By 1812 Upper Canada was no longer a Loyalist province. In the years following the American Revolution the post-Loyalist migration had flooded Upper Canada with settlers who cared less whether they lived under monarchical or republican institutions than they did for the availability of good cheap land. Like their trans-Appalachian counterparts south of the border, their basic struggle was with their environment rather than their form of government. Many, if not most Upper Canadians, had both friends and relatives in the United States with whom they maintained contact. Even for the old Loyalists the bitterness of their uprooting had dimmed with the passing years. In such circumstances a certain cautious neutrality among Upper Canadians during the War of 1812 was quite natural.

As English-speaking Canadians gained a greater stake in the governing of their country their determination to preserve it more through their own efforts and less through dependence on the mother country became more intense. Lord Durham suggested that this would be so in his Report when he spoke of responsible government and the union of the British North American Provinces. "Such a union,” he wrote, "would enable all the Provinces to co-operate for all common purposes ; and, above all, it would form a great and powerful people, possessing the means of securing good and responsible government for itself, and which, under the protection of the British Empire, might in some measure counterbalance the preponderant and increasing influence of the United States on the American Continent. I do not anticipate that a colonial legislature thus strong and thus self-governing, would desire to abandon the connexion with Great Britain. On the contrary, I believe that the practical relief from undue interference, which would be the result of such a change, would strengthen the present bond of feelings and interests ; and that the connexion would only become more durable and advantageous, by having more of equality, of freedom, and of local independence.” [[19]](#footnote-19) Confederation proved the point beyond question.

[33]

Consider, for example, the question of defence. Defence against the potentially overwhelming power of the United States was certainly an important motivation in the drive toward Confederation. Many English-speaking Canadians looked to a victory by the Con- federacy in the Civil War as a means of checking Northern ambition and power. [[20]](#footnote-20) But as it became clear that the Confederacy was doomed hope turned to fear that the victorious Union army would next turn north and drive British rule from the continent. Thomas D’Arcy McGee expressed that fear in the Canadian Confederation Debates :

the policy of our neighbors to the south of us has always been aggressive. There has always been a desire amongst them for the acquisition of new territory, and the inexorable law of democratic existence seems to be its absorption. They coveted Florida, and seized it ; they coveted Louisiana, and purchased it ; they coveted Texas, and stole it ; and then they picked a quarrel with Mexico, which ended by their getting California. (Hear, hear.) They sometimes pretend to despise these colonies as prizes beneath their ambition ; but had we not the strong arm of England over us, we should not now have had a separate existence. (Cheers.) The acquisition of Canada was the first ambition of the American Confederacy, and never ceased to be so, when her troops were a handful and her navy scarce a squadron. Is it likely to be stopped now, when she counts her guns afloat by the thousands and her troops by hundreds of thousands ? [[21]](#footnote-21)

Of course, no Canadian was so foolish as to assume that Confederation, as if by some miracle, would solve Canada’s problem of defence against potential American aggression or that "the strong arm of England” would no longer be needed. But John A. Macdonald did argue that a united Canadian effort would be more efficient and more effective than a series of scattered provincial efforts. "Under the union, we will have one System of defence and one System of militia organization,” he said ; "we will have one System of defence and be one people, acting together alike in peace and war.” [[22]](#footnote-22)

The process of nation-building strengthened Canadian determination to maintain a separate existence on this continent. And it broadened that determination from military and political to economic and cultural goals. In economic policy, the National Policy was established to provide the economic foundation for the Canadian State. It was a co-ordinated policy of immigration, railway-building and tariff protection that would give a distinctively nationalist character to the Canadian economy. Its objective was most succinctly put by Sir Leonard Tilley in March, 1879 when he rhetorically asked [34] the House of Commons whether Canadians wished to remain "simply hewers of wood and drawers of water” or "to make this a great and prosperous country.” [[23]](#footnote-23)

The National Policy was, as Harold Adams Innis wrote, based on expansion. [[24]](#footnote-24) Its key was the Canadian west, an object of Canadian interest since long before Confederation. "The non-occupation of the North-West Territory is a blot upon our character for enterprise. We are content to play drone while others are working,” noted the Toronto Globe. "We can beat the United States if we start at once. It is an empire we have in view and its whole export and import trade will be concentrated in the hands of Canadian merchants and manufacturers if we strike for it now.” [[25]](#footnote-25) Opening the west would provide new markets for Canadian manufacturers and new products for export and both, of course, would be carried over Canadian railways. Equally important, like Confederation itself, the National Policy was worthy of the efforts of all Canadians. Sir Wilfrid Laurier told the Canadian Manufacturers’ Association meeting in Quebec City in 1905 that

the settlers in western Canada will require clothes, they will require furniture, they will require implements, they will require shoes—and I hope you can furnish them to them in Quebec—they will require everything that man has to be supplied with. It is your ambition, it is my ambition also, that this scientific tariff of ours will make it possible that every shoe that has to be worn in those prairies shall be a Canadian shoe ; that every yard of cloth that can be marketed there shall be a yard of cloth produced in Canada ; and so on and so on... [[26]](#footnote-26)

I have suggested elsewhere that the same motivation that produced a domestic National Policy also guided Canadian policy in its relations with the United States in the latter part of the nineteenth century. This was obviously true in the case of Canadian trade policy. But I think it was equally true in three other Canadian-American problems. The contest with the United States over inshore fishing rights and commercial privileges in the North Atlantic, over the right to pelagic seal fishing in the North Pacific, and over control of the access routes to the Yukon and hence over the Yukon trade was fundamentally one problem. Simply stated that problem was whether Canada could maintain its own program of economic nationalism in competition with American economic nationalism for the exploitation of the natural wealth of this continent. If Canada was forced [35] to surrender her inshore fisheries and commercial privileges, to with- draw from pelagic sealing and to give away the Yukon trade, then it was clear that the goals of the domestic National Policy, no matter how ardently pursued, would not be achieved. But if, on the contrary, Canadian rights and privileges were maintained on the Atlantic and the Pacific and Canadian trade would secure a foothold in the Yukon, then the success of the National Policy would be enhanced and the economic foundations of Canadian nationhood would be buttressed. And if this argument seemed valid to Canadians in the nineteenth century, as I think it did, it seemed equally valid in the twentieth century.

At times it was expressed in particularly defensive and distrustful tones. In his final election manifesto in 1911 Robert Borden referred to the reciprocity agreement of that year in these words : "We must decide whether the spirit of Canadianism or of Continentalism shall prevail on the northern half of this continent.” [[27]](#footnote-27) The revolting eighteen Toronto Liberals ("certain hysterical women of the male sex” Sir Richard Cartwright called them) were even more explicite. "The Unrestricted Reciprocity which would naturally follow would”, they believed, "make it more difficult to avert political union with the United States.” [[28]](#footnote-28) But at other times the note was more positive. In 1949 a Conservative Member of Parliament argued as fervently for an all-Canadian highway as Sir Charles Tupper had argued for an all-Canadian railway in 1880. "There is no excuse,” he told the House of Commons, "for making Canadians who wish to cross Canada from east to west go through the United States in order to do so. As Canadians we are entitled to a Canadian road.” [[29]](#footnote-29)

One final word about the National Policy. I am not suggesting that it was simply a manifestation of English-speaking Canadian determination to differentiate itself from the United States. Indeed, as with Confederation itself, its formulation and execution could not have been accomplished without the agreement and support of French- speaking Canadians. However much they might differ about other matters and other policy decisions both nationalities could and did support the National Policy, both agreed that it was an essential defence against American absorption. It is true that French-speaking Canadians were more inclined at times to acquiescence in the policy than to waxing enthusiastic over its merits and that its most ardent spokesmen generally were English-speaking Canadians. It is also true that English-speaking Canadians recognized their dependence on French-speaking Canadian support to make the policy work. But none of this detracts from the significance of the National Policy to English-speaking Canadians as a manifestation of their will to maintain their Canadian identity.

[36]

Perhaps the most difficult task for English-speaking Canadians has been to develop a cultural identity independent from that of the United States. A common language, some obviously common cultural traits and common social goals hâve all worked against the recognition of an English-speaking Canadian culture. Yet a cultural identity was an essential prerequisite of an English-Canadian identity : to identify oneself solely with a National Policy or even Confederation was not enough. As the Group of Seven argued in their statement of purpose, "an Art must grow and flower in the land before the country will be a real home for its people.” This is what the Group of Seven hoped to achieve for Canada. The artists acknowledged that their work, harsh in expression and vivid in color, would meet with "ridicule, abuse or indifference.” But they appealed to "intelligent individuals” to welcome and support any form of Art expression that sincerely interprets the spirit of a nation’s growth.” [[30]](#footnote-30) Something of the same motivation in the more general field of communications lay behind the creation of the Canadian Broadcasting Corporation. When Mr. Bennett explained the reasons for the establishment of the System of public broadcasting to the House of Commons he spoke of "national thought and ideals.” "This country must be assured of complete Canadian control of broadcasting from Canadian sources, free from foreign interference or influence,” he said. "Without such control radio broadcasting can never become a great agency for the communication of matters of national concern and for the diffusion of national thought and ideals, and without such control it can never be the agency by which national consciousness may be fostered and sustained and national unity still further strengthened.” [[31]](#footnote-31) As a vehicle for fostering national consciousness and for giving expression to Canadian artistic endeavour the role of the C.B.C. over the years has been eminently successful.

The search for a cultural identity was also made by a large segment of the English-speaking Canadian religious community. In addition to the other and perhaps more important reasons for union, for many Protestants the founding of the United Church of Canada expressed in religion what the Group of Seven was expressing in art. Of course, as the Group of Seven acknowledged the universality of artistic expression, so too did members of the United Church pro- claim the universality of their faith. "The heritage of the Gospel we have in common with fellow-Christians the world over,” noted the Reverend George Pidgeon of the Presbyterian Committee on Church Union. "But,” he added, "we have also the heritage of the Canadian spirit and this will find in the new church an expression and an instrument peculiarly its own.” [[32]](#footnote-32)

[37]

It would be naive to assume that English-speaking Canadians have only reacted defensively and competitively to the influence of the United States. The attraction of the United States has been positive as well as negative and the similarities between English-speaking Canadians and Americans have been and doubtless will continue to be more readily discernible than the differences. In part this is true because of common experience and challenges. Both peoples owe much to their European antecedents (Canadians perhaps more than Americans) but both peoples are North American and have shared a common goal of exploiting the natural wealth of this continent. And, generally speaking, they have adopted similar if not identical techniques of doing so. The exchange of ideas and methods for extracting wealth from the continent has benefited both nations.

Numerous examples of this can be found in the history of the opening of the Canadian and American west. Harold Adams Innis noted that the development of the Canadian west was hastened by the movement of Canadian farmers into the American high plains training ground before they moved on to the Canadian prairies. "American technique supported the rapid expansion of Canada in the economic development of British Columbia and the Prairie Provinces during the early years of the present century,” Innis explained. "The long depression which preceeded the turn of the century trained a population in American agriculture, and the marked boom which followed was accentuated by the adoption of American experience.” [[33]](#footnote-33) Again, Paul Sharp has observed regarding Canadian Indian policy that "American experience served as guide and warning to Canadian officials. It convinced them that no policy could succeed, however humanitarian or enlightened it might be, unless it was based on consistency and integrity.” [[34]](#footnote-34) For their part, scientists at the Dominion experimental farms developed the hybrid wheats which enhanced the value of the wheat economics on both sides of the 49th parallel.

In part, too, the similarity arises from common problems. It is not surprising, after all, to find Grangers in Canada as well as in the United States, nor should we have expected Henry Wise Wood to leave his agrarian ideology behind when he left Missouri for Alberta. The point is that high freight rates, high tariffs on consumer goods and manufactured products, grain elevator monopolies, and low wheat prices were as much a burden for the farmer in North Dakota who joined the Non-Partisan League as they were for the farmer in Alberta who joined the U.F.A. And, without belaboring the point further, common ideas, experiences and problems gradually convinced English-speaking Canadians that there was as much to be [38] gained by sharing the continent with the United States as by competing with the United States for dominence of it.

This conviction was always measured and cautious. At no time was there any significant support for either political or economic union. The Commercial Union agitation of the late 1880’s, which Sir John Macdonald said would lead to political union, was deliberately com- promised by the Liberal Party in order to retain tariff policy autonomy under Unrestricted Reciprocity. And further examination of the Unrestricted Reciprocity reveals that the Liberal Party would have settled for much less than their proposal seemed to indicate. "Unrestricted Reciprocity,” wrote David Mills, "means a large measure of reciprocity—negotiations not confined to natural Products—not restricted to any particular articles of commerce. I believe... you can have a treaty which will embrace a large list of scheduled articles leaving many things still subjects of taxation.” "You are pressing the point too far when you understand that Unrestricted Reciprocity meant a treaty including absolute interchange of all products of the two countries, without any exception at all,” Laurier added in a letter to Blake in 1892. [[35]](#footnote-35) And Conservatives as well as Liberals desired some measure of reciprocity with the United States. As Tilley remarked in introducing the National Policy Tariff, "the Government believe in a reciprocity tariff.” [[36]](#footnote-36) The desirability of maintaining and extending trade relations with the United States was never denied. But neither Liberals nor Conservatives were willing to pay too high a price for any extension. George Foster said in 1888 that Canada would do all in its power to build up trade with the United States "in so far as [it does] not conflict with the policy of fostering the various industries and interests of the Dominion which was adopted in 1879.” [[37]](#footnote-37) Nine years later, the Liberal Minister of Finance, W.S. Fielding, declared, "if our American friends wish to make a treaty with us, we are willing to meet them on fair and equitable terms. If it shall not please them to do that, we shall in one way regret the fact, but shall nevertheless go on our way rejoicing, and find other markets to build up the prosperity of Canada independent of the American people.” [[38]](#footnote-38)

The common problems of English-speaking Canadians and Americans in the 20th century have tended to dampen the harshness of reaction and stimulate a spirit of cooperation. Even in the highly sensitive realm of defence policy the probability of an American attack on Canada was being questioned by the Canadian Army itself in the 1920’s. "The history of the United States and Canada, the common civilization of the two countries, the intimacy of their economic and social ties, and the impossibility of making adequate preparation for [39] the defence of the border, all make war with the United States too remote a possibility for serious consideration,” the *Canadian Defence Quartely* proclaimed in 1924. [[39]](#footnote-39) English-speaking Canadians, who half a century earlier would have reacted with suspicion and alarm, accepted with equanimity and realism Franklin D. Roosevelt’s declaration in 1938 that "the people of the United States will not stand idly by, if the domination of Canadian soil is threatened by any other empire.” Two years later the Permanent Joint Board of Defence was established in the Ogdensburg Agreement and in 1941 the Hyde Park Agreement instituted a production sharing scheme in North American defence materials.

Nationalism, Professor Hayes has written, "relates man to his nation’s historic past and identifies him and his descendants with the future life of the nation. And its goal is the assurance of freedom and individuality and autonomy, if not to the person, at least to one’s nationality and national State.” [[40]](#footnote-40) He contends that the essential ingredients of nationalism are a common language and historical antecedents made up of religious, political, economic and cultural traditions. The political manifestations of nationalism become apparent when these traditions are infused with the spirit of patriotism or "love of country” inspired by the efforts of politicians and institutions. With the growth of industrial societies in the western world in the latter half of the 19th century national sentiment was given another dimension, that of economic nationalism. "Especially after 1880 each partially industrialized country utilized the sentiment of nationalism and the power of the national government to protect by tariffs and bounties its own industry against foreign competition.” [[41]](#footnote-41) And, adds Hayes, contemporary with these developments "was a manifold display of national intolerance. Back of this was the drive of heated patriots for national strength and power, and their conviction that tolerance of dissent and division within a nation would gravely weaken it.” [[42]](#footnote-42)

The quest by English-speaking Canadians for an identity parallels the development of modem nationalism outlined by Professor Hayes. Obviously, English-speaking Canadians in the 19th century possessed a common language and a heritage of protestantism, of parliamentary institutions and a "British way of life” or culture. Confederation and Confederation’s outstanding political figures like Brown and Macdonald did much to infuse this basis for nationalism with the spirit of patriotism among English-speaking Canadians. So too did small but influential groups like the Canada First movement and periodicals such as The Week. Colonel G.T. Denison, one of the founders of Canada First later recalled that "Confederation had [40] just the summer before been completed and we were full of it. We agreed to unite to stir up a Canadian national sentiment and to do all we could to unite the provinces, to bring in more, and to place the interests of Canada above all other considerations, party or Personal.” [[43]](#footnote-43) Nor did the churches or schools ignore their patriotic duty. Regarding the latter, the briefest examination of school history texts toward the end of the century in English-speaking Canadian schools will reveal the emphasis placed on loyalty to Canada, to the Crown and to the Empire. And equally apparent was the economic role played by the National Policy in broadening the base of national sentiment among English-speaking Canadians. In his classic work, The Range Men, L.V. Kelly acknowledged in 1913 that the Canadian Pacific Railway had made the boundary a reality in the Canadian west. "Settlement received a great impetus, and large numbers of people arrived. Progress in the towns was marked, and by the close of the year (1883) there were three newspapers being printed within the boundaries of the country that five years before had been the unsurveyed kingdom of the Indian tribes.” "From the east there was direct railway communication,” he added. "Benton as a source of supply was practically wiped out, though some stuff was hauled from that point for a year or so longer. But the railroad had made Calgary the distributing and shipping point, had broadened the markets of the ranchers from local demand to British Columbia and the East.” [[44]](#footnote-44)

In the process, the United States became the object of a display of national intolerance among English-speaking Canadians. Anti- Americanism was an essential characteristic of English-speaking Canadian nationalism. English-speaking politicians at Confederation, and for decades after, never hesitated to catalogue the sinful acts of American aggression and raise the bogey of annexation by the United States. Intolerant nationalist orators waxed hot and long over "presidential despotism” and "decadent democracy” south of the border. But I doubt that the ire of many Americans was raised by this. After all, for American nationalist contemporaries there was as much enjoyment and political reward in twisting the British lion’s tail as there was for English-speaking Canadians in plucking the eagle’s feathers. And nationalism, suggests Professor Hayes, like religion, must have its devils as well as its gods. If Canada, Crown and Empire were the gods of English-speaking Canadian nationalism, the United States, not always unjustifiably, ably played the role of the devil.

But if this national sentiment was intolerant, it does not necessarily follow that it was exclusive or isolationist. No English-speaking Canadian nationalist ever went so far as to declare that Canada could or would ever be totally self-sufficient in politics, economics, [41] and social or cultural objectives on this continent. The forces of geography, of economic interdependence and of social and cultural exchange were too strong to make such a declaration more than a whim or fantasy. Like the United States, Canada too, as John W. Dafoe stoutly insisted in a series of lectures at Columbia University in 1933, was "an American Nation”. And as self-confidence grew apace with the enhancement of Canadian status and stature in the first half of the present century, the harshness of nationalistis intolerance was muted by the growing realization of the mutuality of the best interests of Canada and the United States. Slowly and surely more and more English-speaking Canadians acknowledged the benefits of economic, social, and cultural intercourse with the United States. Certainly lingering fears remained and if annexation was generally dismissed the very real problems of foreign ownership became a worrisome topic of conversation by the 1950’s. But the point to note is that the emphasis was not on excluding American industry from Canada but on Canadian control of Canadian subsidiaries of American industrial plants. Implicit in this was the recognition by mid-century of a healthy Canadian compromise between the forces of reaction and reunion.

[42]

[43]

**La dualité canadienne à l’heure des États-Unis.**

“Contiguïté géographique
et sécurité militaire.”

Jacques LARUE-LANGLOIS

[Retour à la table des matières](#tdm)

Il semble logique, et nul n’est besoin d’un long exposé sur le sujet, d’affirmer que, face à la présente division du monde en deux blocs de nations qui s’affrontent, le continent nord-américain doive être conçu, sur le plan de la stratégie militaire à tout le moins, comme un tout devant obéir à un seul commandement centralisé dans la capitale du plus puissant des États de ce continent, pays qui est en même temps un des protagonistes de cette division en deux camps et de la guerre froide qui en découle. Partant de cette conception, il est facile de conclure que le Canada n’est plus, dans le cadre d’un tel système, que l’avant-poste de la sécurité militaire du continent américain et par conséquent dépendant, en matière de défense, des États-Unis dont la population représente plus que les trois quarts de la population totale du continent. De là à affirmer carrément que le Canada doive être doté d’armes nucléaires sous la surveillance des États-Unis à partir du moment où ceux-ci ont choisi cette arme comme mode de défense et même — nous le verrons — d’attaque préventive, il n’y a qu’un pas à franchir.

Parce que nous ne croyons pas que le monde doive être divisé en deux blocs ; parce que nous ne croyons pas à l’efficacité de la stratégie militaire américaine ; parce que nous rejetons comme étant inhumaines et immorales les armes nucléaires, nous refusons de franchir ce pas. Je ne crois pas qu’il soit nécessaire, ni surtout désigné ici, d’exposer les raisons qui nous incitent à rejeter les armes nucléaires, quoique ces raisons à elles seules devraient suffir à justifier notre position dans le rôle du Canada sur le plan de la défense. Tout ce qui a été dit et écrit au sujet du pouvoir de destruction de ces chefs-d’œuvre du sadisme le plus affreux et des résultats que peut entraîner, qu’a entraînés leur explosion, suffit à nous décourager de préconiser l’utilisation de ces engins de mort et de destruction. Qu’il me soit donc permis d’expliquer ce qui ne va pas dans le système de défense choisi par les États-Unis d’Amérique et comment la division du monde en deux camps ennemis est susceptible d’entraîner notre planète à sa perte, pour vous dire ensuite comment le Canada pourrait jouer un rôle important dans la sauvegarde de la paix mondiale.

Après avoir pratiqué, depuis 1945, des politiques militaires de contingence puis de réplique massive face à l’arme du siècle, les Américains [44] pratiquent, depuis Foster Dulles, une politique dite de dissuasion massive. La base de cette politique est extrêmement simpliste. Chacun des protagonistes possédant des stocks de bombes d’abord atomiques, puis thermo-nucléaires, chaque jour grandissants, et pouvant par conséquent répondre nucléairement à une attaque nucléaire, il devient absolument essentiel de s’assurer que jamais n’éclate une guerre nucléaire. En un mot, la guerre est devenue intolérable, inacceptable si elle doit être totale. Comment la prévenir ? Très simple : préserver la paix en préparant la guerre et, César à l’appui — en oubliant d’ailleurs le contexte historique de cette citation de l’empereur romain — on décide d’établir un délicat équilibre de la terreur.

Les États-Unis se mettent en tête d’avoir en leur possession plus de bombes qu’il n’en faut pour anéantir l’ennemi. Le prétendu ennemi, l’U.R.S.S., en fait autant. Avec le résultat que l’on peut affirmer sans contredit que, aujourd’hui, les États-Unis ou l’U.R.S.S. ont, de part et d’autre, en leur possession une puissance de destruction nucléaire telle qu’elle leur permette d’expédier sur la tête de chaque citoyen de l’autre bloc — homme, femme et enfant — l’équivalent de dix tonnes de T.N.T.

La course aux armements constitue une croissance organique qui ne doit s’arrêter que lorsqu’aucun des concurrents n’a l’avance sur l’autre ou, plus précisément, quand chaque partie croit qu’elle peut se détendre. Dans la pratique, ni l’un ni l’autre côté n’a jamais cru que l’équilibre avait été atteint et la course se poursuit encore aujourd’hui. À mesure que les réserves d’armes prennent de l’ampleur, des problèmes graves se posent. Une réplique nucléaire serait peut-être difficile à justifier dans le cas d’une agression mineure de la part de l’ennemi et il faut par conséquent maintenir sur pied des forces armées « conventionnelles ». Il est cependant impossible à l’Occident d’égaler en nombre une armée de terre soviétique. Aussi faut-il songer à munir les forces dites « conventionnelles » d’armes nucléaires de « faible puissance » — c’est-à-dire à peu près du style de celle qui tua 100,000 Japonais à Hiroshima, le 6 août 1945. Mais, et il fallait s’y attendre, les Russes font la même chose et les stratèges américains en sont maintenant à envisager sérieusement la possibilité de déclencher non seulement une guerre nucléaire préventive — c’est-à-dire attaquer le premier l’ennemi qui, selon toutes apparences se prépare à la guerre nucléaire, afin de n’être pas mis dès le départ dans une situation d’infériorité par une attaque surprise — mais une guerre nucléaire devant servir de précaution contre une attaque de l’Europe occidentale par des forces soviétiques « conventionnelles ».

Or il est évident, et vous me permettrez de le répéter encore une fois, qu’une guerre mondiale, à l’ère de l’atome, signifierait un suicide collectif du genre humain et la fin d’une civilisation qui remonte quand même à 5,000 ans. L’utilisation de la bombe H rend caduque la poursuite de la victoire dans le cadre d’une guerre totale. Quiconque [45] songerait à « gagner » une telle guerre est pire qu’absurde, il constitue une menace à son pays et au genre humain tout entier.

Déjà, cependant, on envisage une telle guerre ou du moins une guerre nucléaire qu’on a osé qualifier de « limitée ». Ainsi, Herman Kahn, anciennement de la *Rand Corporation* (organisme chargé par le gouvernement des États-Unis, sous l’administration Eisenhower, d’étudier les applications pratiques d’une guerre nucléaire), a écrit dans son livre *On Thermonuclear War*, publié aux presses Princeton en 1961, que nous devions imaginer deux pays, tous deux « ... prêts à perdre des millions de citoyens plutôt que de se rendre ou de faire trop de concessions (*accommodate too far*),... chacun étant prêt à risquer quelques centaines de millions de vies ». Il poursuit en expliquant que le nombre des morts pourrait varier entre deux millions (sans doute un minimum réconfortant à ses yeux) et cent millions et nous assure qu’une telle tragédie n’empêcherait pas la majorité des survivants et leurs descendants de poursuivre une vie heureuse. Décidant que personne n’est désireux de détruire le monde entier, il affirme que la question importante est la suivante : « S’il est inacceptable de risquer la vie de trois milliards d’êtres humains afin de nous protéger d’une attaque surprise, combien de personnes serions-nous prêts à risquer ? » La réponse, croit-il, est que « les États-Unis et l’Otan seraient prêts, à contre-cœur, à envisager la possibilité que cent ou deux cents millions d’habitants (à peu près cinq fois plus que le nombre de morts de la deuxième guerre mondiale) meurent des effets immédiats d’une guerre nucléaire, ces chiffres ne tenant aucun compte des effets à long terme causés par les radiations »...

Il semble à monsieur Kahn que cent ou deux cents millions de morts constituent une progression normale par rapport à la deuxième guerre mondiale et que nous ne devions pas nous dissuader de livrer une telle guerre sous le seul prétexte des torts causés par la suite aux survivants. Il croit en effet que ceux qui prennent les décisions en ce sens pourraient fort bien « ... accepter le grand risque qu’un pour cent de nos enfants à venir naissent difformes, si cela devait signifier que l’Europe ne tombe pas aux mains de la Russie. Il y aurait environ deux cents millions de personnes, à travers le monde, souffrant d’infirmités mineures ». Il serait déplorable d’être atteint de ces infirmités, mais « elles ne se manifestent généralement pas de façon dramatique ». Il appert en effet au personnel de la défense civile de la Rand Corporation « que des sociétés du genre de celles qui peuplent les États-Unis et l’Union soviétique ne sont pas véritablement handicapées par le poids normal des infirmités ».

Il semble donc que nous ayons à peine notre juste part d’infirmes. D’ailleurs, il ressort du même exposé que nous ne devions pas nous plaindre trop des effets de la guerre sur les survivants. Ceux qui seront, durant une certaine période de temps, exposés régulièrement aux retombées radio-actives pourraient fort bien voir leur vie diminuée de dix ans, ce qui équivaut à la marge d’espérance de vie gagnée depuis 1900 sur le continent nord-américain. À la question de [46] M. Kahn : « Les survivants envieront-ils les morts ? » il semble que l’on puisse répondre : « Ils n’en accepteront que mieux de vivre dix ans de moins. »

Nous n’avons pas non plus à nous décourager si chacune des 53 régions métropolitaines les plus importantes de l’Amérique du Nord, peuplées par à peu près la moitié de notre population et gardiennes de la moitié de nos biens, devait être entièrement détruite. Monsieur Kahn maintient en effet que nos villes de moindre importance et même nos villages disposent des ressources et de l’habileté nécessaires « ... à reconstruire le pays en dix ans environ ».

En dépit de toutes ces recherches sérieuses sur lesquelles s’est penché le gouvernement des États-Unis, il importe de considérer que la politique de dissuasion n’a jamais été poursuivie jusqu’où devait la pousser logiquement la doctrine sur laquelle elle repose. En effet, une politique de dissuasion sérieuse devrait nécessiter un vaste programme de défense civile. En l’absence d’un tel système, l’ennemi pourrait bien douter du sérieux de la menace que les États-Unis font peser sur lui.

Pour que l’ennemi soit convaincu d’une menace de guerre sérieuse, il faudrait ajouter aux mesures offensives celles d’un immense système de défense civile qui procéderait à l’installation sous terre de la plupart des industries essentielles du continent, qui disperserait la population et qui prévoirait même des abris communs de nature à protéger du choc immédiat de l’explosion et situés, par conséquent, à deux ou trois cents pieds sous terre. Sur le plan économique, nous ne savons pas ce que coûterait la mise au point d’un tel système de défense civile, mais il semble indubitable qu’il faudrait débourser plusieurs centaines de milliards de dollars pour installer à de grandes profondeurs souterraines les industries stratégiques du continent. Sur le plan psychologique, cela voudrait dire l’abandon, par nos voisins du Sud et par nous-mêmes, de ce qu’ils entendent — et que nous nous plaisons à partager avec eux — par the *American way of life*. Sur le plan social, l’existence même d’êtres humains à la surface de la terre immédiatement avant l’attaque et surtout sous la terre après l’attaque deviendrait une aventure et le seul maintien en état d’alerte constant d’immenses abris souterrains mènerait à un incroyable réajustement social. Sur le plan politique, enfin, il serait impossible de mener à bonne fin une entreprise de cette envergure sans une enrégimentation stricte appuyée par une énorme propagande gouvernementale ayant pour but de changer complètement l’attitude de la population et des concepts de vie actuelle. Les notions de liberté civile qui ont cours chez nous seraient inévitablement minées par le besoin de mener à bien cette partie intégrante de la politique de dissuasion massive. C’est un congressman américain, M. William P. Ryan, de l’État de New York, qui affirme : « Même si le système de défense civile ne devait jamais être utilisé, son organisation changerait énormément la façon de fonctionner de la société américaine. »

[47]

Quel serait enfin l'effet de tout ce travail de préparation à la guerre nucléaire sur l’ennemi en puissance ? Les instigateurs de la défense civile suggèrent qu’il serait moins enclin à attaquer. Mais, étant donné la psychologie des relations internationales dans le contexte de la guerre froide, peut-on être certains que ce serait là la réaction normale de cet ennemi possible ? Nous devons nous rappeler qu’à l’instar de l’image que les États-Unis veulent bien entretenir d’eux, l’U.R.S.S. et la Chine se font des États-Unis une image de puissance d’agression. Le fait de voir les États-Unis se tapir littéralement sous la terre ne pourrait donc que contribuer à renforcer leurs convictions que les Américains se préparent à une attaque contre eux. Il deviendrait logique que le bloc communiste déclenche une attaque préventive contre les États-Unis avant que le système de défense civile de notre continent ne soit complété. Tout au moins, les préparations américaines contribueraient-elles à accentuer la course aux armements, rendant plus difficiles encore les possibilités de réconciliation et de compromis sur la question du désarmement. Ainsi, une politique de dissuasion massive, si elle devait inclure un système complexe de défense civile, contribuerait-elle probablement à aggraver la peur et à rendre encore plus plausible l’holocauste qu’elle vise à éviter.

En somme, la dissuasion massive tend à instaurer une société militariste, à restreindre les libertés civiles et à établir des mesures totalitaires du genre même de celles contre lesquelles elle veut défendre la population ; tandis que, sur le plan extérieur, elle augmente la probabilité d’une attaque nucléaire en la provoquant en quelque sorte plus qu’elle ne la prévient.

Les tenants de la position contraire à celle-là, que préconise le Mouvement pour le désarmement nucléaire et la paix — et que je soutiens ici — ont une argumentation très simple. Pour eux, le Canada est, à cause de sa position géographique, incapable de se retirer des accords de défense qui l’unissent aux États-Unis dans le cadre de NORAD ou de l’entente qui permet au gouvernement américain d’armer des bases nucléaires chez nous. Si la dissuasion américaine dissuade, disent-ils, le Canada en retire tout le profit ; si elle ne dissuade pas, le Canada en souffre encore davantage que les États-Unis puisque le système de défense américain contre une attaque possible de bombardiers ou de fusées intercontinentales est tel que les bombes ennemies seraient interceptées et envoyées au sol au-dessus du territoire canadien plutôt qu’au-dessus du sol américain. Ces propositions, je l’avoue, sont absolument irréfutables mais elles ne constituent pas, à elles seules, une bonne raison, devant, inciter le Canada à supporter toute politique de dissuasion que les États-Unis auront choisie. Si la politique américaine de dissuasion massive n’est pas la meilleure politique possible pour prévenir la guerre nucléaire ou si une augmentation de la capacité destructrice de la force de frappe américaine — ce qui constitue la raison principale d’étendre au Canada les armes nucléaires prévues par le système de défense des États-Unis — n’est pas de bonne politique, en cela qu’elle ne renforce pas le pouvoir [48] de dissuasion de la force américaine, alors le fait que nous ne puissions échapper aux avantages ou aux méfaits de cette politique ne suffit pas à justifier notre adhésion à ce système. De plus, s’il existe une possibilité qu’en endossant cette politique et en y participant avec les États-Unis nous augmentions les dangers d’une attaque nucléaire en Amérique ou que nous réduisions le poids diplomatique que pourrait avoir notre pays en incitant les autres gouvernements à chercher une solution à long terme par voie de négociations au problème du désarmement, alors nous devons nous abstenir de participer à l’élaboration et à la mise en action de cette politique de défense.

L’appui du Canada à la politique de dissuasion massive des États-Unis repose sur la proposition que cette politique est la meilleure possible ou, tout au moins, est indispensable à la prévention d’une guerre nucléaire. Or, cette proposition elle-même s’appuie sur une présomption, à savoir que la politique soviétique est — et continuera d’être — la suivante : « L’Union soviétique doit *étendre son idéologie et sa puissance par tous les moyens possibles, y compris par l’action nucléaire*. » Si nous prenons cette présomption pour acquise, il devient évident que rien ne peut dissuader les communistes d’attaquer l’Amérique si ce n’est la possibilité pour le bloc occidental de riposter par une attaque du même genre lancée contre lui.

Il faudrait cependant examiner sérieusement une autre série d’hypothèses : premièrement, que les leaders soviétiques sont convaincus que les puissances occidentales sont décidées d’empêcher l’Union soviétique *d’étendre son idéologie et sa puissance par tous les moyens possibles, y compris par l’action nucléaire*; deuxièmement, que la force nucléaire soviétique a été mise sur pied après celle des États-Unis — ce qui est indéniable — afin de servir de mode de dissuasion contre une attaque possible de la part des États-Unis ; troisièmement, que les leaders soviétiques ne croient pas que la simple existence des démocraties libérales capitalistes constitue une menace mais sont persuadés que la doctrine communiste peut conquérir le monde dans le cadre d’une compétition pacifique ; et, quatrièmement, qu’ils sont désireux de répandre la doctrine communiste à travers le monde mais croient que le meilleur moyen d’arriver à cette fin est l’utilisation des moyens économiques et idéologiques et, par conséquent, préfèrent utiliser leurs ressources financières au développement économique de leurs pays, ces mesures devant constituer, aux yeux des peuples non engagés, la meilleure preuve de la supériorité de leur système.

Je crois fermement que cette série d’hypothèses — qui, si on fait la transposition, ressemble étrangement aux raisons profondes d’agir que nous, du bloc occidental, nous prêtons à nous-mêmes — est tout aussi réaliste que celles sur lesquelles s’appuie la politique de dissuasion des États-Unis. Et dans la mesure où cette alternative est valable, le système de défense par dissuasion massive des États-Unis devient la cause principale de ce qu’il veut éviter à tout prix.

[49]

Même en supposant que la conjoncture actuelle de l’accumulation des stocks nucléaires de part et d’autre puisse justifier, jusqu’à un certain point, l’actuelle politique américaine de dissuasion massive dans l’attente d’un accord sur le désarmement, cela ne tend aucunement à prouver que le Canada doive aider à rendre encore plus puissant le présent complexe nucléaire américain. Une autre présomption doit être prouvée avant que notre pays puisse agir ainsi et c’est que chaque augmentation de la puissance de destruction de la force nucléaire américaine est de nature à augmenter son pouvoir de dissuasion. Or, nous ne devons pas oublier que le danger principal d’une guerre nucléaire, outre celui d’une guerre par accident qui devient de jour en jour plus probable à mesure que diminuent les mesures initiales de vigilance et qu’augmente le nombre des gâchettes nucléaires, est celui que les Russes, prévoyant une attaque nucléaire contre eux, ne déclenchent une guerre préventive contre l’Amérique. Que le » intentions soviétiques soient agressives ou défensives, à partir du moment où ceux-ci supposent que l’Occident est en mesure de les détruire, il n’est que normal qu’ils interprètent toute augmentation de cette puissance de destruction comme la préparation d’une attaque précise contre eux.

L’ouverture de notre territoire aux fusées nucléaires américaines, si elle augmente donc la précision et la rapidité d’une riposte des États-Unis à une attaque soviétique, augmente d’autant la précision et la rapidité d’une attaque préventive des États-Unis contre l’Union soviétique. Les leaders russes ne manquent pas de voir ce point de vue et leurs craintes d’être attaqués les premiers n’en sont qu’augmentées, ce qui augmente d’autant leur justification à déclencher une guerre nucléaire préventive contre l’Amérique.

Ce que les tenants de la dissuasion massive doivent se rappeler sans cesse, c’est qu’une augmentation de la puissance de destruction d’un pays n’augmente pas automatiquement — du moins à l’âge des armes de destruction quasi totale — l’effet de dissuasion de ce pays. Une telle augmentation, à l’époque nucléaire, alors qu’un pays possède déjà assez d’armes pour annihiler totalement son voisin, peut tout aussi bien diminuer qu’augmenter la force de dissuasion.

Enfin, une soumission totale du Canada à la politique de défense des États-Unis réduirait les possibilités du Canada d’agir indépendamment ou de prendre la tête des pays neutralistes, pour contenir l’expansion et réduire la quantité des armes nucléaires à travers le monde, par voie de négociations.

Dans le cadre de la guerre froide, on a divisé le monde en « bons » et en « méchants » comme dans un *Western* de troisième ordre. Le neutralisme est encore considéré par certains comme étant immoral puisque ne se classant pas dans l’une ou l’autre de ces deux catégories. Longtemps, les Américains ont vu en Nehru une marionnette de Moscou tandis que, pour les Russes, Tito était l’outil de Wall Street. Heureusement cependant, certaines couches importantes de la société ont refusé qu’on les ramène à des catégories aussi stupides et [50] peu fidèles à la réalité. Pour les pays nouveaux dont l’indépendance est nouvellement acquise, la guerre froide et tout ce qu’elle entraîne d’idées préconçues ne veut rien dire : en Afrique du Sud, le problème n’a jamais été « communisme versus capitalisme », mais « Apartheid versus égalité et dignité humaine » ; en Angola, le problème n’est pas celui de « Moscou contre Washington », mais celui du respect de l’être humain contre le colonialisme sans merci à coups-de-pieds-au-cul ; au Vietnam, le problème n’est pas celui du « Vietcong *versus* les États-Unis », mais celui d’un peuple qui a faim et qui, après dix ans d’occupation militaire française et neuf ans d’occupation militaire américaine, voudrait bien qu’on lui foute la paix et qu’on le laisse se gouverner lui-même et décider de ses orientations politiques.

Durant plusieurs années, ces peuples furent isolés et faibles. Aujourd’hui, la majorité des pays-membres de l’O.N.U. — un nombre plus important que ceux qui ont signé la charte à l’origine — ne sont rattachés ni à un bloc ni à l’autre. Nous avons accompli un long chemin pour qu’un Birman plutôt qu’un Scandinave soit à la tête des Nations unies. En dépit de l’importance des « Deux Grands », les nouveaux États se sont taillé une tradition de neutralisme qui est vraiment différente de l’attitude de retrait négatif ou de médiation professionnelle de la Suède et de la Suisse. Le nouveau neutralisme est véritablement un neutralisme positif.

Au début, les neutres concentrèrent leurs efforts vers la lutte pour l’indépendance des pays colonisés. Peu à peu cependant se dessina pour eux un rôle de médiateur entre les « Deux Grands ». Plus tard, ce rôle s’étendit encore pour embrasser une philosophie et une stratégie pratique basées sur l’élargissement de la coopération internationale sur les plans économique et social. Depuis 1962, les pays d’Afrique ont entrepris la coordination d’un vaste plan visant à éliminer l’analphabétisme du continent africain d’ici 1980. Mais leur influence n’a pas cessé de se faire sentir en Europe. L’indépendance de l’Autriche, après la dernière grande guerre, découla du règlement, à Genève, de la guerre du Vietnam grâce à la médiation des Indes. À l’occasion de la crise de Berlin, il y a trois ans, les nations non engagées réunies à Belgrade déléguèrent Nehru et N’krumah à Moscou et Modibe Keita ainsi que Seekamo à Washington pour atténuer les dangers d’une aggravation de la situation.

Le tiers-monde seul ne pourra probablement jamais régler ses problèmes, par voie démocratique ou autrement, parce que les pays qui le composent n’ont que leur pauvreté à mettre en commun et qu’à mesure que les prix des matières premières baissent et que les surplus s’accumulent, leur condition économique dégénère vis-à-vis les pays surdéveloppés. De la même façon, les économies de ces derniers pays ne se complètent pas l’une l’autre puisqu’ils sont en compétition pour vendre différents modèles d’automobiles aux mêmes gens.

Mais les économies des pays pauvres et des pays riches pourraient se compléter mutuellement grâce à une réorientation du commerce. Une telle relation entre riches et pauvres procurerait un climat de [51] développement stable pour les pays neufs et un marché assuré pour nous. A mesure que s’amélioreraient ces relations, les économies des pays nouveaux se diversifieraient et leur importance comme marché mondial serait augmentée en fonction de leur pouvoir d’achat grandissant.

Le Canada, soulagé de ses surplus de blé par la République populaire de Chine puis par l’U.R.S.S., n’a pas besoin qu’on lui rappelle que des avantages semblables découlent nécessairement de l’expansion de son commerce selon les grandes lignes que nous venons de mentionner, c’est-à-dire que ses relations commerciales s’étendent non seulement avec les pays nouveaux, mais aussi avec ceux du bloc communiste. Le vrai but du neutralisme n’est pas de mettre au point un troisième bloc de nations, ce but n’est que temporaire et adapté à la situation présente ; le vrai but du neutralisme est la dissolution de ces blocs arbitraires, la stimulation du trafic commercial sans tenir compte de considérations politiques et la préparation d’une reprise en sous-oeuvre d’une coopération politique internationale durable.

Voilà le rôle que doit jouer le Canada sur le plan international. Voilà pourquoi le Canada doit abandonner les ententes de défense qui en font un satellite des États-Unis et qui lui enlèvent toute possibilité d’objectivité face aux pays vraiment neutres en plus d’empêcher que ceux-ci n’écoutent sérieusement la voix d’un Canada indépendant de « partisannerie ». Voilà où doivent aller les immenses sommes d’argent que le Canada dépense présentement dans des manœuvres qui ne peuvent que contribuer à la précipitation de la destruction du monde.

[52]

[53]

**La dualité canadienne à l’heure des États-Unis.**

“ALLIANCE
AND INDEPENDENCE.”

John HOLMES

[Retour à la table des matières](#tdm)

I am immodestly assuming that you have asked me to grapple with the central question about Canada’s existence in the second half of the Twentieth Century : Can we exercise enough independence in the world community to justify our seeking to play an independent role at all ? In an era dominated, and likely to be dominated for some time to come, by the nuclear super-powers, is our foreign policy bound to be determined by the fact that we share a continent with one of them ? I was asked to express my own views and the view of English Canada. You will have my own, but I do not pretend to be speaking for English Canada because, happily for the health of this country, there is no monolithic corpus called English Canada and views on this subject cut across ethnic divisions. (In case you think that is intended as a plea for a unicultural or a multicultural Canada, I assure you at this early stage that I believe—and always have believed—in the bicultural and, if you like, bi-national basis of the Canadian polity.)

If I ignore the domestic issues which preoccupy us at present it is not because I think them unimportant but because they do not seem to me especially relevant to the question of the military dependence or independence of Canada. That question does, I recognize however, enter into the argument as to whether Canada should or could be two political entities rather than one. It is hard to predict, but I am inclined to think that the proximity of American military power would operate on two northern States as it does on one. I don’t think the United States would consider there were military reasons to persuade it to intervene to prevent the division of Canada—although they would probably regret the consequent weakening of an independent-minded but reliable ally. The Americans have become sophisticated enough to accept a more neutrally inclined country on its borders. Their equanimity might not stretch to accommodate a régime they chose to consider Castroite. We can’t escape the fact that the most powerful nation in the world likes friendly States on its periphery, and I suggest that two Canadas would find themselves with about the same freedom of movement as one Canada. That freedom, however, is just about as wide as is possible for any power less than super wherever it is situated. I feel all sorts of reasons, [54] emotional as well as rational, for arguing against divorce in the Canadian family, but I don’t think it is wise of us to threaten intervention from our large neighbour.

I am prepared, if you wish, to pursue in discussion the possible relations of two Canadas with the United States because these are things we ought to be willing to explore rationally. For the purpose of this paper, however, I must talk about Canada as it exists and, whether we like it or not, as it is committed in international organization.

I am sceptical of almost every absolute generalization about the independence of States. It is, of course, ridiculous for any country to expect uninhibited sovereignty and untrammeled freedom of action. But it is just as ridiculous for soppy internationalists to argue that all national sovereignty ought to be abandoned or for cynics to moan that no country except the super-powers has any freedom of movement at all. Such generalizations are particularly inapplicable to middle powers like Canada. We have proved and are continuing to prove that we can be an effective independent force in international affairs. At the same time we have voluntarily, in the pursuit of what seem to us Canada’s interests, contracted with the United States and other countries of the North Atlantic military alliances which limit our choice of action. It can be argued, however, that the limitation is imposed by the facts of life rather than the fact of the alliance and that the alliance is in fact a means of extending our freedom and guaranteeing our interests.

First of all let me stress that there is nothing except our own will to prevent Canada from withdrawing from NORAD or NATO and declaring itself neutral in the Cold War. Our military significance is not great enough to induce our allies to force us to remain. I have no doubt that they would be disappointed by our action and, if it was taken in a spirit of defiance, they would be angry enough to deny us some at least of the benefits of friendly association with them. The question is not whether we are free to withdraw but whether we want to pay the price. We have acted in Canada on the assumption that it was better for us to look after our own defences than to leave the United States feeling it had an exposed flank and tempted there- fore to take a more direct hand in our defence than we would like. However, the increasingly overwhelming military power of the United States and the development of long range missiles make it easier for the United States to ignore us now than in the past. The defence of the Continent rests more on the deterrent threat of Polaris and other missiles than on the *U.S. Strategic Air Command*. It is not conceived in terms of a series of peripheral bases to keep the enemy away. Nevertheless, so long as manned aircraft have a role to play, and they still have, our soil is of some importance to American defence because it is important to the defence of the S.A.C. The strategic situation, furthermore, is unpredictable. If, for instance, a reliable anti-missile missile were to be developed, the territory of [55] Canada would again be important in the defence of North America. In our calculations, therefore, we should still retain some of our traditional caution about the risks involved in abandoning our defences and thereby alarming our neighbours provocatively. The United States is a gentle giant to its friends, but it can be ruthless if provoked.

Part of the price we would pay for withdrawal would be loss of membership privileges in a club which has provided us with considerable advantages. No power our size—or even quite a bit larger— can hope to have a decisive voice in the great strategic issues. There are only two powers which can really be called decisive, and even they have allies hanging on to their arms. NATO is a much looser alliance than the rhetoric about it often suggests. By participating in its military establishment we are able to take part in its councils without in fact tying ourselves diplomatically to an inflexible bloc. In combination with other members we have not been without influence. We have, for one thing, been able to oppose from within some of the more rigid attitudes in the Alliance towards the non- aligned countries and the more dangerous forms of gamesmanship in confronting the Communist States. Our voice in European affairs, the cause of bloody sacrifice for us in two wars, would be reduced to nil if we were to leave NATO. It can be argued that our membership has involved us in deploying our forces in distant places and equipping them with weapons that no longer seem sensible. NATO strategy is, however, subject to change. It is quite possible for us to insist on a redeployment of our forces to fit a situation that has shifted a good deal since 1949 without resigning from the club.

Much the same can be said about our defence cooperation with the United States and specifically the NORAD agreement, which is one aspect of that collaboration. It is foolish of us to imagine that NORAD does or ever can give us an equal voice in the determination of United States or Western strategy. Nevertheless, our sovereignty is more likely to be respected because we have joint defence arrangements through which to express our views and assert our rights. The accumulation of decisive power in the hands of the United States is such that the ultimate decisions cannot be shared. Whatever they should have done in accordance with the literal implications of NORAD, the fact is that the Americans did not consult us over their policy in the Cuban missiles issue, and they are not likely to consult us or any other of their allies in similar situations in future. This may not seem right and just but it is a fact we had better learn to live with. The best we can hope for is that we may be involved in the political and military thinking that precedes these situations. By accepting a role as allies and partners, we are so involved. I do not want to exaggerate the extent of our influence, but it is not negligible. We are more influential when we act as responsible partners than when we act as carping critics. I do not argue that this is an ideal situation, but we do not live in an ideal world and we should hesitate to abandon [56] an advantage we have because it seems wrong in the abstract. Is it after all just and democratic even in the abstract that States should be equal even if one has twenty million souls and the other two hundred million ?

To withdraw from the U.S. alliance would not free us from the consequences of decisions taken in Washington. It profits us little to stake out a position intended to leave us neutral in a nuclear war. In peacetime diplomacy, however, we do want if not neutrality at least the freedom to differ with the United States in accordance with our convictions. But for this purpose, how much more freedom of movement do we need ? Contiguous allies are not bound to be the most docile. Few allies of the United States have stood up as independently for their own positions as have Canada and Mexico. Like Mexico, for example, we have maintained our own policy towards Cuba in the face of strong United States resentment, and the United States, however much its citizens fumed, has never even considered abandoning its principles to threaten either of us or pressure us unduly. On China or Vietnam, Suez or Angola we have acted independently of our NATO allies and in accordance with our conscience. We have recognized only that in differing with an ally one is bound to listen first to his arguments and break with him in sorrow rather than anger. I stress this independence not because I think it is a virtue in itself but because I want to prove from the record that we are not and do not have to be puppets.

It is frequently argued in Canada that our position as an influential middle power in the world be strengthened if we were to contract out of the Cold War and abandon nuclear weapons. The argument is that, free from this moral burden, we would have a stronger position of leadership among the middle powers, most of which dislike both alignments and nuclear weapons. These are in fact two separate things. We could refuse to have nuclear weapons in Canada or in the hands of Canadians and yet remain members of the Alliance. That is the Norwegian position. In doing so, of course, we would still remain part of an alliance which depends on nuclear weapons and we could not absolve ourselves of moral responsibility for their use. The aim that matters is the control of nuclear weapons, not the easing of the Canadian conscience. I do not deny that gestures of this kind would appeal to the non-aligned and win us credit. I suspect, however, that we would gain as much good will by rejecting the weapons for ourselves as we would from rejecting NATO.

I doubt whether the extra credit for denouncing our Alliance would adequately compensate us for our loss of influence among the strong Western allies. Paradoxically, the fact that we have been not only a country able to listen with understanding to the views of the non-aligned but also one which maintains some influence among the powerful has been an important factor in our being taken seriously even by those who profess distaste for alignment. I think those who abhor nuclear weapons would respect us less for a national renunciation [57] which is after all of very little importance to the nuclear balance than for working zealously at Geneva and within our Alliance to secure nuclear disarmament where it matters, that is on the part of the great powers. If we are going to reject nuclear weapons in the hands of Canada, let us seek to do so as part of a United Nations initiative designed to bring along with us as many members of the United Nations as possible rather than as a not very sacrificial demonstration of chastity.

I have argued that our record has proved we can be an influential and widely respected middle power while remaining a faithful founding member of NATO and a military partner of the United States. There has been a tendency in recent years to suggest that our influence was waning. There is some truth in the argument. So many new countries are being influential these days that we cannot expect to have the kind of authority we had in a smaller United Nations where our strength was relatively greater. Nevertheless, the demands on us for participation in UN peacekeeping, one important criterion of a middle power’s usefulness, have increased. We have recently witnessed furthermore a remarkable illustration of Canadian leadership in the convening in Ottawa of the technical conference of peacekeeping powers. In spite of the fact that this Canadian initiative was questioned by the Soviet Union and looked upon with scepticism elsewhere, 23 countries, including such vigorously non-aligned States as Ghana and the United Arab Republic, responded to the Canadian initiative. They did so because they trusted our good intentions. They knew the part we had played in developing the mediatory power of the United Nations and they knew that, in spite of our NATO alignment, it was not our intention to foster an international force to be used as a weapon of any group of powers.

On this question of neutrality I would like to say finally that so-called neutralism is irrelevant to most of the issues of the day. No country is neutral in all international disputes. Non-alignment is less important because alignment is less important. We are, I trust, moving away from the nightmare of a bi-polarized world and the simple theory that a country must be on one side or the other, and thereby automatically aligned for the good guys against the bad guys from Katanga to Peru. In the United States the belief that the world is all black and white has now been decisively rejected. In spite of the present cloud over Moscow we have reason to believe that the trend towards polycentrism is inevitable in the erstwhile Communist bloc. For my part I confess to being also *un peu Gaulliste*. The General’s view of the world and mine might differ on many subjects, but I can only wish him well in his effort to loosen up the rigidities which have trussed the West and paralyzed our imagination.

My argument may seem to be that we might as well stick with NATO and NORAD because they don’t matter much anyway and are likely to grow less important. I certainly don’t want to go that far. There are hopeful trends to be encouraged and Sound arguments for [58] readjusting our strategie thinking, but nevertheless the Western world must maintain adequate military strength because the whole world is still disorderly and frightening. We Canadians should continue to act in a spirit of military partnership with those who carry the main burden. Nevertheless, the fact that Western power is so largely concentrated in the United States inevitably loosens—or at least alters—the bonds of the Alliance because it reduces the responsibilities of the lesser allies. (It is heresy to say this out loud, but it seems to me indeniable).

Paradoxically also, it is because power is monopolized by the two giants that the world is kept in some semblance of order by mutual deterrence. It is because we have super-powers to checkmate each other that there is room for diplomacy, that lesser powers can maintain and exercise their independence and play useful roles in putting the world to right. We should not glibly assume, therefore, that the increasing disproportion between the military power of Canada and the United States necessarily undermines the independence of Canada. In the broad world scene where we now move, we play a much bigger part than we ever did when the United States was pacifist and isolationist. If in truth, therefore, our international identity grows more distinct, why need we assume that the military preoccupations of the United States are bound to diminish our sovereignty ?

One reason for the gloomy thinking about Canada’s chance for survival is that we are under the spell of current heresies about regionalism. Nations, we are being told constantly, are organizing themselves in continental agglomerations for economic and strategic survival. Canada, it is suggested, must accept its North American destiny. Why ? Because Europe is uniting, Africa is uniting and we risk being left as the Outer One. The premises for this conclusion are doubtful. Six West European nations may find advantage in economic coordination, but I don’t believe it is thereby proved that Canada must allow itself to be extinguished. Regionalism is a useful principle for specific purposes. It is sensible that the weak African States should seek to present a united front on political matters or that the small States of Central America should form a trading unit—or that Canada and the United States should cooperate in joint defence or the production of automobile parts. The over-riding fact of the present age is, however, that the world is so tightly inter- connected strategically and commercially that regionalism as a general principle is an anachronism. Surely it made more sense to argue that Canada’s destiny was North American when it took a month to cross the Atlantic. Surely also, the pattern of world trade, whether it be in rubber or coffee, wheat or nuclear power, proves that regional economic units are no magic formula for prosperity. The larger regional alliances—both the Atlantic and the East European alliances—are becoming less coherent. The United States itself has rejected a North American destiny. It should not be described merely as an American power or an Atlantic power or a Pacific [59] power. It is a world power which cannot be confined in any single community. How then can our continental isolationists prattle about Canada’s destiny being in North America, when the term has no meaning ? We too are a world power, albeit a middle power of modest resources and limited influence. We are partners of the United States but partners in missions which extend to all continents.

The Canadian will is too often smothered by a sense of regional doom. We tell ourselves that our country has an artificial economy, as if all nations were not the products of artificially contrived trade routes. We are told that divided we would inevitably—even a republic of Quebec—be swallowed by the United States. There is this constant assumption against which we must fight that being a nation at all, maintaining our links with Europe or other continents is somehow contrary to nature. But national boundaries are based on historical rather than rational grounds. The construction and perpetuation of a State, whether it is a nation State or a multi- nation State, is a matter of will. We have proved that by our political survival for 350 years. It has always required not only a will but also intelligence and good sense to live alongside an overpowering but benevolent giant, and it always will. I see no reason to believe that the chances of our succeeding are less great in this generation than in the past. In fact, they are better because relations between Canada and the United States are more rational. We are allies and partners. For the first time in history Americans are coming to appreciate the value to them of our independent existence ; and we are beginning to realize that loyalty to the Canadian idea does not re- quire us to be anti-American. The alliance machinery provides a formal means for guarding our interests in spite of our inequality.

I am not suggesting that we can imagine we live in outer space. There are for us important implications of living in North America and alongside a giant which we must recognize. My quarrel is only with those who think that when they have said : "Canada is an American nation,” they have said anything very meaningful about our role in the world. We should accept our cultural Americanness more easily and attach less significance to it. Canada is much more a political than a cultural entity. The peoples of North America have always been politically divided, but they have had to a large extent a common although diversified pattern of living, of work and play, dress and diet. To say that Canada is becoming Americanized because Canadians are fascinated by the World Series and shop in supermarkets is to jump to false political conclusions. We ought not to be beguiled by the unhistorial conclusion that Canada is ineluctably losing its identity, that we are growing less Canadian and more American.

I am not thinking only of English-speaking Canada. French Canada shares much of the North American pattern of life, in sports, in kitchens, garages, and shops. There is, of course, more that is culturally unique about French Canada, and I hope there always will be, [60] but it does not necessarily follow that the English-speaking Canadian’s will to survive is less. We should not overestimate the political implications of these cultural factors. Cubans are much more enthusiastic than Canadians about baseball. Does that make Cuba a U.S. satellite ?

There is one aspect of this North American cultural phenomenon which can affect our role in the world. We must not lose our own international perspectives, which have been to a considerable extent the product of trans-Atlantic cross-fertilization. The last thing we want to do is to shut ourself off from debate and research in the United States on international questions because it is the most vigorous in the world. However, if we are to be valued as we have been, we must contribute our detachment, the view from the North-West, the sensitivity of the middle power. We must not be smothered in United States assumptions. It worries me, for example, that English Canadians have tended so docilely to see General de Gaulle’s foreign policy through the injured eyes of Washington. On the other hand, we can be encouraged by the extent to which the Canadian public has maintained its own perspective on Cuba or even China. We must nourish our capacity to see the world as it looks not only from Ottawa but from Geneva or Delhi or Dar-es-Salaam or Colombey-les-Deux-Églises. This is one of the many aspects in which the whole country would profit from the more vigorous role in national policy- making I hope that French Canada will play. French Canadians do us all a service by maintaining close intellectual ties with the French- speaking world and thereby stimulating our intelligence and broadening our vision. You cannot do so, however, if you let your argument go by default through failing to lift your eyes beyond your own borders.

I think we Canadians are too much pre-occupied with the United States—and with Britain and France as well. We are constantly com- paring our power with theirs and feeling unnecessarily impotent. Too many people think of our foreign policy as if it were solely a matter of deciding whether or not we choose to follow the Americans or our mother countries. On most issues we should and usually do follow our own convictions, recognizing, as a sensible people should, that although we are not obliged to agree with the great powers we ought to recognize that their policies rather than ours are likely to be decisive. We do not have to follow United States policy on China, for example, but we need to recognize that it is United States policy on China that matters most and our policy should be designed to draw United States policy in the direction we would like to see it move. Whether this can best be accomplished by flouting the U.S. on the eve of an election or setting them a modest example when their emotions are calmer is one of those many tactical problems a middle power always faces. We ought to get used to seeing ourselves not as a failed great power improperly appreciated by our larger neighbours and cousins but rather as a middleweight performer in a [61] world ring crowded with other middleweights and lightweights with whom we form varying combinations in good causes. We should see ourselves as the respected member of inter-locking or overlapping associations : Nato, the Commonwealth, and with countries in the North Pacific or the Western Hemisphere.

It seems to me that geography is a much less important factor in a country’s international relations than it once was—partly because communication by air has upset conventional ideas of proximity and partly because, although we are far from achieving a reliable System of collective security, large countries are less free to bully their neighbours than they once were. Nevertheless sensible countries do adjust themselves to the contemporary facts of their situations. The Australians are wisely accepting their close relationship to populous Asian countries. The Finns sensibly recognize that they dare not join any combinations hostile to the Soviet Union. Canada has a more tractable large neighbour to deal with, but if we are wise we will recognize the importance for us of keeping the United States well disposed to us. It is not their military power we need fear or their military demands on us. We have to recognize, however, that in a dangerous world our own peace and prosperity depend on their. It is not in our interest that they should be weakened and humiliated— even when they follow policies we think foolish. It is not in our interest either that Congress should be mad at us when we have so many economic interests which are vulnerable.

Geography involves certain historical or traditional ways of looking at the map. Canada has traditionally thought of itself as an Atlantic country, but if we see ourselves through polar projection we recognize that we are members with the Russians and the Danes of an Arctic Community which aircraft and nuclear submarines are making more of a reality. We are a Pacific country as well, with our North Pacific neighbour Japan becoming for us one of the most important countries in the world. Then there is the Western Hemisphere, a concept which is basically historical rather than geographic.

South America is about as remote from us as any continent, and the idea of a special affinity among the Americas seems to me based either on a totally unrealistic significance attached to the Isthmus of Panama, on the accident that a single explorer is commemorated in the name of our two continents, or on the fact that we were all once colonized from Europe. The argument for our interesting ourselves in Latin America ought not, I think, to be based on these dubious historical-geographical grounds. Latin America is an area of crisis, and the world is so small we are all involved in all crises. There is mutual advantage, economic and political, in closer Canadian-Latin American relations—just as there are mutual advantages in closer Canadian-African relations ; we have unique points of contact with all God’s creatures. I am strongly in favour of closer association with Latin America, cultural, economic, and political, provided this is not accompanied by old-fashioned, isolationist ideas about shutting ourselves [62] up in this so-called Hemisphere. Whether this closer association is best achieved within or without the Organization of American States remains a question on which I am still open to conviction. I am not deterred by the often-expressed fear that membership would force us either to line up with the United States or quarrel with them dangerously. This is a problem we have in other organizations and it is not one we should back away from. I can see no incompatibility with our membership in the Commonwealth. My principal concern is whether Pan Americanism is a tendency which should be rein- forced at this time. Is it possible that this concept merely ties Latin America in an unnatural relationship to the United States, prevents it from helping itself and from finding its own unity, and stands in the way of a healthier relationship with Europe and other parts of the world ? Should Canada be plunging fresh into an alignment which is on the way out or one which may be repudiated or down- graded by the new forces in Latin America ? Is not the OAS becoming more and more an instrument by which the United States presses Latin Americans into line ? On the other hand should we not try to introduce our special brand of healing pragmatism into the turbulent arena of the OAS ? The Organization exists and although it may be an anachronism we do not want it to break asunder.

One of the reasons which would lead me to agree to our joining the OAS in spite of my doubts is that so many French-Canadians want to do so. I have reservations about some of the reasons advanced in French Canada, but I believe that we cannot have a strong foreign policy in this country if a strong consensus of either community is ignored. I agree with many French-Canadians that our international associations have been weighted in Anglo-Saxon or rather English-speaking directions, and I am strongly in favour of varying them. Frankly, however, I am uneasy about the argument of the common Latin culture which binds French Canada and Southern America. This is a little too racialist for me. Having struggled as we have to transform the Commonwealth from being an Anglo-Saxon empire into the model of a multi-racial association, I think we should be wary about these romantic notions of Latinity. What French- Canadians and Latin Americans may have in common which looks like Latinity is a mutual resentment of the arrogance of Anglo- Saxons. With that feeling I have as much sympathy as an Anglo- Saxon is capable of, but it is wiser to recognize it for what it is than to dress it up in cultural heresies all too redolent of notions spawned before the War in a sick Europe. Normans and Saxons and Celts, we have all got so mixed up in the past 1,000 years that I find this talk about Latin temperament about as nauseating as the myth of the Aryan or the white man’s burden.

Let me review in conclusion the main argument of this lecture. We tend to take too absolute a view of our relations with the United [63] States, to assume on the one hand that because we are military allies we can have no independence of our own or on the other hand to seek to disassociate ourselves entirely from this great nuclear power and declare our neutrality in the Cold War. Either course is possible, but I don’t think they are the only alternatives. First of all we should recognize that we have joined with the United States of our own choice to defend our continent because we thought that was the rational way of accomplishing a common purpose. We have also allied ourselves with the Atlantic countries in NATO because this seemed to us a sensible arrangement for Western defence against Soviet military power and because we preferred, for the sake of our independence, a multilateral to a bilateral alliance. It is not militarily crucial to the United States or any other allies that we remain in NATO and we can withdraw if we wish. Technological developments, and specifically the development of missiles, are likely to decrease the dependence of the United States on the use of Canadian territory, although there are unpredictable factors involved. The Pentagon can afford to regard our debate as to whether we should continue in NORAD or maintain nuclear weapons on our soil with more equanimity than we sometimes imagine.

The Western military alliance becomes less and less like an alliance every year because we cannot escape the implications of the fact that its military power and its strategy are bound to be determined by the one country that has the nuclear power as well as the most flexible conventional power. I have a great deal of sympathy with European leaders who are unhappy with this State of affairs, and I also have sympathy with the American planners who are doing their best to think up schemes to share military responsibilities and decisions— although I haven’t much respect for proposals like the Multilateral Polaris Force which avoids the problem of control. We will look at our dilemma more constructively if we see this situation as the inevitable result of military trends and not the result of American arrogance. I do not believe in the supreme wisdom of Washington, but in this dangerous age I would rather leave the ultimate decision on the use of nuclear weapons to Washington than trust to some unmanageable scheme for an Allied decision. I prefer this arrangement also because I prefer that nuclear weapons be concentrated in as few hands as possible. I hope that Canada will find it possible to remove all nuclear weapons from our territory as part of a calculated initiative to persuade other countries to do the same. We should not do so merely to prove our own nuclear purity or our superior virtue over the Americans ; such hypocrisy achieves nothing. We would have to recognize that we were able to dispense with nuclear weapons because we were taking advantage of the umbrella of nuclear deterrence provided by the United States and the Soviet Union. None of us, I think, likes this System of peace by deterrence and we want to press on to nuclear as well as conventional disarmament. We must, however, move on from where we are to where we want to go.

[64]

Am I suggesting that we should accept the domination of Western policy by the United States (with its paranoiac view of Communism and its military-industrial clique) ? By no means. I am really arguing against the assumption that the military factor is the only one which matters in the determination of foreign policy and international relations. In the first place I should say that, although I have always had doubts about U.S. policy towards Communist or neutralist States, I think it is wrong to consider it paranoiac or inflexible. Having the ultimate responsibility for Western defence, the United States is bound to be more conservative than the rest of us are or should be. While I don’t think we can share with the United States the ultimate decisions, I believe that we should vigorously try to influence its policies all over the world. That is why I earlier put the emphasis on our maintaining an independent perspective. I don’t think that we, or the British or the French, have to be nuclear powers or even the sharers of nuclear weapons to influence the United States or the NATO alliance. Washington is more likely to be impressed by the extent of our political influence in the world, the number of other middle powers we can muster to our side in the UN, for example, than by the minuscule contribution we can make in the military sphere. It is important to them, however, that we should remain partners faithful to the spirit of the alliance. They may not care very much strategically whether we maintain Bomarcs or forces in Germany, but it does matter whether we alter our defence role in a spirit of harmonious accommodation with our allies or renounce this role unilaterally.

Renunciation might give us a moral glow and an unmerited sense of courage in the face of a not very threatening Goliath, but it would achieve very little in affecting what really matters—the policies of the nuclear powers themselves.

John Holmes

[64]

[65]

**La dualité canadienne à l’heure des États-Unis.**

“L’INFLUENCE CULTURELLE
AMÉRICAINE.”

Jean ÉTHIER-BLAIS

[Retour à la table des matières](#tdm)

Socrate, ce personnage énigmatique auquel il faut toujours revenir, a dit : « Le plus grand malheur est de vivre dans une illusion. » Ajoutons qu’il était Grec et qu’aucun attrait ne lui paraissait supérieur à celui du réel. Nous, Canadiens français, par contre, n’avons recherché, au cours de notre histoire, que l’illusion d’être. L’illusion historique, c’est le mythe, dans notre cas, du choix divin, de ce que l’on appelle (ne sourions pas) « le fait français », celui d’un devenir personnel au milieu de ces millions d’hommes, en Amérique, que nous nous plaisons, du haut de notre grandeur latine, à considérer comme des inférieurs. Dans tous les ordres, le retranchement affaiblit et, aujourd’hui, que voyons-nous en nous-mêmes, que sommes-nous devenus, sinon, dans une très large mesure, de pâles, de serviles imitateurs de ce que nous faisons profession de mépriser ? La force de la géographie, celle du nombre l’emportent. Que nous le voulions ou non, la civilisation américaine nous a entourés, pénétrés, elle nous dévore. Voilà un fait. Les nouvelles qui nous parviennent, la musique que nous entendons, les robes que portent nos femmes, les livres qui sont à la source de notre essor technologique, tout cela, et mille autres choses encore, nous viennent des États-Unis. L’influence américaine est partout. Loin de moi la pensée de faire le relevé de tout ce qui est devenu américain en nous. Cela me semble inutile et je ne crois pas, du reste, qu’il nous soit possible, dans l’immédiat, d’échapper à cette emprise du géant. Vous me direz que, dans sa cave, ce nouveau cyclope est borgne et que l’Ulysse canadien- français réussira à se faufiler, à contourner cette puissance, à l’étrangler. Peut-être bien et c’est précisément sur cela que, pendant quelques instants, je veux rêver.

Je pars du principe qu’une véritable influence ne peut s’exercer qu’entre esprits parents. Il faut un lien au départ qui unisse celui qui donne à celui qui reçoit, que ce lien soit reconnu, qu’il constitue entre les partenaires non point une frontière qui sépare mais un fleuve qui rassemble. Dans le cas contraire, au niveau de l’esprit, ce n’est plus d’une influence qu’il s’agit, mais d’un viol, d’une conquête. Ainsi l’Europe de l’Est appelle, inconsciemment peut-être, mais d’un appel qu’il est impossible de nier, l’influence de la nation spirituelle mère, [66] qui est la Russie. Le panslavisme russe a pris, et a gardé, certains traits propres à l’influence imposée de l’extérieur. Il n’en reste pas moins que la civilisation slave forme un tout organique qui, dans les profondeurs, n’a pas connu de solution de continuité. Par contre, ce n’est pas aller trop loin que de penser que la civilisation américaine n’appelle pas l’Europe, que, loin de l’appeler, elle lutte contre elle. La civilisation américaine est née précisément du rejet d’une certaine conception européenne de la vie, conception fondée sur le principe de l’unité intérieure de l’être humain. Cette unité trouvait sa source dans la reconnaissance de ce que Jacques Maritain a appelé la « primauté du spirituel ». L’histoire de la civilisation européenne est celle de la lutte des hommes contre cette primauté ; le matériel triomphe toujours, ou presque, mais il règne dans la mauvaise foi. Ce qu’il faut reconnaître, c’est qu’à l’horizon de l’Europe, et toujours, il y a cette hantise des formes spirituelles de la vie, ce besoin de transformer la matière en esprit. C’est cela que, à mon avis, malgré la quête constante de certains, l’Amérique a rejeté. Le drame du Canada français en Amérique, c’est que, l’histoire aidant, les yeux bandés, il s’est accroché à une conception européenne de la vie. Nous avons pensé pouvoir continuer à lutter pour le triomphe de l’esprit. Nous tournons aujourd’hui un œil sarcastique vers nos ancêtres missionnaires et colonisateurs, qui crurent que l’esprit se devait, parce qu’il était l’esprit, de triompher toujours. Et sans doute, en face du legs qui nous est échu, avons-nous raison. Ce qu’il faut comprendre, c’est qu’ils n’avaient apporté en Amérique qu’une vision fragmentaire de la civilisation européenne, qu’il y a un moment dans notre histoire, le jour où les compradores de la politique s’emparèrent du pouvoir, où cette conception fragmentaire elle-même fut travestie. Ce n’est pas l’esprit européen qui a trahi les Canadiens français, c’est, hélas ! beaucoup plus simplement, le Canada français qui a trahi l’esprit. Dans cette optique, les forces dirigeantes canadiennes-françaises, au milieu du dix-neuvième siècle, avaient déjà accepté les critères matérialistes de la civilisation américaine. C’est là que réside le manichéisme canadien-français : nous appartenons, pour toute une part de notre être historique, à l’Europe, nous ne pouvons concevoir l’élan spirituel que sous sa forme triomphante ; par ailleurs, notre histoire récente s’inscrit dans la course de l’Amérique. Voilà notre dilemme : nous aspirons à survivre par l’esprit tout en sacrifiant à la matière. Étudions l’influence américaine de plus près et peut-être ces contradictions se résoudront-elles.

D’abord, l’influence américaine se veut totale. Ce totalitarisme est ce que l’Amérique, sur le plan de la culture, a retenu de plus évident de la civilisation européenne ; il lui faut des critères universels. Ces critères universels, elle croira les avoir obtenus lorsque sa façon d’être se sera étendue à tout l’univers. C’est de ce besoin profond que ressent l’Amérique de se donner à elle-même l’illusion qu’elle est universelle, c’est dans cette contradiction entre ce qu’elle est objectivement et le but qu’elle se propose, que procède l’impérialisme culturel [67] américain. La force des armes, celle plus insidieuse d’un confort superficiel, l’hégémonie politique, la possession de vastes engins, tout cela amène le monde à s’incliner devant une façon nouvelle de concevoir l’homme. Mais c’est dans la mesure où la pénétration intellectuelle américaine est en fonction de ses signes extérieurs qu’elle ne saurait correspondre à autre chose qu’à une mode. Ainsi les Français, dès après Waterloo, s’habillèrent à la russe et se mirent à imiter les Anglais. Il n’en reste pas moins que, mode ou non, la civilisation américaine se dissémine à travers l’univers occidental et jusque dans l’Asie. Cependant, elle ne s’étend pas en ajoutant aux cultures, mais en les fragmentant. Nous sommes en présence d’un phénomène d’a-civilisation. La civilisation de la matière écrase (ou croit écraser) celle de l’esprit. Il faudrait ici nuancer. Tout n’est pas que matière dans la civilisation américaine, ni esprit dans l’européenne. C’est une question d’axe et d’orientation ; une longue tradition de recherche dans le domaine de l’esprit donne son relief à la civilisation européenne, dans le domaine de la technologie et de la matière à la civilisation américaine. Dans le monde actuel, les choses étant ce qu’elles sont, l’impression se crée facilement que la puissance technique l’emporte pour l’heure. C’est au milieu de ce conflit de forces que se situe le destin du Canada tout entier, aujourd’hui, et singulièrement celui du Canada français. Que se passe-t-il donc dans notre cas ?

La première constatation qui se présente à l’esprit, c’est que la civilisation américaine, dans sa quête de pénétration, nous ignore. Elle agit tout comme si nous, Canadiens, faisions déjà partie intégrante de ce qu’elle est. À cette poussée nous n’opposons que l’inertie. Ce qu’il faut reprocher au premier chef à l’influence américaine, ce n’est pas de chercher à s’étendre ; cela est un phénomène normal dans une puissance riche et dynamique. Il faut lui reprocher de s’étendre indistinctement, ou mieux encore, de placer l’objet de son influence dans une situation telle qu’il lui soit impossible de choisir ce qui lui convient. Car ce n’est pas sa technologie que souhaite exporter l’Amérique, ni ses lettres, mais la totalité de son être, ce que l’on a accoutumé d’appeler le mode de vie américain. La phrase de Voltaire est vraie, qu’il s’agit de répéter mille fois sans se lasser la même chose pour qu’elle passe dans les moeurs. C’est sur cette donnée que repose la technique d’influence de l’Amérique. Chaque film, chaque livre, chaque pièce de tissu, chacun à sa façon, répète insidieusement la même chose tout comme, chez Voltaire, le tract, le roman et le sourire se répondent. Ajoutez à cela le caractère massif de cette exportation culturelle et vous avez une force presque irrésistible. Des peuples de vieille civilisation (et je pense en tout premier lieu à la France et à l’Allemagne) s’y laissent prendre. Comment nous Canadiens français pouvons-nous déjouer une telle conspiration, d’autant plus habile qu’elle est souvent insaisissable ?

Notre tempérament, quoi qu’on en dise, ressortit encore à la civilisation française. Quoi qu’on en dise encore, nous avons un idéal (bien que j’hésite à utiliser ce vocable galvaudé) spirituel qui nous [68] est propre. À cet égard, je crois que ce à quoi nous assistons au Québec en ce moment, la mise en branle de tout un mécanisme spirituel et intellectuel axé sur l’avenir, est un phénomène de la plus haute importance dans l’histoire des nations américaines et, quoi qu’il advienne, aussi important sur le plan symbolique que l’expansion de l’Amérique. C’est ce que Raymond Abellio appelle un « baptême ». Notre retour à la surface, après une longue immersion, cela aussi est un phénomène français ; ce besoin que nous ressentons vivement de nous adapter au modernisme de notre cadre, tout en brisant ce cadre, cela aussi est un phénomène français. Par la langue même que nous parlons et quelle qu’elle soit dans l’absolu, nous nous séparons verticalement du continent où nous sommes. Et la mer est là qui appelle.

C’est un écrivain canadien, je crois, qui compare le Québec à une tête de loup, dont le fleuve serait la gueule ouverte, prête à dévorer l’Europe. Image vraie sur le plan psychologique et qui signifie que la civilisation américaine, ici, ne pourra jamais être que surajoutée. Les lois de la géographie sont curieuses et, parce que nous sommes voisins de l’Amérique, celle-ci croit qu’elle nous a digérés, tout comme les Allemands, se leurrant, croient constamment qu’ils ont soumis la France. Mais s’il y a osmose, il y a aussi immunisation. Car l’un des traits constants de la nation canadienne-française, c’est qu’elle a toujours cru qu’il ne pouvait y avoir progrès dans l’ordre de la civilisation sans progrès dans le domaine de ses propres idées. Ceci veut dire que, depuis l’abbé Casgrain jusqu’à l’abbé Groulx et nos penseurs politiques contemporains, nous sommes des doctrinaires qui, à partir d’un schème intellectuel, cherchons à reconstruire notre monde. Évidemment, il n’est rien sorti d’immense de ces cogitations ; mais ce qui importe, c’est la tendance de l’esprit, et rien n’est moins américain que cette tendance. Nous nous érigeons donc, par la nature qui est la nôtre, en principe de contradiction en Amérique et la lutte est permanente entre notre géant et nous. Elle fut toujours inconsciente, reconnaissons-le. Elle affleure aujourd’hui, dans la mesure où nous découvrons ce que nous sommes.

S’affirmer, c’est aussi se dresser contre. Il est évident, dans ce contexte, que ce n’est pas contre une civilisation asiatique que nous serons amenés à nous dresser, mais contre ce qui est à nos portes, contre ce qui, chaque jour, nous obligera, par sa présence immédiate, à prendre, et à défendre, des positions personnelles. Ainsi, il ressort de ce qui se passe au Québec aujourd’hui que, dans le domaine de l’éducation, nous serons forcés d’analyser de très près, dans un avenir rapproché, l’influence et la structuration américaines dans notre enseignement. Inconsciemment, pendant deux siècles, nous avons lutté pour maintenir dans l’enseignement certaines valeurs qui nous paraissaient essentielles à l’âme. Soudain, tout un univers technologique s’ouvre devant nous, qui, par le fait même que nous vivons en territoire américain, entraînera une prise de conscience nouvelle devant les méthodes. Le problème primordial qui se pose aux Canadiens français est le suivant : comment concilier la transformation à long [69] terme de notre conception du monde, qu’ordonneront les techniques américaines, avec le droit qui est le nôtre, en tant que nation, de continuer à ressortir à la culture humaniste française et gréco-latine ? Ce sont là de bien grands mots, mais qui, jusque dans les moindres gestes, représentent une réalité. Et le seul fait de pouvoir poser la question en ces termes souligne que le problème existe et que, dans le monde de la culture, il se pose avec gravité.

Je crois que ce qu’il faut tenter d’instaurer, au Canada français, c’est une conscience culturelle, au sens où l’on dit qu’il y a une conscience de classe. Si l’on étudie l’histoire des idées au Canada français, on se rend vite compte que cette conscience existe, à l’état embryonnaire. Mais peu d’entre nous osent se rattacher directement et ouvertement à elle. C’est que l’intelligentsia canadienne-française sent confusément que la conscience culturelle de notre nation ne trouve pas ses sources immédiates dans le monde moderne. S’affirmer culturellement, dans ce contexte, c’est préconiser un retour en arrière qui est proprement impossible, à l’idéal que nous a transmis le Moyen Age, non pas à celui qui, par le dix-neuvième siècle et la Révolution française, est né de la Renaissance. Pourquoi ne pas le dire ? Un intellectuel canadien-français se sent coupable, au vingtième siècle, de remonter jusque-là. Sa position a quelque chose d’incongru. Il se sent d’autant plus coupable que cette option rétrograde, quoique parfaitement légitime, ne correspond pas à ce qu’il y a de français en lui. C’est-à-dire qu’elle lui a été imposée de l’intérieur de la société patriarcale canadienne-française, par des forces qui n’avaient rien à voir avec l’humanisme et la civilisation française. Ce qui est français en nous, c’est le besoin de renouvellement et, sur le continent américain, étant donné les forces en jeu au Canada français, ce qu’il y a eu de plus progressiste sur le plan de l’intellect s’est toujours trouvé au Canada français. Je pense, par exemple, aux doctrinaires libéraux du dix-neuvième siècle qui ne pouvaient pas l’emporter, mais qui ont lutté avec une admirable passion pour le triomphe des idées modernes, à l’intérieur de la tradition humaniste française. Il est donc possible d’affirmer qu’il existe au Canada français une tradition intellectuelle humaniste avec laquelle il s’agit de renouer. Ceci dit, lorsque j’affirme qu’il faut créer une conscience i culturelle au Canada français, je veux dire qu’il faut ordonner notre pensée nationale de telle sorte qu’elle devienne, globalement, ce qu’il y a de plus progressiste en Amérique. Je constate que nous sommes faibles et par le nombre et par les ressources. Pour vivre et croître, il n’y a qu’une solution. C’est dans le domaine des idées que nous devons triompher. Mais non point, comme jusqu’à présent, dans le domaine des idées statiques. Il faut nous tourner vers l’avenir. Et se tourner vers l’avenir, c’est réfléchir et agir en fonction de ce que deviendra l’Amérique.

Dans sa Préface aux *Morceaux choisis* de Trotsky, Isaac Deutscher écrit que l’Europe du dix-neuvième siècle a suscité deux grands mouvements de civilisation en dehors d’elle-même ; elle a donné à l’Amérique [70] une technologie et à la Russie une idéologie. Ce à quoi nous assistons aujourd’hui, et il n’est pas paradoxal de penser que l’intensification en profondeur de ce mouvement se fera sentir dans l’avenir, c’est au dynamisme de l’idée et au statisme de la technologie, c’est-à-dire au dépassement de la technologie par la doctrine. Ce n’est pas à moi que revient la tâche de prendre parti pour ou contre l’atrophie de l’idéologie américaine, quelle qu’elle puisse être. Cependant, pour revenir à Deutscher, il est permis de penser que l’une des constantes de l’évolution intellectuelle de l’Amérique, c’est que les Américains croient, dans une large mesure, que la puissance technologique peut remplacer l’idéologie. Ce que l’Amérique nous propose, c’est une forme sublimée de machinisme (et je ne crois pas cette simplification abusive ; essentiellement, c’est de cela qu’il s’agit) qui agira comme panacée universelle. Pour tout dire, la machine et le niveau de vie se devront d’éteindre au cœur de l’homme un besoin philosophique qui ne trouve la paix que dans l’avènement de la justice. Bien sûr, l’idéologie totalitaire de l’Union soviétique a dévoyé ce besoin ; il n’en reste pas moins que cette tendance profonde existe et qu’il faut en tenir compte. Le statisme idéologique américain a permis à l’Amérique, dans une conjoncture historique exceptionnelle, de se consacrer entièrement à ce que l’on appelait autrefois « la recherche des biens de ce monde » et l’importance de son immobilisme commence à peine à se faire sentir. Par ailleurs, ce qu’il y a de dynamique et de vrai dans la pensée socialiste pénètre et est même parvenu jusqu’à nous. Nous ne sommes plus coupés des courants d’idées qui transforment le monde ; nous devrons, un jour ou l’autre, choisir, nous aussi, ne serait-ce que par souci d’intégrité culturelle. Pour rester ce que nous souhaitons être, nous devrons évoluer dans un sens contraire à l’Amérique, dans le présent, quitte à lui avoir servi de précurseurs dans l’avenir. Ce terrain est excessivement mouvant et je ne fais que jeter ici quelques jalons qui pourront peut-être servir à votre réflexion. Mais ce qui me semble important, c’est qu’il nous convient d’allier un idéal français de vie, ce qui revient à dire, tenter de se rattacher à la tradition humaniste européenne, au progressisme social et philosophique. Je ne fais pas un appel au passé, mais à l’avenir. Je ne dis pas : il faut sauver la civilisation gréco-latine au Québec, telle que l’on a enseigné qu’elle était. Cela, c’est se condamner à l’immobilisme et à la réaction dans tous les domaines. Par contre, je ne dis pas non plus : il faut, pour grandir, se rattacher à la civilisation technologique américaine, car je crois que cela aussi, c’est le passé, quoique celui de demain. Enfin, je ne dis pas : c’est dans l’Union soviétique que l’idéologie humaniste européenne a trouvé son accomplissement. La transformation de cette idéologie en totalitarisme et en impérialisme est un fait historique qui nous fait horreur. Ce que je dis, c’est que nous sommes Français et que la continuité française est en nous et qu’il est impossible, dès qu’il s’agit d’idées, de séparer le dynamisme intellectuel créateur de la condition de Français. Nous, Canadiens français, l’avons fait pendant deux siècles et nous avons [71] trahi notre destin. Ce que je dis, c’est que nous ne serons nous-mêmes que le jour où nous aurons choisi d’accomplir une synthèse objective, au niveau de la culture, de l’humanisme et du socialisme. Nous n’avons pas été amenés sur ce sol ingrat pour être dévorés et nous le serons, au vingtième siècle, si nous n’acceptons pas d’être à la fine pointe du combat pour l’esprit, en termes contemporains. Il n’y a pas d’autre issue.

Le problème fondamental de l’avenir culturel du Canada français est donc celui du choix. Dans l’ensemble, les nations choisissent ce qu’elles seront depuis ce qui procède d’elles ; elles rejettent ce qui ne correspond pas à leur nature, mais les éléments du choix sont ceux qu’elles ont elles-mêmes choisis. Pour l’essentiel, nous sommes libres, en dépit de la pression psychologique constante qui s’exerce sur nous. Ce qui importe, c’est que nous sachions quitter le provincialisme nord-américain et nous ouvrir sur un monde autre. Nous sommes malgré nous obnubilés par l’Amérique, dont le grand art a été de créer l’illusion que ce qui ressortissait à sa culture était par le fait même universel ou, comme disent les Américains, international. Cette affirmation d’universalité est le fait de la propagande, non de la réalité. Ce n’est pas parce que certains aspects du provincialisme s’étendent à tout l’univers qu’ils en deviennent, d’une manière automatique, universels. C’est un peu, avouons-le, ce qui se passe dans le cas de l’Amérique. En un mot, c’est tout l’avenir culturel de notre nation qui est en cause. Je crois que les transformations auxquelles nous assistons dans le Québec aujourd’hui, cette sorte de prise de conscience collective, encore informe, dont nous sommes à la fois les témoins et les agents, ne procède pas seulement des raisons nationalistes dont nous abreuvent les journaux. Il y a plus que ce sentiment primaire chez les Canadiens français. Il y a surtout que notre lutte, sur le plan de l’universel, est symbolique et que, sur ce champ de bataille intellectuel et social, ce sont deux conceptions du monde qui s’affrontent. Si nous continuons à situer notre lutte d’affirmation nationale au seul niveau d’un canadianisme historique, et donc au niveau d’une sorte de nationalisme désuet, nous faussons et rapetissons la perspective historique dans laquelle nous sommes engagés. Nous acceptons la diminution.

Quoi qu’on en dise, l’étau n’est pas canadien-anglais ; il est américain et le rôle prépondérant que joue l’Amérique dans l’économie de notre nation n’est que le symbole d’une sujétion plus grande, à venir. Je ne veux pas sombrer dans un anti-américanisme de mauvais aloi, que réprouve la civilisation à laquelle j’appartiens. Il s’agit d’un problème de la plus haute importance, qui est celui de l’avenir des Canadiens français. Il ne faut pas craindre de souligner les forces qui sont dans le jeu et d’énoncer ce que l’on croit que l’avenir donnera. Il existe encore chez les Canadiens français une unité interne, qui se traduit par la volonté de retourner aux sources de ce qui nous a permis d’être. La seule puissance qui peut effacer cette volonté, c’est l’Amérique. En un sens, nous sommes disponibles et, mise à [72] part cette unité interne, encore informes. Où que nous tournions les yeux, l’Amérique est présente, l’Europe absente. C’est dans la mesure où l’Europe, et ce qu’elle représente de dynamisme, d’amour des idées, de courage dans la recherche de solutions neuves, pour tout dire d’esprit créateur, c’est dans la mesure où cette Europe sera au milieu de nous, que nous échapperons à l’emprise de ce qu’il y a de sclérosé sur le plan du devenir intellectuel en Amérique et que nous tournerons le dos à un passé qu’il est grand temps d’abandonner aux morts.

[73]

**La dualité canadienne à l’heure des États-Unis.**

“AMERICAN CULTURE
INFLUENCE IN CANADA.”

James M. MINIFIE

[Retour à la table des matières](#tdm)

Livingston Merchant, one of the ablest and most perceptive U.S. Ambassadors ever to be posted to Ottawa, said recently : "Canada is more important to the United States than any other single country.”

It is true. Militarily, economically and politically Canada is essential to the physical safety and well-being of the United States. It would not be accurate to say that Canada is equally essential to the cultural welfare of the United States and to its spiritual health. But I do not regard this, as so many English-speaking Canadians do, as an unattainable objective. I believe that an indigenous and distinctive Anglo-French culture can arise in Canada, and that it would be the greatest contribution which Canada could make to the total well-being of this continent and of the Western world.

And I present this to you today as a challenge, that you nourish a culture which will serve as a Polar Star, which will demonstrate that agreed compromises are more fruitful than the application of force to the solution of conflicts ; that perfection of detail must not be overwhelmed by mass production ; that happiness is a quality which will and must distinguish mankind from automation, and that the qualities of spirit and character developed in a physical and intellectual ambiance of optimum challenge are essential to the continuation of human progress.

Militarily the importance of Canada to the United States is diminishing. Canadian geography is no longer essential to the defense of the continental United States. The threat of the bomber stealing in over the Arctic wastes, to detect which the various observation lines were set up in the far north, has given way to the threat of the offshore submarine, against which there is no present defense and the intercontinental ballistic missile to detect and counter which the huge BMEWS installations have been built in Alaska, Greenland and Britain ; not in Canada.

This is a fortunate circumstance for it enables Canada if it so desires to escape from the overwhelming embrace of the American military behemoth. This of course is the first essential to the growth of an indigenous culture. It cannot florish in a nation whose military [74] posture is that of a satellite closely linked in a lop-sided alliance with a State ten times as powerful. In my *Peacemaker or Powder- Monkey* I put forward the view that Canada’s future demanded *that it free itself* of a satellite status dependant on Washington instead of Whitehall ; I stressed there that Canada’s best contribution to Western defense would be the adoption of a positive and active neutralism which would enable an authoritative voice from the western hemisphere to be heard in the councils of the neutral nations whose understanding it is increasingly important to obtain.

In *Open at the Top*, which recently came out, I have tried to show that such a development would be immensely advantageous to the United States, and ought to be forwarded by all appropriate means as basic American policy.

True independence is essential to the development of an indigenous Canadian culture, which in turn is the only alternative to an increasing dependence on second-hand American culture, sweetened perhaps with maple syrup rather than Louisiana cane, which would vitiate every effort to establish a Canadian personality.

There has been no conscious and deliberate effort on the part of Americans to force their culture on Canadians. It has flowed in to fill a vacuum. The United States spends hundreds of millions of dollars bringing its cultural achievements to the attention of Africans, Asians and Latin Americans, but the Voice of America has no channel beamed on Canada giving news and views angled to attract Canadian attention and spiced to Canadian taste. It is simply assumed that "You Canadians are just like us”—a statement which enrages most Canadians, perhaps because it is a trifle too close to the truth for comfort so far, at least, as the English-speaking sector is concerned.

A pretty illustration of the popular concept of Canadians—or lack of concept—occurred when I was covering the Democratic convention at Atlantic City last August. I was having breakfast with my colleagues the morning after our arrival. The waitress noticed our accents and inquired where we were from. When we replied "From Canada. We’re here for the Convention,” she asked : "Oh, are you delegates ?” The fifty-first State !!!

Before considering the nature of the American culture which is flowing into the Canadian vacuum, and particularly the English- Canadian vacuum, let me essay definition of culture. I realize that this requires some boldness, perhaps even brashness. But I will define culture as "The outward and visible sign of an inward and spiritual grace.”

Culture in the United States is based on the domination by man of his environment. The spectacular skyscrapers, the hard and masterful quality of its literature, the chaotic vigor and vividness of its painting, the boldness which characterizes every artistic expression, sometimes leading to disastrous failures but often to monumental triumphs of the human genius, are the magnificent expressions [75] of a people in whom the Will to Victory is still its strongest instinct. It is the creation of a dominant people, a dominant language, a dominant religion.

Through it there speaks the spirit of an Imperial people. I am well aware that the word has seen better days but I know no other which conveys the just sense of *imperium*, absolute power, power to destroy all mankind, the earth and all that in it lies. This imperial people has gathered into its colonial domain every nation of the Western hemisphere but Cuba, which has revolted. They are restive colonies, most of them, chafing at their chains but unable to shake them off ; resenting American domination but fearful of the alternative embraced by Fidel Castro.

The existence of independent, non-United States cultures, Latin or indigenous, among the Latin-American States offers them hope that they will ultimately escape from their colonial status and achieve true independence. It has kept alive the spirit of revolt, the refusal to accept this imperium ; and this in turn has induced Americans at the highest level to facilitate the restoration of independence, the loosening of the colonial link, a project which is more difficult because it seeks to rectify a situation which cannot be openly acknowledged or admitted. Only those wicked Communists talk about the Latin American colonies, oblivious to their own colonial domains. The Alliance for Progress was an effort to bring the Latin colonial empire into independence, but it failed because the leading strings were too obvious. The Inter-American Development Bank, which only began operations four years ago, has now been accepted by 19 American republics and the United States. It is a much subtler operation, designed to promote the economic development of its member countries without at the same time perpetuating American economic domination. Quietly, tactfully, it works towards offering a western solution in independence and in recognition of regional cultures which will off-set the attraction of the Russian avenue of escape from Americanism. I do not need to add that the I.A.D.B. does not serve Canada.

The question of whether an indigenous national culture has developed in Canada must be left for another occasion. But it is quite clear that in its absence no amount of tariff regulations or discriminatory taxation could prevent American culture flowing in to fill that vacuum. Why not let it ? It is a vivid and virile manifestation of a triumphant people victorious over its environment ; it provides spiritual nourishment for 180,000,000 souls.

Why, then, can it not satisfy the needs of another 18,000,000 who share the same continent, the majority of whom use the same language and come of roughly the same ethnic sources ?

In the case of the French element one answer is obvious. It is not be only answer nor perhaps the most profound. But the persistence of the French tongue and tradition in Canada is certainly one of the reasons why American culture cannot satisfy Canadian needs. Perhaps [76] this was in the mind of Lord North when that much-abused statesman introduced the Quebec Act into the British parliament, for he justified leaving to the Canadians their old language and System of laws as the only means of making them a *happy* people.

There are other reasons why American culture cannot make Canadians a happy people. One of these lies in the physical characteristics of their country. Between the Southern frontier of Canada and the North Pole, Nature cannot be dominated by man as she can between the Rio Grande and the forty-ninth parallel. Whether they live in Newfoundland or on the prairies, in Matapedia or in Aklavik, the Canadian must make his peace with Nature ; he cannot dominate, he must find acceptable compromises, he must identify and occupy areas of mutual interest where he can practice peaceful co-existence. We learned that the hard way on the prairies, long after the pioneers from French Canada, pushing along the great rivers, had shown us how. This is the antithesis of the American philosophy of domination, it is an attitude of mind and an outlook on life which must be basic to an evolving Canadian culture.

Happily for the future of Canada this imperative is common to both the French and English-speaking areas. The Saguenay and the Peace River make similar demands, and the inhabitants of Chicoutimi and Fort St. John must heed them equally. Peaceful co-existence, not domination must be the Canadian principle—peaceful co-existence with Nature, with each other, with the world.

The Federal government of Canada gets more credit abroad than it does at home for recognition of this principle in international dealing. The presence of Canadian troops in the most unlikely spots —Yemen, the Gaza strip, Kashmir and until recently the Congo— tells its own story. The recent conference of peace-keeping powers in Ottawa—skimpily reported in the American press—was an event of great significance.

This was one of the reasons why Ambassador Merchant could say that Canada is more important to the United States than any other single country. For it is essential that this Canadian imperative persist, and that the United States should have on its northern frontier a strong middle power imbued with this principle and capable of applying it effectively to the international scene. And not only applying it, but also exemplifying it before the new nations of Africa and Asia as a way of life to be emulated, as a basis for newly arising national cultures rather than the principle of domination which is at the root of American culture. The principle of domination is the last thing which should be in the thoughts of the new nations, and it is discouraging to find such prominent instances of it occurring. In the era of the nuclear weapon the principle of domination has no future.

This principle is equally dangerous in internal relations, as I hardly need point out to you. On the national scale in Canada as on the international the principle must be : minorities are not entitled [77] to equal treatment ; they are entitled to a little better than equal treatment, to *equality plus*. This principle is notably embodied in the Swiss federation, and one may hope that as many hundred years will not be needed before it is applied to relations between the United States and Canada, and within Canada to relations between the French and English-speaking components.

If these principles be well enough understood, preached, illustrated, illuminated and practised, then there need be no fear that the flood of American cultural items is any danger. For these principles of co-existence with instead of domination of Nature, the world, each other, are the bedrock on which Canadian culture can build. The vacuum can be filled and once that has happened no amount of American cultural inflow can present any danger to the essential Canada.

I suspect that you are farther advanced than you know towards realization of this ideal. To be sure, American movies, radio, television and publications roll in by the truck-load. In French Canada they are met by the natural dyke of language, though that perhaps may be less effective than one thinks. But even in English speaking Canada I think that the American cultural influx is not today as serious a threat as it was ten, twenty or fifty years ago.

I can look back to the days just before World War I, when the paper you saw most frequently at picnics and stampedes in Southern Saskatchewan was the *Chicago Blade and Ledger*.

It was, as I remember it, and I hope my memory is not doing it wrong, a brash, hard sheet with a strong dash of Manifest Destiny and a news and views content which had little to do with those of the *Family Herald and Weekly Star* which was our Bible and from which I learned the constellations bending so close and lovingly over the western prairies, and something of the flowers and a smattering of geology and a feel for something which was, coast to coast, Canada.

The *Family Herald* was published in Montreal. But when you came West there was a change. We did not take the *Winnipeg Free Press*—we were quite remote, forty-two miles from the village of Morse, a two-day journey each way for a wagon and team—and the service to the local post-office of Gooding, some eight or ten miles away was very uncertain. But we did take the *Grain Growers’ Guide*, a weekly farm journal, also published in Winnipeg. And the *Guide* in those days had a very strong American flavor. It had long accounts of legal inequalities suffered by women in the United States, and what should be done about them. Its letters, many of them, were date-lined from Minnesota or the Dakotas. I can only surmise that part of its make-up was boiler-plate turned out somewhere in the United States. Duluth in those days was as acceptable a shipping point as Fort William, as the United States had not then clamped its quota on the entry of Canadian wheat. In short, the Canadian West pre-World War I, despite or perhaps because of its hodge-podge of new settlers, many of them of American origin, was much more [78] strongly oriented towards and receptive of American ways than it is today.

And there was a very strong feeling that the problems, urgencies and sentiments of the prairie dirt-farmer on the last frontier were a good deal better understood and heeded south of the 49th parallel than they were south of the C.P.R. main line. Strictly between us boys, they still are, but the Canadian prairie farmer either does not realize this or realizes without resenting it : in other words he has found some spiritual flavor which he prefers and is willing to pay the purchase price for it.

Fifty years ago there were only American films in Canada—at least in the west. In fact there were virtually only American films anywhere in the world, the Hollywood spectacular, Griffiths, Lillian Gish, bless her, Birth of a Nation, Intolerance and the Canadian beauty queen Mary Pickford !... Canada had already started exporting talent. They propagandised everything, even to the handling of one’s knife and fork. The great English, German and Italian schools of cinematography had not arisen. It was generally supposed that reliable sunshine would permanently endow Los Angeles with world primacy. At that time, also, the English cultural influence had not infiltrated Hollywood : films such as Tom Jones or Mary Poppins would have been unthinkable.

Finally there was no National Film Board operating in Canada, setting a standard and presenting *Canadiana* with an effectiveness which should not be underestimated, and incidentally pushing its influence southwards—for instance I saw its series on urban congestion and rehabilitation, featuring Lewis Mumford, at the U.S. Minis- try of Interior in Washington on the invitation of Secretary Udall.

It has been suggested that perhaps French-Canadians are more Americanized than they think. I am not competent to judge of that, but I should like to hear it debated. I do suggest however that English-speaking Canadians are less Americanized than they think, and that in fact the tide of Americanization is ebbing.

To be sure, American boiler-plate still pads the inside pages of many Canadian papers ; American wire copy, sometimes thinly disguised with a new head by the Canadian Press, takes the front-page headlines ; American comics have their ardent fans, with more reason than some other manifestations ; American news syndicates supply most of the from-our-own-correspondent copy so that some of the best Canadian newspapers read like yesterday’s edition of the *New York Times*. But even this is changing. News from China comes from British or Canadian sources, the Americans having painted themselves into a corner in that field. The *New York Times* recently front-paged (Nov. 9) a story from a *Globe and Mail* correspondent in Shanghai about the indoctrination of Chinese children. And in recent years the major Canadian papers have sent able correspondents to Washington who view the American scene in Canadian perspective. American magazines of all sorts still flood into Canada, making life [79] difficult for the native product ; but American magazines too are having a hard time at home. The magazine is going the way of the three-decker novel. The *Saturday Evening Post*, that purveyor of conservative Americanism which was once universal reading in the Canadian West, is in deep trouble. And you know what has become of *Collier’s* and the *Cosmopolitan*, once cultural vehicles of power and authority.

The mortality among American newspapers has also been disastrous, the new births pitifully few. New York City, that great metropolis, has only four morning papers and one of them survives only at a millionaire’s whim. Most of the great American cities are reduced to a single paper, or morning and evening papers published under the same ownership ; they are non-competitive and inevitably tend to be highly selective of the news they print.

This intensifies the effect of one of the most important phenomena of our time, the return to the spoken word. In the long history of the human intellect, the discussion and development of ideas relied before printing almost exclusively on word of mouth : mother to child, father to son, teacher to pupil, prophet to disciple, orator to the crowd. This was not seriously challenged by the development of writing and pictorial representation, for this was devoted largely to records and Personal glorification.

The invention of printing changed this immemorial System of the communication and development of news and ideas, and with the development of the daily newspaper and the general diffusion of reading, the art of oral communication seriously deteriorated over a couple of centuries and along with it the capacity for memory. It is important to keep in mind however how recent a newcomer the newspaper is, to have atrophied the ancient physiological art of communication by word of mouth.

Electronics have restored this possibility, but we are only slowly reviving the processes, since we have to re-learn what for over two hundred years we had forgotten.

But we are learning fast, and the effects are as revolutionary as printing itself.

I do not wish to suggest that newspapers have had their day. But I do want to point out that their function must change. They cannot challenge radio on spot news. They cannot beat radio to the head- line. But they can take advantage of the interest and curiosity aroused by a broadcast report, to provide a study in depth of the item ; they become in a sense a medium for the record and for reference as the ancient inscriptions and pictographs were. It is interesting in this connection to note that after the super-saturation of the British public by radio and television, the circulation of the quality papers has tended to rise and that of the popular press to fall slightly, while a number of illustrated periodicals ceased publication.

The revival of oral communication in the form of broadcasting has been of critical importance to the cultural development of Canada. [80] It appeared at first as if the new medium would vastly intensify the pressure of American cultural influences on English-speaking Canada, and thereby aggravate the divergence between the English and French-speaking sectors. But two factors worked in the opposite direction. One was the creation of the Canadian Broadcasting Corporation, Radio-Canada. The other was the later neglect of radio by the great American broadcasting networks and the subordination even of their costly and often spectacular television programs to the exigencies of the ad-man and the overwhelming priority given to the effort to reach the largest possible audience for everything. This in itself is a denial of one of the fundamental principles of democracy, respect for the rights and interests of minorities which, as I pointed out before, should always have *equality plus*.

With a few honorable exceptions, radio in the United States has been abandoned to the hill-billy and the disk-jockey, to the peddlers of deodorants, detergents, cars and cures for halitosis.

In Canada on the other hand, CBC continued to stress, to improve and to develop radio, with results strikingly demonstrated at the Ohio State University competition for educational and cultural broadcasting programs when CBC has consistently, year after year, carried off more awards than any of the American networks.

One consequence of this is that there is a wide belt of listeners along the northern tier of States, and even further south among automobile travellers on the great highways. An employee of American Express in Washington told me that she had been talking to a customer in Chicago the day after the presidential election ; out of a clear sky he told her that he had listened to it on CBC after trying the American nets. A colleague of mine on the *Washington Post* was driving north to New York when he picked up a CBC program which so delighted him that he wrote to us about it and is now writing an article advocating the establishment in the United States of a federally financed foundation which will do for the American listener what CBC tries to do for the Canadian listener. In other words the cultural osmosis in this case is seeping the other way. There is no particular temptation for the Canadian listener to tune his set to American stations. If he wants swing and ads he can get it locally any hour of the day. But if he wants something with more content he can tune in on the French or English nets of CBC-Radio Canada.

You will have gathered that I do not propose to let the fact that I work for CBC inhibit me from discussing the influence of that organization. And let me say immediately that I am extremely proud of my connection with it.

For various reasons Canadian television has not taken the commanding position over American television that radio was able to assume, although I have it on the assurance of Sen. George Aiken of Vermont that while all Montreal may watch Burlington, Vermont, all Burlington watches Montreal with equal fidelity. And I am by [81] no means convinced that American television programs rebroadcast in Canada are any threat to Canadian cultural patterns : they are much more likely to be a threat to the appeal of American culture... I am not speaking about the pleasant and well-presented musical shows which are so easy to watch, but rather about the whole approach to television programming.

American television was summed up in scathing terms by one of its ablest servants, the late Ed Murrow. He spoke six years ago, but very little of what he said then has to be modified. Conditions have not altered all that much. Let me quote Mr. Murrow’s words : "I am seized with an abiding fear regarding what these two instruments (radio and television) are doing to our society, our culture, our heritage,” he said. "Our history is what we make it. And if there are any historians about fifty or one hundred years from now and there should be preserved kinescopes for one week of all three net- works they will find there recorded in black and white, or color, evidence of decadism, escapism, and insulation from the realities of the world in which we live. If this State of affairs continues we may alter an advertising slogan to read : 'Look now, pay later’. For surely we shall pay for using this most powerful instrument of communication to insulate the citizenry from the hard and demanding realities which must be faced if we are to survive.”

The tendency of American television to insulate the viewer and to eliminate anything that might offend some section of the community creates a boneless medium which does not, it seems to me, carry any direct threat to a neighboring culture, however debilitating to character and corrosive to morals it may be from its odd, antagonistic combination of sucrose and violence.

But if it insulates Canadians too from their problems and deprives them of controversial programs, then while it does not advance American cultural influence, it does derogate from Canadian television’s efforts to stimulate public discussion of contentious topics of moment to society. And since American programs can be shipped up to Canada cheaply and are therefore profitable, they can be injurious if they stimulate the private station owner, seeking more profits, to attack television programs which compete with or demonstrate the insipidity of his imported product. But this is a reflection on the Canadian station owner rather than on the American product, which culturally is innocuous being virtually without content.

And such content as it has of course is not devoted to Canadian problems ; in the rare cases where it is, the presentation so far as I have seen has been superficial and ill-balanced. I am thinking specifically of the last year’s NBC show on Canada which gave in my opinion a distorted account of the situation in Quebec, a sort of police-station blotter approach, with very little understanding or indication of the profound change which has taken place in the attitudes and aspirations of Quebec ; still less was there any convincing explanation of the reasons for that change.

[82]

In the matter of literature, the very presence and bulk of the United States is a problem for Canadian writers who use English. There is currently only minimal interest in the United States in Canadian themes or problems, and there is not likely to be more unless it is stimulated by methods similar to those applied by Laos, Cambodia or Cuba. In the realm of pure literature therefore, the English-speaking Canadian author must either migrate to the United States and write for the American market and do scripts for American television, or he must reconcile himself to a sale of a few thousand copies, if his work is a best-seller, which will not return him enough to live on. The Canadian author must be a moonlighter ; he must have another job which keeps him while he writes in his spare time or when he should be sleeping. I know whereof I speak, for I too write for the Canadian market. My books are read in the Pentagon and the State Department—with distaste I may add—but American publishers display massive disinterest even though the work may be a best-seller in Canada, as *Peacemaker or Powder-Monkey* was.

It would be wrong I think to assume that this situation need always and necessarily prevail. It is not unthinkable that a cultural ambiance may be developed in Canada which will not only provide Canadian writers with a living but attract authors from other countries too.

Let me remind you of what happened in Switzerland in the Eighteenth Century. The greatest historian in the English language, Edward Gibbon, found his intellectual stimulus in Lausanne, whither Voltaire had retired. Gibbon indeed published his first work, *Essai sur l’Étude de la littérature* in French, and wrote in French the first book of his *History of the Liberty of the Swiss*. He abandoned it in the face of unfavorable criticism despite the very earnest exhortations of David Hume, the historian, to continue. Hume indeed questioned Gibbon’s choice of French on the grounds that it was less likely than the English language to survive wars, tumults and invasions. I find an attractive irony in Hume’s letter to Gibbon explaining that "Our solid and increasing establishments in America, where we need less dread the inundation of Barbarians, promise a superior stability and duration to the English language.”

In Hume’s opinion only Scotland and America produced writers of English, which country he found "so sunk in stupidity and barbarism and faction that you may as well think of Lapland for an author.”

Switzerland was the haven to which philosophy had fled from English indifference, French censorship, Italian persecution. Pietro Giannone, the great Italian historian, had found refuge there briefly. Montesquieu had published his *Esprit des lois* in Geneva in 1748, and Gibbon himself ruefully admitted that the book pirates of Basel had improved on the aspect of his pages of the *Decline and Fall*. ”Of the fourteen octavo volumes, the two last include the whole body of the notes,” he says. "The public importunity has forced me to remove [83] them from the end of the volume to the bottom of the page ; but I have often repented of my compliance.”

In presenting this example—and many others could be offered— of the ability of smaller societies to resist the homogenizing influences of powerful neighbors and to develop their own cultural antidotes, I think I have answered the question of whether Americanization of English-speaking Canada is inevitable. It need not be. And I think that the long-range interests of the United States would not be forwarded by such a development. Certainly it has not yet occurred.

[84]

[85]

**La dualité canadienne à l’heure des États-Unis.**

“Les valeurs idéologiques
communes et divergentes.”

Jean TOURNON

[Retour à la table des matières](#tdm)

Comparer les idéologies de deux pays, c’est un peu comme scruter la forme des nuages. Tant de latitude est laissée à l’observateur que tous les jeux semblent permis et qu’aucun résultat n’est prouvable.

Dès que l’on s’intéresse à l’idéologie d’un pays, on devient conscient des difficultés inhérentes à ce genre d’observation : il faut décider quelle forme d’expression de l’idéologie on tiendra pour valide, celle du poète ou celle du journal à sensation, celle de l’homme d’État ou de l’homme de la rue. Postulera-t-on qu’il existe une idéologie qui recouvre toutes les paroles et tous les comportements dans un pays donné — ou devra-t-on descendre jusqu’à la multiplicité et complexité des systèmes de pensée individuels ? Et il faut avouer que le devoir de faire des comparaisons peut porter à errer par esprit de symétrie ou esprit de système.

Par exemple, le jeu serait facile — et vain ! — d’opposer, en contrastes abrupts, une idéologie québécoise à une idéologie américaine jugée, d’avance, antithétique ; d’opposer, hier, un Québec agreste à une Amérique industrialiste, et, aujourd’hui, le dirigisme québécois à la libre entreprise américaine. Aussi simpliste serait de brosser à grands traits un tableau de l’homme nord-américain, et de montrer que l’habitant du Québec et l’habitant des États-Unis n’en sont que des variantes ; à ce compte-là, le Canadien anglais ne serait lui aussi qu’une variante, ce qui laisserait à penser au Canadien français que, de variante à variante, il peut exister des différences non négligeables.

Par ailleurs, celui qui cherche à caractériser l’idéologie d’un pays repère facilement les porte-parole prolixes et voyants qui occupent les tribunes importantes, se vendent bien en librairie et utilisent à plein tous les moyens de diffusion de masse disponibles dans le pays. Mais n’y a-t-il qu’eux ? Faut-il aussi prêter attention à ceux qui crient dans le désert, et se méfier des unanimités conformistes et superficielles ? Ce problème est d’autant moins à négliger que les moyens d’expression, contrôlés dans les pays capitalistes par la classe possédante et dans les pays totalitaires par les gouvernants, tendent à propager et imposer une perception uniforme de la réalité sociale, ne donnant de l’idéologie réelle du pays qu’une image simplifiée, et axée sur la louange du *statu quo*.

[86]

Un travail de comparaison de deux cultures différentes court le risque de vite devenir simple manipulation de stéréotypes, de généralités creuses qui non seulement nient la diversité des groupes considérés mais sont un ramassis de tous les préjugés qui ont cours sur le « caractère national » des pays en cause. Qui ne serait tenté, par exemple, de noter, dans l’idéologie américaine, l’enthousiasme pour le progrès économique et social, la dévotion à la religion industrialiste — et d’opposer ces traits au conservatisme passionnel et bucolique qui a régné si longtemps au Québec ? Le contraste est brillant, mais la vérité oblige à dire qu’il y a toujours eu, aux États-Unis, une opposition sourde mais puissante au mode de vie industriel et que, encore aujourd’hui, les campagnes sont un îlot culturel qui se pense comme distinct, qui se veut meilleur que le reste de l’Amérique. Il existe une société traditionaliste américaine dont l’effroi et la réprobation à l’égard du déracinement et de l’immoralité de la vie urbaine et industrielle trouvent une réplique exacte au Québec — et l’ampleur de mouvements comme le Ku-Klux-Klan dans les années 1920 et le maccarthysme dans les années 1950 montre que cette idéologie est moins minoritaire qu’on ne serait tenté de le penser : sur ce plan, toute la différence entre le Québec et les États-Unis c’est qu’au Québec cette idéologie n’a pendant longtemps trouvé aucun contrepoids tandis qu’aux États-Unis elle était maintenue en lisière par la conjonction du développement des villes, du bien-être industriel, et des apports de l’immigration.

Si l’on se met à parler des idéologies américaines et non plus d’une idéologie américaine, faudra-t-il aussi considérer le clivage racial ? Il a été dit, avec, à mon avis, quelque goût pour le mélodrame, que le Québécois est au Canada ce que le Noir est aux États-Unis. Outrance pour outrance, je dirais que le Québécois est tout autant le Sudiste du Canada. Son destin a bien des points communs avec celui des Sudistes, groupe porteur d’une vieille culture, qui s’est mis à part pour se protéger de la souillure industrielle, choisissant le repli sur soi-même, le retour au mode de vie rural pour mieux résister au choc de la vie moderne, et se rendant compte finalement qu’il n’a travaillé ainsi qu’à sa propre décadence et n’a réussi à opposer, au matérialisme cupide qu’il condamne chez le Yankee, que la résistance dérisoire d’une civilisation moribonde.

Ces quelques réflexions préliminaires visaient à souligner les difficultés et les limites de tout travail comparatif de cet ordre. Maintenant que votre sens critique est en éveil, je peux me risquer à tracer de trop ingénieux ou trop grandioses parallèles. Il faut bien abattre des arbres pour que l’on puisse voir la forêt.

I. — DESTIN INDIVIDUEL ET DESTIN COLLECTIF

Entre le Canadien « né pour un petit pain » et l'Américain qui, selon une croyance à peine dévalorisée, peut, à sa naissance, aspirer [87] aux plus grands honneurs et aux plus prodigieuses richesses, le contraste est saisissant. On fera observer, évidemment, ^que les ascensions sociales spectaculaires n’ont jamais été légion aux États-Unis, qu’elles y sont de plus en plus rares, et que la stratification sociale y est en définitive infiniment moins mythique que l’égalité des chances. D’un autre côté, les réussites sociales et économiques de certaines familles canadiennes-françaises montrent qu’au Québec il y a des petits pains qui sont plus grands ou plus savoureux que d’autres. Il n’en reste pas moins que les idéologies traduisent assez bien les réalités sociales des deux pays.

L’Américain est élevé dans une société où il se sent le champ libre pour déployer tous ses talents et tout son courage ; l’idéologie diffuse à laquelle il participe l’incite à n’attribuer qu’à lui-même le mérite de sa réussite ou, le cas échéant, les causes de son insuccès ; l’absence, au niveau politique, de lutte de classes, malgré l’existence, même fruste, d’une certaine conscience de classe, témoigne de la crédibilité pour le citoyen américain moyen de cette morale individuelle et puritaine selon laquelle la réussite terrestre est une sorte d’acompte versé à l’homme vertueux qui, par son travail sans répit, est en quête de son salut éternel. À voir les méthodes peu recommandables utilisées par certains dans leur travail, on est tenté de penser que le paradis est devenu pour eux l’objectif secondaire, et les biens de ce monde l’objectif premier sinon unique, mais ce qui compte c’est finalement que leur réussite obtienne toujours, sauf en cas de malhonnêteté trop notoire, l’approbation de la société, et que cette ratification vienne légitimer a posteriori tout l’effort entrepris.

Dans la société canadienne-française, longtemps accablée d’un deuil historique et résignée à une infériorité économique jugée fatidique, la réussite individuelle fait fausse note. La société qui s’est assigné pour mission « d’entretenir et faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée » ne saurait conférer son approbation aux activités orientées vers les valeurs dissidentes du succès économique et social. En conséquence, non seulement le jeune Canadien ambitieux se sentait poussé à n’entrer que dans les secteurs d’activité où le caractère quelque peu intellectuel de son travail le sauverait de la disgrâce attachée à toute besogne mercenaire, mais aussi sa réussite éventuelle pouvait difficilement s’accorder avec l’idéologie ambiante axée sur les thèmes de la vallée de larmes et de la vocation quasi contemplative de tout un peuple.

Alors qu’aux États-Unis la réussite vient enlever à l’individu ses doutes, l’intégrer définitivement dans la société, et lui décerner par anticipation les palmes de l’élu, au Québec, la même réussite fait problème pour l’individu et l’oblige à bien des contorsions pour étouffer les discordances entre son destin individuel heureux et le destin tragique de sa nation. Tandis que l’existence de l’Américain se déroule de bout en bout dans une perspective individualiste, la vie ramène immanquablement le Québécois à la conscience douloureuse [88] d’une solidarité collective qui s’oppose à ses aspirations au bonheur individuel.

Même aujourd’hui, après que les illusions se sont dissipées concernant la possibilité de maintenir le dynamisme d’une culture nationale sans le soubassement d’un dynamisme économique, le Québécois ne peut adopter l’idéologie individualiste de son voisin américain car il voit avec de plus en plus de netteté l’impossibilité de détacher son destin personnel du destin collectif : ou bien il n’arrive pas à faire de son existence ce qu’il avait rêvé d’en faire, et s’aperçoit que les difficultés qui l’assaillent (chômage, avenir bouché, handicap linguistique et culturel, etc.) sont des problèmes collectifs beaucoup plus qu’individuels, ou bien il réussit et est tôt amené à reconnaître qu’un succès personnel qui a pour toile de fond un échec collectif non seulement a un goût amer mais est rendu précaire à cause de son caractère d’exception et, somme toute, de privilège.

II. — VUES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

Une psychanalyse politique sommaire suffirait à faire surgir l’opposition entre les façons dont l’Américain et le Québécois dépendent de leur appartenance à une communauté politique. Alors que l’extraordinaire diversité d’origine de ses membres fait de la communauté politique américaine une entité incertaine de ses caractéristiques et de son devenir, l’homogénéité native de la collectivité canadienne-française semble avoir rendu futile toute interrogation sur l’être de cette nation.

Le citoyen américain est du domaine du futur ; il sera un type humain surgi à la fin d’un long processus (évolutif autant qu’intégratif) à base de démocratie politique et de mobilité sociale. L’impératif de la société américaine est de favoriser entre ses membres ces interactions créatrices, notamment en luttant avec détermination contre toutes formes de cloisonnement, barrières et préjugés, qui font obstacle au libre contact des gens, des idées et des manières de faire.

Quel contraste, semble-t-il, avec le Canadien français, type humain considéré comme achevé, donné comme point de départ, et qu’il s’est agi de conserver du mieux possible à travers les tribulations des siècles ! L’impératif de la société québécoise a été d’assurer la protection d’un être canadien-français dont la corruptibilité l’emportait infiniment sur la perfectibilité, et qu’il fallait, en conséquence, mettre à l’abri derrière le rempart des traditions. Alors que de génération en génération l’Américain se réjouissait de voir ses fils devenus « plus américains » que leur père, le Québécois se tourmentait des possibles déperditions survenues dans la transmission de l’héritage ancestral et troublait sa vieillesse de l’idée que ses fils seraient moins canadiens que leur père, et que ses petits-fils allaient courir des dangers bien plus grands encore.

[89]

Bien sûr, une telle image en noir et blanc mérite d’être quelque peu nuancée. Il faut noter, par exemple, qu’aux États-Unis le noyau original des colons n’a pas vu sans effroi déferler les vagues successives et toujours plus nombreuses d’immigrants qui étaient, par la race, la religion et les manières, d’un type fort différent de celui du premier peuplement ; mais la réaction n’a pas été de repliement : armés d’une constitution et d’un drapeau, les Américains firent confiance à la valeur de leur organisation sociale et à la puissance de leur rêve nationaliste, et chaque nouveau flot d’immigrants vint se ranger derrière la Constitution et le drapeau, se demandant aussitôt avec inquiétude si le prochain arrivage n’allait pas venir abâtardir la magnifique race américaine ! Si l’on mesure bien le risque pris dans cette entreprise, on comprend mieux la ferveur avec laquelle chaque écolier américain jure fidélité chaque matin à son drapeau et pourquoi, au Capitole de Washington, on désigne par le mot de « sanctuaire » l’endroit où est exposé l’original de la Constitution. Pourtant, une telle réussite n’a pas empêché, de génération en génération, des réactions de panique xénophobe, d’intégrisme nationaliste et de guerre sainte contre ceux qu’on accusait de non-américanisme (des *unamerican ideas* du XVIIIe siècle aux *unamerican activities* de naguère). Qu’une société en pleine expansion et jamais réellement menacée dans son être n’ait pu éviter de recourir de temps à autre aux dragonnades incline à quelque compréhension envers le conformisme autoritaire qui a régné pendant deux siècles sur le Canada français...

D’ailleurs, le Québécois a été de moins en moins satisfait de la solution immobiliste, et dans la période récente les voix les plus autorisées ont dénoncé quel leurre ç’avait été de croire que, pour rester soi-même, il suffisait de rester immuable dans un monde changeant. Le plus simple trappeur aurait pu depuis longtemps expliquer à ses évêques et ses ministres que l’animal, pour poursuivre, s’adapte au moindre changement de son environnement et que si, par prédilection obstinée pour un certain mode de vie, un animal voulait ignorer les bouleversements et métamorphoses de la nature, il mourrait vite de faim ou de froid. Une telle analogie n’est pas nécessaire aujourd’hui pour faire rejeter par tous les esprits l’anathème jeté jadis contre les initiatives économiques : il est évident que le plus mauvais chemin pour atteindre au rayonnement intellectuel est le chemin de l’asservissement économique. La langue française elle-même, substrat dynamique de tout le patrimoine culturel, serait inéluctablement vouée à la disparition si elle n’était que le jouet luxueux d’une petite élite intellectuelle. Si bien que, par un salutaire retour des choses, le Québécois du milieu du siècle prend le contre-pied de l’admonestation fameuse et veut résolument allumer le feu des usines pour assurer le rayonnement des idées.

Entrant dans la course à la croissance économique avec pas mal de handicap, le Canada français semble trouver normal que l’État joue [90] un certain rôle d’incitation et de coordination, sinon de direction, des efforts qui doivent être déployés dans tous les secteurs de l’économie. Ceci permettrait facilement d’opposer l’idéologie américaine, qui fait l’apologie de la libre entreprise et le procès des interventions étatiques, à l’idéologie planificatrice et socialisante qui prévaut au Québec ; mais le contraste n’est si grand qu’à condition de prendre pour argent comptant toute la phraséologie publicitaire mode in U.S.A. déversée généreusement par les moyens d’information contrôlés de près ou de loin par le milieu des affaires.

En fait, l’emprise de l’État sur l’économie américaine, aussi camouflée et sporadique qu’elle soit, est un élément, à mon avis, déterminant de la croissance économique des États-Unis. Sans remonter à la guerre d’indépendance et à l’essor subséquent des manufactures jusque-là brimées par le colonialisme anglais, je voudrais citer certains faits qui donneront peut-être à réfléchir à ceux qui assurent un peu vite que l’État ne peut que mal faire en matière économique. Sous l’impulsion du gouvernement, la Première guerre mondiale entraîna une expansion et une modernisation extraordinaires de la plupart des industries. Sous prétexte de vertueuses représailles, le Gouvernement s’empara de tous les brevets allemands et les donna généreusement aux industriels américains ; en conséquence directe de cela, l’industrie chimique qui était très rudimentaire en 1914 était devenue en 1920 la plus puissante du monde. La pudeur américaine empêche d’appeler cela « nationalisation » ou « émancipation économique » mais aucun pays sous-développé rêve-t-il de faire autre chose ? Entre les deux guerres, le socialo-corporatisme brouillon du *New Deal* ne semble pas avoir eu de résultats décisifs dans sa lutte contre la crise économique ; il reste, en tout cas, de cette période, des réalisations comme celles de la Vallée du Tennessee ou les programmes d’électrification rurale, dont on ne peut pas dire qu’elles soient bien orthodoxes dans un système de libre entreprise militante. La Seconde guerre mondiale amène l’État à jouer un rôle sans précédent dans l’économie du pays : un fantastique déferlement d’investissements publics (dix-sept milliards de dollars de 1940 à 1944, soit les deux tiers du montant total des investissements de cette période) réussit à multiplier par deux le volume de la production industrielle et à faire accéder l’Amérique à une situation de plein emploi alors que le nombre de chômeurs n’avait été réduit, par le New Deal, que de douze millions de sans-travail en 1932 à neuf millions en 1939. En 1945, l’État se trouve être propriétaire de 90% des installations fabriquant du caoutchouc synthétique, du magnésium, des avions et des navires ; propriétaire de 70% des installations productives d’aluminium ; propriétaire de 50% de toutes les machines-outils fonctionnant aux États-Unis. L’État ne gère pas directement cet énorme empire : toutes ses propriétés sont utilisées sous contrat par des entrepreneurs privés auxquels elles seront vendues pour une bouchée de pain à la fin des hostilités. Les hommes d’affaires américains commencent l’après-guerre [91] à la tête d’un appareil de production qui a doublé de taille, dont l’équipement est ultra-moderne et qui ne leur a pratiquement rien coûté ; en face d’eux, ce qui ne gâte pas les choses, des dizaines de millions d’individus, salariés directement ou indirectement de l’État, ont accumulé un pouvoir d’achat comme on n’en avait jamais vu et n’attendent que le moment de se lancer dans une consommation vorace et insatiable. Après cela, on pourra clamer que l’entreprise privée a gagné la guerre (on voit, en tout cas, fort bien ce qu’elle a gagné par la guerre !...) et faire, des interventions étatiques, le fléau des temps modernes. On ne peut s’empêcher de penser que la prospérité américaine d’aujourd’hui n’a pas été édifiée sur les bases d’un libéralisme très orthodoxe. Imaginez pourtant à quelle levée de boucliers on assisterait si un homme politique du Québec avait l’audace d’envisager de faire à l’économie québécoise le quart de ce que le gouvernement américain a fait de 1940 à 1945 à l’économie des États-Unis !

Il n’a été fait mention jusqu’à présent que des interventions gouvernementales les plus spectaculaires dans l’économie américaine. Mais il existe aussi un système de surveillance et de régulation des activités économiques, qui agit sans discontinuité et en profondeur. Dix départements exécutifs fédéraux, plus d’une cinquantaine d’agences fédérales, des centaines d’organisations gouvernementales fonctionnant au niveau des États, étendent sur toute l’économie américaine un réseau de contrôles et d’incitations. Plus d’un économiste s’est amusé à décrire comment, au paradis de la libre entreprise, l’État décidait de l’heure de départ des trains, du nombre de minutes par heure accordées pour les annonces publicitaires à la radio et à la télévision, de la race de dinde ou du type de coton que devrait choisir le fermier, du prix des billets d’avion et de l’épaisseur des sandwichs servis en vol, etc. À la vérité, les firmes américaines trouvent presque toujours, dans leurs investissements à l’étranger, des situations de plus grande liberté qu’aux États-Unis mêmes et, en dépit des protestations qui sont de rigueur en pareil cas, l’homme d’affaires américain s’accommode facilement des efforts des gouvernements étrangers pour établir les mêmes sortes de limitations et de contrôles d’intérêt général qu’il connaît chez lui.

Tout ceci tendrait à indiquer qu’en matière d’intervention étatique, entre un Québec qui fait moins qu’il ne voudrait et une Amérique qui fait plus qu’elle ne dit, l’écart n’est pas aussi grand que les idéologies officielles pourraient le laisser croire.

Dans toute l’Amérique du Nord et en Europe, la lutte pour la subsistance quotidienne est en passe d’être définitivement gagnée, et de nouvelles tâches attendent nos sociétés.

Le confort matériel n’est une valeur que comme manque ; une fois obtenu, il n’est plus une valeur. Pendant un temps, les sociétés peuvent continuer sur leur lancée et chercher à augmenter indéfiniment [92] ce confort, mais la satisfaction obtenue risque de décroître, elle aussi, indéfiniment. Un retour s’ébauche alors vers les problèmes fondamentaux qui avaient été soulevés, aux débuts de l’industrialisation, par certains dissidents mais qui avaient été alors renvoyés à plus tard. Par exemple, quel aura été le coût humain de la production de masse ? en quel état de désorganisation sont nos sociétés et en quelles dispositions nos esprits ? Les nations doivent-elles survivre aux barrières douanières et, si oui, pour quelles fins dans l’histoire de l’homme ?

À ce moment-là, on verra sans doute se retrouver aux avant-postes de ces expansions nouvelles les groupes humains qui auront le plus opiniâtrement lutté pour surmonter un destin qui semblait les vouer à disparaître ou à trahir leur attachement à certaines valeurs fondamentales. Et les peuples qui n’auront pas vendu leur âme redonneront espoir aux autres.

[93]

**La dualité canadienne à l’heure des États-Unis.**

“CANADA AND
THE AMERICAN VALUE
SYSTEM.”

S.D. CLARCK

[Retour à la table des matières](#tdm)

In a paper presented at the meeting of the American Sociological Association in Montreal in September of this year I argued that Canadians only became Canadians by being made to remain British or, before 1760, French. [[45]](#footnote-45) For the great mass of people settling this northern half of the continent there was no interest in maintaining a separate political existence. What was offered were the resources of a whole vast continent to exploit, in fish, furs, timber, minerals, farm land and, as technological development advanced, coal, oil, water power and pulpwood, and the establishment of a separate political community on the northern half of the continent could have no other effect than that of restricting the access of the people of such a separate community to these resources. Canada was not the creation of a people seeking a distinctive national identity. It was the creation rather of certain business, political, religious and cultural interests, seeking the establishment of a monopolistic System of control. Geography, which favoured individual enterprise and non-political interference, in the conduct of economic, social and religious affairs, over a large part of the continent, favoured on this part of the continent, large-scale bureaucratic forms of organization and wide-spread intervention by the State. Canada never developed, as did the United States, a mass basis of support of political patriotism. Political patriotism was an expression of those monopolistic or semi-monopolistic economic, religious or cultural interests identified with the imperial tie, or later, the Canadian federal State.

The consequence has been, or so it was argued in the paper refer- red to, that there has failed to develop in Canada, in contrast to the United States, a large vigorous middle class. The Canadian middle class has grown up, very largely, within a bureaucratic structure of power—economic, political, ecclesiastical. Typically, the Canadian middle class person has been an office-holder, whether in the service of government, a business corporation, church or other such type of bureaucratic organization. Individuals seeking to advance themselves outside the bureaucratic order have tended to a very large extern to [94] cross the border into the United States. It has been there that the J.J. Fullers, the Cyrus Eatons, the Aime Semple Macphersons have made their fortune or achieved their fame. The Canadian middle class has maintained its middle class position, not by engaging in the competitive struggle which the larger American continental System invited but by building about itself, in this more restricted, and in terms of physical resources poorer, area of the continent, a very largely closed bureaucratic System of control. Such a middle class has inevitably remained small but it has been one which, in control of the strategic institutions of the Canadian society, could wield enormous influence and power. It was upon the support of this middle class, for more than two centuries, that the colonial tie of Canada with the old world depended, and it has been upon its support that has depended very largely, in the years since Confederation, the tie of nation. In a way scarcely true of any other western nation, the middle class, in Canada, has been the Establishment.

In this paper I want to pick up where I left off in the paper read at the meeting of the American Sociological Association. Here, I want to argue that the concern which is so often expressed about the growing economic, political and cultural influence of the United States in Canada is very largely the concern of a bureaucratically oriented Canadian middle class anxious to protect its favoured position within the Canadian community. We talk much about the importance of preserving our distinctive Canadian values, ways of life, political and moral principles, but in ail this talk not many of us, it seems to me, stop to enquire what values, ways of life, political and moral principles they are that we are really trying to preserve. For long, colonial bureaucrats in Canada could link with American republicanism such values as democracy, equality and individual liberty, and déplore non-shame-facedly the spread of these values across the border into Canada. Today not even a Vincent Massey would openly express disapproval of such values, but there has been no lessening of talk about the danger to Canadian national life of the influence of the United States upon Canadian ways of thinking and behaving.

It has not been difficult for Canadians to find much in the United States with which to find fault. But neither was it for a Barry Gold- water, seeking in the presidential election of 1964 the highest political office his country offered. And one may wonder whether the judgment of those Canadians so ready to condemn the moral behaviour and values of Americans is any less open to question than the judgment of Mr. Goldwater. Any society as large and complex as that of the United States is not likely to be found faultless, if judged in terms of a particular set of standards. Canadians for long have been too ready to compare their political and social institutions, ways of doing things, ethical practices and beliefs with the worst examples in American life and to comfort themselves with the thought that if poorer than their American cousins they have been more virtuous or high minded.

95]

There can be no question that there are considerable differences between the institutions, patterns of social relationships, ways of life and values of Canadians and Americans. Those differences show up most markedly when the society of French-speaking Canada is coin- pared with that of the United States, but there are very real differences as well between English-speaking Canadian society and American society. Among others, Professor S.M. Lipset has attempted to spell out these differences : the much greater operation in Canada of the aristocratic principle in government, of the State, business corporation, church, educational institution, trade union organization, and such ; the greater readiness to concentrate authority and accept its dictates ; the much wider interpretation of what is private and not open to public enquiry. [[46]](#footnote-46) In very broad, general terms, the temper of Canadian society can be described as more conservative, less dedicated to such cherished American values as democracy, equality and liberty. Ours is a society more ready to compromise with the past, to accept without protest the limitations upon individual endeavour, freedom of expression and achievement which our institutional heritage prescribes. We are less concerned about getting on, being successful. We are not to the same extent as Americans a status- seeking people. The Protestant ethic here early became sharply modified by a strong Catholic spirit.

There are many other ways as well that Canadian society differs from American, in the conduct of family affairs, the structure of religious life, the role assigned ethnic minorities, and such. The important question, however, would seem to be not whether there are differences between Canadian and American society but what accounts for these differences and whether they are of a sort which should be preserved. Where environmental forces have led to different manners of behaving, or thinking, on the part of the two people there can be no sociological quarrel with the resulting feelings of ethnocentrism. Albertans have no reason to apologize for ways in which they are different from Nova Scotians. There is much that is different as well between Californians and Vermonters. But a good many of the differences between the society of Canada and the United States cannot be accounted for in simple environmental terms. The environment to a very large extent made us one people. It was the forces of history which made us two.

As a Canadian of four generations I do not lightly reject the heritage of our historical past. Indeed, I am convinced that when Canadians, English-speaking and French-speaking, come to really know themselves they will find much in that heritage worth cherishing. Certainly, there is no reason for us to seek to turn ourselves into Americans and forget ail that in our past which has made us Canadian.

But much in our past which we have thought of as Canadian has [96] been nothing more than an expression of sentiments or attitudes which have been anti-American. Such sentiments and attitudes may be associated with things British, such as the flag which we claimed, or the honour System of university education of which we have been so proud ; or they may be associated with things French. Yet institutions and values in Canadian life, in origin British or French, in reality may be no more truly British or French than they are Canadian. It has often been said that the British-minded Canadian is more British than the British and perhaps it can be said that the French- minded Canadian is more French than the French.

The persons who have spoken for Canada, very largely, in business, the public service, the church, education, mass communication and, indeed, as well in literature and the arts have been persons depending for their positions of influence, power or wealth upon keeping Canada politically separate and economically and culturally isolated from the United States. Thus political and social ideas developing out of the experience of people living under North American conditions of life have been rejected by Canadian spokesmen as being American. Canadians have been persuaded that their national identity has been threatened by the spread of these ideas from across the border. Yet in fact the ideas have been as much Canadian as American. What Lipset and others tell us are the basic values of American political society, the limitation upon the power of the executive, the election of public officials, the decentralization of financial institutions such as banks, the right of the people by means of referenda to participate directly in the legislative process, the separation of Church and State, the right of such agencies as newspapers to enquire into and report fully public proceedings, are values developing out of the experience of Canadian people as well as American.

But whereas, in the United States, these values have given expression to the interests of the middle classes as well as the masses, in Canada they have represented a threat to the interest of the middle classes. American businessmen, politicians, churchmen, newspaper, magazine and book publishers, educators, public entertainers, sports promoters and such have prospered and grown in numbers by furthering in their society opportunities for individual enterprise. The poor boy could become a rich man without the already rich man being compelled to give up his riches. Fame and fortune have been there, in the expanding society of America, for ail to strive for. The American middle class has derived its strength from the condition of competition fostered and supported by values of democracy, equality and individual freedom.

It has been a condition the very opposite upon which the Canadian middle class has depended. Here the long reach of the St. Lawrence waterways System into the centre of the continent, and the island character of the Maritime region, early made possible the restriction of competition, with the consequence that the maintenance of monopolistic conditions of control through State intervention [97] became a primary end of business, ecclesiastical, educational and other such interests. Individual enterprise from the very beginning represented a threat to the developing structure of Canadian economic, political, cultural and religious life. To a very large extent, as a result, what middle class has grown up in the country has been one developing within a bureaucratic order. Individual enterprise, seeking opportunities for advancement, has turned to the neighbouring republic to the south.

Thus, in ironic and somewhat paradoxical fashion, the very nearby presence of the United States has made possible the preservation in Canada of the conditions of a closed market, in business, religious and cultural affairs. For large numbers of enterprising persons, generation after generation, there has been no place to go in the country, In the public service, the great railway, banking and insurance companies, churches, publishing houses, universities and such, the positions at the top or near the top have been quickly filled—there have not been a great number of these large bureaucratic organizations. Under conditions such as these, it might have been expected that new avenues of advancement would have developed, however determined the efforts to resist encroachments upon the preserves of bureaucratic establishments, and, of course, to some small degree, there has been such a development. Enterprises of various sorts established by recent immigrants to the country offer an example of how new lines of advancement may be opened up outside the bureaucratic structure of business. The reform party in politics, the sectarian church in religion, the faith healer in medicine offer examples in fields other than business. But the résistance to such encroachments upon bureaucratic preserves has been formidable, and for most persons seeking advancement through individual enterprise the more inviting opportunities appeared to lie across the border in the United States. Throughout Canada’s history, from the days of the fur trade to the present day, there has been a continuous flow of dissident elements of the middle class out of the country, persons unwilling or unable to fit into the cramping structure of Canadian life.

The effect has been to weaken in the Canadian middle class any interest in making over the society of which it has been a part, in ridding that society of the built in restrictions upon individual enterprise which have closed for Canadians so many lines of advancement. Where in Britain and France, and even more in the United States, commercial and industrial expansion led to the growth of a large, new middle class which could not fit itself into the established order of economic, political and social privilege and thus was compelled to take a lead in the breaking down of this order of privilege (it was the middle class in the English colonies which took the most prominent part in the American War of Independence), in Canada the middle class to a considerable extent has been able to maintain its position within a protected order of privilege by ridding itself, [98] through the exodus of population to the United States, of those middle class elements that could not be fitted in.

There is no suggestion, of course, that in the one hundred years or more since family compact days there has not been a considerable making over of Canadian society. Then it was, indeed, an exceedingly small and specially privileged middle class which was in command of Canadian economic, political, cultural and religious affairs. In the years since, with commercial and industrial growth, the opening up of new areas of the country, the advance of science and technological development and rapid urbanization, there has been a release of new, powerful forces in Canadian society. Fortunes have been made or fame achieved by persons who have been no part of the establishment, and no longer do old family names or honorific posts command the respect they once did. Ours has become more an equalitarian type of society. The very considerable growth of public interest in education in recent years is a reflection of the change taking place in Canadian values.

Yet it can be argued that fundamentally Canada remains a bureaucratically structured type of society, in the conduct of business, political, religious, cultural and educational affairs, and that the main line of advancement into the middle class is still through the winning of the favour of persons who have command over the staffing of bureaucratic establishments. Too much significance can be attached to developments such as those which have taken place in education. Educational opportunities in the country have been greatly increased but for the reason very largely that there has been an increased demand for trained personnel to man the posts in bureaucratic establishments. We are witnessing today a rapid growth in the size of our middle class. It is a middle class, however, that stands as sharply separated from the mass of the population as did the middle class of one hundred years ago. Indeed, in certain important respects, it stands even more sharply separated. Education can be a great leveller in society but it can also be a divisive force. More and more, the lines of advancement in our society are being determined by educational qualifications. Persons lacking such qualifications are left hopelessly behind. They have nowhere to go.

It is true that what has been happening in Canada has been happening as well in other countries of the Western World, including the United States. Society generally is much more bureaucratic in form than it was a generation ago. But there is still in this respect a great difference between our society and that particularly of the United States. There certainly are in the United States bureaucratic establishments of vast dimensions, great, powerful banks and trusts, insurance companies, manufacturing firms, air carriers, mass communication agencies, churches, universities, trade unions and such, but the number of bureaucratic establishments is not only enormous but beyond their reach there remains a large area in which individual enterprise still is given almost unlimited opportunities for advancement. [99] One can agree with Lipset that the new forms of organization and behaviour patterns emerging in American society have been made to conform to the basic democratic and equalitarian values of American life. [[47]](#footnote-47) The pressure to conform to these values is clearly apparent in the conduct of business, politics, education, religion, industrial relations, and in many other spheres.

In Canada, the strain upon the dominant values of the society has developed out of forces precisely of an opposite character. Here, in face of new technological developments, large-scale immigration from Europe, the growth of new media of mass communication, the vast extension of facilities of education, and rapid urbanization, values long dominant in Canadian economic, political, cultural and religious life have been placed under severe attack. Perhaps as much indicative as anything of the strains in Canadian social institutions and values have been the almost near breakdown of our parliamentary System of government with the rise of new, non-conforming political parties, and the severe weakening of our federal political structure with the growing determination of the provincial governments to play a part in economic development.

But there is no clear and certain sign that the old established values of the Canadian society are going to give way to new values, not even in the Province of Quebec where the attack upon the old values has gathered its greatest strength. Here, in this province, certainly, the long established claims of the British minority to a position of economic, political and cultural supremacy can never again be re-asserted. French-speaking Canadians have done with symbols which give expression more to Canada’s empire ties than to her nationhood. But as well, if not to the same degree, so have English- speaking Canadians.

There is being waged within the Canadian society today an intense- ly severe struggle between English-speaking and French-speaking, but as the struggle is working itself out it is coming less and less to touch upon the area of values. The rapidly growing middle class in French Canada might well have taken a lead in the making over of Canadian society. Certainly, it was a class which could not readily be accommodated within an English-Canadian dominated establishment. A few posts, particularly of an honorific character, could be opened up for French-speaking claimants ; there is no bureaucrat who is not alive to the political usefulness of vice-presidential appointments. But the time has long since passed when those French-speaking middle class persons who were not a part of the very narrow political-ecclesiastical establishment of French Canada could be so accommodated. The number of such persons has become too great, their claims too strong. The resulting social ferment, though still with us, is now becoming a matter of history.

[100]

It would be highly impertinent on ray part to attempt here to assess the significance of recent developments in the Province of Quebec. To an outsider like myself there has appeared good reason for applauding. The attack upon the entrenched position of such institutions as the Church within French Canadian society holds out the promise of bringing into being a much more liberal social State. Even more promising has been the attack upon the entrenched position of the English-speaking middle class within the bureaucratic structure of the larger Canadian society. Yet there is reason for lament as well as for applause in the anxious striving of the new middle class of French Canada to entrench itself in a bureaucratic structure even more tightly integrated and sheltered than was the bureaucratic structure it so vigorously brought under attack. Feeling against English-speaking Canada, I am certain, is yet a long way from expiring, but more and more, I suspect, this feeling will give way to an anti-American feeling. It is American influences which will come to constitute the greatest threat to the newly established position of the middle class in the society of French Canada. The two establishments, the English-speaking and the French-speaking, will discover how much they have in common. There can be no quarrel between an Ontario Hydro and a Quebec Hydro, nor between an English and a French television network.

I cannot conclude this paper without some reference to the take over of Canadian business by American firms though it would be highly treacherous for me to undertake any discussion of this problem. Canadians perhaps have good reason for concern that such a large part of their resources have fallen under foreign control. But the very conditions which have fostered monopolistic type enterprises under the control of Canadians have led to the intrusion into the country of monopolistic type enterprises under the control of Americans. In the end, where American control of such vital Canadian enterprises as those of banking and mass communication have appeared to threaten national independence, the only possible recourse, given the conditions of Canadian development, has been to move in the direction of State socialism. Canada could become another Cuba, rejecting everything American in the interest of maintaining a State of economic, political and cultural independence, and the consequences, I fear, for the great mass of the people, would be little more fortunate. We are bigger than Cuba, and wealthier, but not that much bigger and wealthier that we can withdraw from the larger economic and cultural world of North America without paying a heavy price.

It may be argued that the price is worth it, and if it is clear that the great mass of Canadians agree on such a view there can be no cause for complaint. But I am not convinced that such is the case, any more today than one hundred or two hundred years ago. The middle class in Canada is still exceedingly small, entrenched very largely within a bureaucratic structure of economic, political, cultural [101] and religious life. For this middle class, isolationism offers very substantial compensations. Sheltered from the competitive struggle of the larger North American society, the members of the middle class can remain secure in their middle class positions within the Canadian society. But for such isolationism, the price paid by the great mass of Canadians can be a heavy one. The fact that there may be widespread popular support for isolationist programs can be accepted as no argument in their favour. It is the middle class which is in command of the important educational and propagandist agencies in the country with the result, as in the past, that it is those values which give expression to the interests of the middle class which are represented as distinctively Canadian. Where there has been offered an opportunity for a true expression of mass sentiments and attitudes, in the province of Quebec as elsewhere in Canada, support for isolationist economic, political and cultural programs has been very much less evident. The opportunities for advancement offered by participation in the larger economic and cultural, if not political, society of North America have been too inviting.

[102]

[103]

**La dualité canadienne à l’heure des États-Unis.**

“Investissements et souveraineté :
un point de vue québécois.”

Eric KIERANS

[Retour à la table des matières](#tdm)

Le produit national brut canadien était de 12 milliards en 1944, de 25 milliards en 1954 et de 45 milliards, probablement, en 1964. Même si l’on considère ces chiffres en dollars constants 1949, la progression est remarquable : 16 milliards en 1944, 20 milliards en 1954 et plus de 30 milliards pour 1964.

Ainsi les investissements, en grande partie étrangers, ont provoqué un développement considérable de notre économie. Nos exportations, notre capacité de production et nos ressources naturelles ont grossi sans cesse grâce aux capitaux des organisations qui ont amené chez nous leurs connaissances techniques, leurs services de recherche, leurs méthodes de mise en valeur et un sens très sûr de l’organisation administrative.

En même temps, notre capacité de faire face à l’accroissement des coûts et des charges que représente un tel développement n’a pas cessé d’augmenter.

Disons ici que, si tout ceci ne s’était pas produit, notre croissance aurait été beaucoup plus lente, notre chômage aurait été plus intense, notre position internationale plus effacée. Il faut que ces choses-là soient dites. Que nous n’aimions pas nous les faire dire, ça, c’est une autre paire de manches et d’ailleurs je reviendrai sur cet aspect que de bonnes âmes aiment à examiner avec une sollicitude dont les motifs, étonnamment, sont souvent diamétralement opposés.

Comme je l’ai déclaré en juin dernier à M. Walter Gordon au lendemain de l’annonce de la taxe de 30% sur les investissements étrangers, des mesures semblables sont basées sur une erreur fondamentale, à savoir celle qui consiste à penser qu’il n’y a aucun avantage à ce qu’une société étrangère s’établisse au Canada et en particulier au Québec. Une telle optique est fausse, et les victimes de cette optique sont les consommateurs. Les nouveaux propriétaires apportent leur technologie, leurs nouveaux produits, en un mot des éléments positifs qui favorisent les consommateurs et qui leur seraient refusés, en courte période, s’il en était autrement. Les anciens propriétaires de l’entreprise reçoivent des capitaux qui peuvent aller s’investir dans de nouvelles firmes canadiennes ou dans des sociétés [104] gouvernementales, contribuant ainsi à l’expansion de notre économie. Et même si les anciens propriétaires canadiens investissent à l’étranger, il n’y a pas perte sèche car une telle opération réduit le solde de notre dette internationale tandis que les revenus sous la forme de dividendes et d’intérêt, que rapportent nos investissements à l’étranger, améliorent notre balance des paiements en réduisant les sorties nettes du compte courant. Tout ceci est élémentaire.

Tout ceci ne veut pas dire non plus que l’importance des investissements étrangers ne constitue pas un problème au Canada. Mais le point important, qu’il faut garder constamment présent à l’esprit, est que ces investissements ne sont pas le fait de gouvernements étrangers, mais de sociétés étrangères qui prennent la décision d’investir au Canada après avoir constaté le résultat positif que donne une comparaison entre l’efficacité marginale canadienne de leurs capitaux et le taux d’intérêt que l’on demande pour ces capitaux. L’investissement étranger n’est pas poussé par le désir de porter atteinte à la souveraineté politique du pays où il s’installe : je suggère fortement aux extrémistes de droite et de gauche qu’ils se cherchent un autre cheval de bataille, en tout cas en ce qui concerne le gouvernement du Québec. Nous sommes prêts à défendre avec une intransigeance acharnée tout empiètement sur notre autorité politique. Nous l’avons prouvé et le prouverons encore. Ceci dit, et compris de tous ceux qui nous approchent, nous considérons que beaucoup d’investissements dans le Québec ont pour origine les épargnes de nos amis canadiens-anglais, américains et européens et que, si leurs investissements réussissent, cela est dû à leur esprit d’entreprise et aux initiatives dont ils font preuve dans la gestion de leurs affaires.

L’antidote à une trop grande proportion d’investissements étrangers au Québec peut être trouvé soit dans les ressources de notre propre secteur privé, soit dans la pensée économique de l’autorité politique québécoise. Ces deux solutions sont d’application délicate et constituent dans certains cas un véritable défi. Nous les adoptons simultanément tout en maintenant constamment une attitude ouverte à l’égard des capitaux étrangers que nous avons recherchés, sur lesquels nous avons compté et grâce auxquels nous avons progressé pendant plusieurs générations. Tout en appliquant une politique réaliste dans le domaine des investissements, nous n’avons nullement l’intention de faire voler en éclats le crédit et la confiance que nous avons su nous obtenir au cours des années passées.

Même si certains d’entre vous ne font pas d’études économiques, vous savez tous, j’en suis sûr, que la politique économique des pays modernes est fondée sur la poursuite du mieux-être individuel. Telle est également ma conception de l’objectif économique visé par le Québec. Cet objectif économique doit tenir compte d’une triple contrainte : une contrainte de nature politique : le Québec est l’expression politique du Canada français ; une contrainte de nature technique : nous avons un nombre insuffisant d’experts dans les disciplines que le contexte actuel fait apparaître comme fondamentales ; [105] une contrainte de nature *socio-psychologique*: l’exode des campagnes vers les villes, exode accéléré par la centralisation industrielle, et l’héritage de vingt ans de duplessisme.

Cette triple contrainte étant admise, sur quoi devons-nous faire porter notre effort afin de réussir la réalisation de notre objectif, à savoir la poursuite du mieux-être individuel ? La réponse à ceci est évidente : nous devons *concurremment* porter l’emploi à un niveau élevé et stable et obtenir le taux de croissance économique le plus élevé possible. C’est là la tâche que le gouvernement du Québec s’est assignée. Avant d’exposer plus en détail ces deux points, je tiens ici à mentionner la nécessité de maximiser le capital social sans lequel un niveau élevé d’emploi et de taux de croissance est impossible : par maximisation du capital social, j’entends toute cette infrastructure constituée par l’amélioration de l’éducation, la réforme de la fonction publique, les mesures favorisant l’équilibre de la cellule familiale, la législation sur la santé, la modernisation du réseau routier, la réalisation d’un ensemble indispensable de travaux publics et de barrages. Vous constaterez que le gouvernement québécois a déployé, à juste titre, ses efforts dans ce domaine fondamental au cours des quatre dernières années.

Et maintenant ? Maintenant nous devons augmenter notre production de biens et services. Nos investissements dans le capital social du Québec n’ont fait que jeter les bases de notre expansion industrielle. Ces investissements ont certainement créé un supplément d’emploi et de revenu, mais ce supplément n’est que temporaire et doit se poursuivre par des injections continues de nouveaux capitaux afin d’obtenir une augmentation permanente de l’emploi et de la production, en particulier dans le nord et l’est du Québec. La théorie économique suggère que nous attendions les effets bénéfiques de nos investissements infrastructurels. Il nous faut dépasser la théorie économique, parce que nous ne pouvons simplement pas attendre que l’industrialisation se fasse. Je considère que c’est une vue de l’esprit de dire que l’entreprise privée investira lorsque les conditions profitables existent dans une région donnée. Il y a un certain nombre de raisons, pas nécessairement économiques, qui font que rien ne se produit : par exemple, la myopie et l’inertie de nos institutions financières, le manque de cadres ou de chefs d’entreprise dans cette région, les réticences que certains cadres manifestent lorsqu’il s’agit d’aller vivre dans des zones peu développées, les hésitations des détenteurs de capitaux lorsqu’il s’agit d’investir en dehors des grands centres. Bref, il y a des empêchements non seulement économiques, mais également sociologiques, au développement de nos régions sous-développées. La solution est entre les mains du gouvernement du Québec.

Premièrement, nous avons donc deux avantages en ce qui concerne ces régions : les richesses naturelles qu’elles possèdent et la disponibilité de notre infrastructure économique (communications, énergie, éducation). Ultérieurement, un troisième avantage se dégagera de [106] notre situation géographique : pour le Québec, l’ouverture sur le monde est chose facile. Il nous suffira de considérer que notre marché intérieur n’est pas le seul disponible, qu’il en existe d’autres tels que les deux Amériques, l’Europe et l’Afrique. Savez-vous qu’il est déjà moins coûteux d’expédier des marchandises à Dakar qu’à Vancouver ? Et ce n’est pourtant pas le gouvernement du Québec qui détermine les tarifs de fret ! D’ici quelques années, la navigation d’hiver sera pratique courante sur le St-Laurent et nous aurons alors l’accès le moins coûteux qui soit aux grands marchés du globe, les anciens comme ceux d’Europe ou les nouveaux comme ceux d’Afrique.

Deuxièmement, nous considérons que l’activité industrielle et commerciale du Québec s’effectue dans le cadre des directives du gouvernement. Les décisions, les désirs et la politique économique du Québec ont un effet immédiat et substantiel sur le secteur privé. Ceci provient non seulement de l’influence déterminante qu’exercent les dépenses gouvernementales et la politique fiscale, mais aussi du fait que nous entendons bien que l’autorité politique ait la primauté et la préséance sur les puissances économiques. C’est ainsi que le gouvernement du Québec détermine les règles à suivre et les objectifs à atteindre, et c’est dans ce cadre que l’investissement privé et les grandes sociétés doivent évoluer et s’équilibrer.

Le problème majeur étant l’obtention d’un taux d’emploi élevé par un taux de croissance élevé, comment se présente le problème du financement de cette croissance ?

Le gouvernement espère que cette croissance sera financée à la fois par les investissements privés et par les investissements publics. Pour les fervents de la synthèse néo-classique, nous avons bien l’intention d’accroître G', si I' n’est pas suffisant, jusqu’à ce que E' (taux élevé d’emploi) soit atteint.

Voyons tout d’abord les investissements privés. Nous ne pensons pas que la croissance que nous cherchons à obtenir puisse être obtenue simplement en encourageant les petites entreprises et en attendant qu’elles atteignent le stade d’entreprises moyennes, puis celui de grandes entreprises. C’était peut-être le processus du XIXe siècle, mais cela ne suffit plus au Québec en 1965. De nos jours, le moyen le plus rapide d’industrialisation consiste à favoriser dans les régions en voie de développement l’établissement de grandes unités, de succursales ou filiales, appartenant à de grandes sociétés nationales ou étrangères. Seules ces grandes unités permettent une croissance véritable et sont capables d’attirer les petites et moyennes entreprises vers de nouvelles régions industrielles.

Nous voilà maintenant au cœur de la grande controverse. Si, pour être véritablement mise en valeur, une région doit être dotée de grandes unités industrielles, quelle importance doit-on accorder à la nationalité de ces grandes unités ? Et je réponds : on doit accorder à la nationalité de ces grandes unités une importance toute relative. Pourquoi ? Parce que, bien que je souhaite ardemment que notre [107] croissance soit financée par nous-mêmes, j’estime faire preuve de réalisme, aussi déplaisant que cela puisse être pour nos réactionnaires comme pour nos révolutionnaires, en affirmant que les problèmes que constituent notre chômage et notre expansion économique ne seront pas résolus par le maintien des barrières tarifaires ou par l’avènement du socialisme intégral. Dans le premier cas, nous avons une solution artificielle ; dans le second cas, nous avons une solution fausse. Dans les deux cas, c’est l’individu, qu’il soit chômeur ou consommateur, qui en souffre.

Voyons les choses en face :
de quoi s’agit-il ?

1° Un moulin à papier de $50 millions peut rapporter $1 million en dividendes à ses propriétaires étrangers. Par contre, cette usine peut grossir de $35 millions le produit national brut du Québec ; elle peut donner de l’emploi, dans les ateliers ou sur les terrains de coupe, à 1,500 personnes et, indirectement, à des centaines d’autres ; $10 millions seront peut-être versés sous la forme de salaires ; les achats de matières premières, d’énergie et de moyens de transport s’élèveront peut-être à $15 millions ; cette nouvelle entreprise versera $3 millions aux gouvernements tant fédéral que provincial ou municipal ; elle disposera peut-être encore de plusieurs millions de dollars qu’elle pourra réinvestir ou utiliser pour fins d’extension. Avec de tels résultats, je ne vois vraiment pas pourquoi l’on doit s’inquiéter des maigres sommes versées aux propriétaires, qu’ils soient canadiens ou américains. Les dividendes constituent le plus petit des bénéfices que cet investissement de $50 millions a rapportés. Les dividendes sont moins élevés que les bénéfices non distribués ; ils sont beaucoup moins élevés que l’ensemble des taxes versées et, naturellement, ils ne représentent qu’une fraction très minime des salaires et des sommes dépensées pour la transformation de la matière première. Dans ces conditions, je vous le demande, mais de quoi nous plaignons-nous ?...

2° Comme je l’ai dit précédemment, les entreprises fonctionnent dans le cadre de règles fixées par les gouvernements. Nos lois tarifaires fédérales ont transformé l’économie canadienne en un système de filiales en impliquant que notre marché intérieur n’était accessible qu’aux produits fabriqués dans les usines établies à l’intérieur de nos barrières tarifaires. Une société s’installe au Canada pour obtenir sa part de notre marché, et non pour exporter vers les 21 autres pays où ses filiales sont déjà en opération. Je pense en particulier au cas d’un industriel qui refusait de s’établir au Canada à cause de nos réticences à l’égard des capitaux étrangers. Cela s’est simplement traduit par 200 « jobs » de moins.

3° Il est vrai que de nombreuses filiales canadiennes n’exportent pas ou ne sont pas autorisées à exporter. Mais, dans une telle situation, ne sont-elles pas désavantagées, du fait même que leur activité [106] est restreinte à ce pays, par comparaison avec les entreprises canadiennes qui peuvent exporter où elles veulent — si elles le veulent ? car voilà le hic. Ce n’est pas du fait que les filiales n’exportent pas que nous devons nous plaindre — mais plutôt du fait que nous-mêmes, que nos propres compagnies n’exportent pas plus.

4° Il est véritablement étrange que les Canadiens commencent soudainement à s’affoler devant les dangers de la propriété étrangère précisément au moment où les propriétaires des grandes entreprises n’ont plus aucune importance, à toute fin pratique. Ces propriétaires, les actionnaires, sont tellement disséminés que le véritable contrôle de l’entreprise se trouve de plus en plus entre les mains des directeurs, des *managers* comme l’on dit en anglais. Et ce qui guide les managers, ce sont des normes techniques et économiques, des normes d’efficacité. Les actionnaires et investisseurs sont uniquement guidés, et à juste titre, par le rendement de leurs investissements et par la froide réalité des rapports prix-bénéfice. Il est ridicule de prétendre que les placeurs de fonds agissent dans leur intérêt, ou dans celui de leur pays, en plaçant leur argent à 2% chez eux au lieu de le placer en actions de grandes sociétés internationales rapportant 5%.

De nos jours ce sont les gouvernements qui modèlent le développement des pays dont ils ont la charge. L’autorité politique a la prééminence sur la puissance économique. À l’heure de l'économie concertée, au principe duquel je souscris entièrement, c’est au cours de discussions entre les comités gouvernementaux de planification, les chefs d’entreprises et les syndicats que les formules à suivre sont mises au point, et non au cours des assemblées d’actionnaires dont Berle et Means ont signalé depuis longtemps l’effacement.

On semble vouloir faire grand cas de la perte de souveraineté que provoqueraient les capitaux étrangers. Je ne suis pas d’accord avec cette objection qui ne vise bien souvent qu’à sauvegarder des intérêts acquis qui ne méritent plus de le rester, intérêts acquis qu’il est politiquement facile, avec un groupe de pression bien organisé, de draper dans les plis d’un patriotisme dont seules les classes populaires font les frais ; intérêts acquis à la défense desquels il est également facile de mobiliser un nationalisme aveuglé par des appels malveillants qui ne visent la plupart du temps qu’à aliéner des émotions profondes au profit d’intérêts occultes.

Voyons maintenant l’autre aspect du diptyque,
à savoir les investissements publics.

Face aux structures industrielles complètes et adultes établies par les investissements étrangers, il ne semble pas, au premier abord, qu’il y ait beaucoup de place pour une nouvelle élite, réaliste et de mieux en mieux préparée, d’expression française, et désireuse de mettre en valeur et de développer une puissance industrielle de son cru. Les entreprises familiales ne sont plus en mesure, en général, d’élargir [109] leurs marchés et leurs sphères d’influence et, de ce fait, ces entreprises se trouvent placées dans une situation où leur existence même est menacée par les grandes sociétés internationales et par leurs filiales, plus efficientes du fait de leur expérience et plus solides du fait de leur puissance financière.

En un mot, donc, l’apparition de firmes nouvelles sur la scène nationale est devenue hasardeuse juste au moment où une nation nouvelle désire désespérément prendre son essor. Il est extrêmement coûteux d’entrer en concurrence avec la compagnie établie depuis longtemps et dont les reins sont solides ; il est virtuellement impossible, pour des hommes nouveaux, de rassembler une épargne privée qui permette de procéder au lancement de grandes entreprises. Les impôts peuvent financer le raffinement du capital humain et les investissements infrastructurels. Par contre, le poids de la fiscalité diminue la possibilité d’épargner et d’accumuler les capitaux. De plus, de nombreux dispositifs « monopolistiques » empêchent l’individu de faire son entrée dans la plupart des industries. Les géants industriels sont là ; ils sont efficients, puissants, légalement éternels.

Il s’ensuit que les gouvernements ont un rôle valable et nécessaire à jouer non seulement dans la mise en valeur des ressources humaines, mais également dans la mise au point de programmes qui permettront de promouvoir au mieux l’utilisation la plus efficiente possible de nos richesses et de leurs possibilités industrielles.

Un peuple désireux d’augmenter son standard de vie et son taux de croissance, un peuple décidé à réduire le nombre de ses chômeurs se doit de faire usage de l’assistance puissante et de la coopération que les gouvernements peuvent lui accorder.

Avant que ne soient mises en valeur, par exemple, la Gaspésie ou la Côte Nord, devons-nous ici, à Québec, attendre qu’aillent s’établir là-bas, volontairement, de petites affaires privées ? Pouvons-nous attendre, pendant plusieurs générations, que ces petites entreprises atteignent le stade de la maturité économique ? Non, nous devons encourager activement l’essor de ces régions par une assistance financière constructive, par un système d’entreprises mixtes et par l’institution de sociétés de la Couronne. Lorsque cela signifie qu’une intervention supplémentaire du gouvernement est rendue nécessaire, directement ou indirectement, eh bien ! nous intervenons. Ce n’est d’ailleurs pas là une raison, en passant, pour conclure immédiatement que la liberté individuelle sera supprimée ou que nos dirigeants politiques ne sont qu’une bande de dictateurs communistes ou fascistes. L’opposition, de nature presque réactionnaire, de certains hommes d’affaires ne peut évidemment qu’être contrebalancée par des prises de position tout aussi extrêmes de la part de nos révolutionnaires. Si, d’un côté, nous agissons avec persévérance afin de modifier les rapports de force entre Ottawa et Québec, nous sommes par ailleurs en mesure d’aller au-devant des thèses les plus progressives de nos jeunes intellectuels grâce à un certain nombre de mesures modernes de notre cru, telles que la S.G.F., le plan de retraite et Sidbec.

[110]

Personnellement, je désire voir le secteur privé prendre toute l’ampleur dont il est capable ; par contre, je suis convaincu que le gouvernement a la responsabilité de promouvoir un supplément d’activité économique de nature à faire diminuer le chômage et à augmenter la production. Cela revient à dire que, dans mon échelle de valeurs, je place le besoin de travailler des Québécois au-dessus de cette sacro-sainte inviolabilité des systèmes établis.

Le gouvernement du Québec a des objectifs précis qu’il a déterminés avec clairvoyance. Il a l’intention d’atteindre ces objectifs par des efforts incessants en s’appuyant sur le principe fondamental de la suprématie de l’autorité politique sur la puissance économique. Les investissements étrangers ne constituent donc pas une atteinte à la souveraineté du Québec parce que les chefs d’entreprises ne peuvent pas aller et ne vont pas à l’encontre des désirs du Canada français dont le gouvernement du Québec est l’expression politique et suprême.

Eric Kierans

[111]

**La dualité canadienne à l’heure des États-Unis.**

“Dépendance économique
et souveraineté canadienne.”

Michel Van SCHENDEL

[Retour à la table des matières](#tdm)

La présence du ministre du Revenu à ce colloque devrait inspirer au simple journaliste que je suis une conduite prudente, meilleur moyen d’aller aux sources, « et d’écouter les voix ». Mais un journaliste n’est pas une Jeanne d’Arc. Je tiens, n’en déplaise à messieurs Wagner et Arsenault, qu’il est un provocateur de bon aloi. Car son métier est d’informer, c’est-à-dire de contraindre les informateurs. C’est parce que j’ai monsieur Kierans en haute estime et que je prends habituellement soin de l’écouter, que je pose aujourd’hui, à lui comme à vous, certaines questions dont la discussion ne me trouve pas indifférent. Pour provoquer, il faut savoir s’exposer. C’est ce que je vais faire avec votre permission.

Le thème proposé à notre examen me fait, je vous l’avoue, quelque peu tiquer. Non que je ne sois conscient des problèmes singulièrement entremêlés que pose la dépendance économique à l’endroit des U. S. A. Mais il me paraît faux d’en parler à un point de vue que l’on nous demande de privilégier sans nous expliquer pourquoi nous devrions le faire. Si on nous l’expliquait, on s’apercevrait sans doute qu’il est un peu gênant d’opposer à la réalité de la dépendance le concept de la souveraineté canadienne. Cela, pour une raison très évidente. C’est que la dépendance joue en sens divers, voire opposé, et que la souveraineté ne paraît pas également impliquée selon que l’on identifie le Canada au nationalisme contradictoire de l’« establishment » ontarien, qu’on le situe dans la perspective du développement régional, celui par exemple de la Colombie-Britannique, ou que, d’une façon plus subtile mais plus exigeante, on s’attache aux intérêts du Québec. En d’autres termes, il n’y a pas une image unique de la dépendance économique. Il y en a plusieurs dont certaines sont assez inquiétantes pour mettre en doute la valeur des solutions proposées, à l’échelon central par exemple.

Les effets globaux de dépendance, ceux que traduisent notamment les déficits de la balance des paiements canadiens, ne peuvent eux-mêmes s’apprécier correctement que par leur incidence sur le développement ou le retard des entités régionales distinctes, dont la disparité est singulièrement prononcée au Canada. Un examen des [112] relations économiques entre les diverses provinces et entre chacune d’elles et les États-Unis ferait voir probablement une image fort différente de celle, globale, que tracent, chaque année, les comptes du Canada. Les provinces qui présentent un développement relativement harmonieux, celles où l’industrie est diversifiée — on songe naturellement à l’Ontario —, ont deux moyens d’estomper sur leur territoire les ralentissements ou les inégalités de croissance qu’entraîne la permanence des déficits. Elles peuvent compenser une partie des placements de fonds à l’étranger et des paiements de dividendes et d’obligations aux Américains par l’investissement dans les provinces en voie d’industrialisation mais encore sous-développées, c’est-à-dire par le drainage des profits et des épargnes hors de ces provinces. Leur appareil de production est en outre assez moderne et suffisamment diversifié, toutes proportions gardées, pour soutenir un commerce d’exportation excédentaire avec tous les pays autres que les États-Unis. Au contraire, les provinces économiquement marginales, telles les Maritimes, mais plus encore les régions inégalement développées de l’ensemble québécois, doivent supporter plus que leur part du fardeau du déficit. Ainsi s’aggravent ces provinces de seconde zone, effets de dépendance liés à leur situation de sous-développement. Cela est particulièrement vrai du Québec. Ici, l’économie est assez organisée pour ne pas justifier en bloc le genre de subsides, de subventions à perte qui permettent, bon an mal an, de minimiser les déficits des provinces Maritimes. Mais, mal différenciée ou présentant trop d’écarts de structure, mal répartie, exploitée en fonction d’autres intérêts, l’économie québécoise a l’exode des énergies et des capitaux, elle favorise même cet exode et se trouve finalement, malgré une supériorité de croissance, dans une plus grande instabilité que celle des Maritimes dont la faiblesse leur est une sorte de garantie. D’ailleurs, à même l’exode des capitaux vers l’Ontario où ils grossissent l’assiette fiscale du gouvernement d’Ottawa, le Québec paie probablement une bonne part des subsides fédéraux au Nouveau-Brunswick ou à la Nouvelle-Écosse. Hélas, à ma connaissance, il n’existe pas de statistiques offrant un calcul exact de ces phénomènes. Au chapitre des échanges avec l’étranger et des phénomènes dérivés, le Bureau des statistiques du Canada ne rend compte que de chiffres globaux.

Avant d’aller plus avant, on me permettra de dégager une première conclusion, par elle-même susceptible d’orienter notre enquête. Non seulement il est impossible de décrire la dépendance économique du Canada sans évoquer les écarts interrégionaux, les différences de statut économique entre les quelques provinces-clés du Canada, mais le jeu qu’entretient la dépendance avec le système politique actuel du Canada aggrave ces différences au point que toutes deux ne sont que des aspects complémentaires d’une même réalité.

J’irai plus loin. Si la brève analyse que je viens d’esquisser est exacte, nous devons dépasser le régionalisme ou l’autonomie même renforcée des provinces. Car la tendance présente au régionalisme ne fait dans une large mesure que traduire la pression de la dépendance. [113] Mais le régionalisme manifeste en même temps des éléments de santé à récupérer et à organiser, de façon à enrayer ou à contourner la dépendance. Le Québec, quant à lui, se trouve dans une situation tout à fait particulière qui justifie des solutions assez radicales, de par la logique même des faits, des solutions plus complètes que celles qu’entrevoit le gouvernement Lesage. Il nous faut ici décrire un processus qui pourrait bien être irréversible, par delà ses contradictions ou en raison de ces dernières.

Reprenons les choses à leur début. Au delà des différences parfois considérables d’une province à une autre, le Canada anglais a organisé son système économique depuis le début du siècle en fonction de la dépendance vis-à-vis des États-Unis. Cette dépendance, il l’a rendue viable. Il y a même puisé suffisamment de force pour contester les effets négatifs de la puissance économique voisine et pour structurer cette contestation, sans jamais toutefois se soustraire aux nécessités de sa sujétion. En quelque sorte, il est devenu le partenaire subordonné d’une expansion économique assez vaste pour lui être également profitable. Il était d’ailleurs bien placé pour en tirer profit. Inutile de rappeler les conditions dans lesquelles il avait fait un aménagement préalable des territoires les meilleurs qu’il s’était réservés en tant que colonisateur. Le produit de l’exploitation primaire du sol avait payé les travaux d’infrastructure industrielle ; la construction du chemin de fer avait organisé de nouveaux moyens pour un peuplement harmonieux de l’Ontario. Tout cela lui appartenait, comme aussi un début de grande industrie et, déjà, une accumulation de capitaux. Il était équipé, il était prêt à tirer tout le parti voulu du gigantesque essor du Middle-West américain, à prolonger cet essor au delà des Grands Lacs. Ainsi, la proximité des grandes voies de communication et de la concentration de la sidérurgie américaine de l’autre côté de la frontière.

Cela, c’est l’histoire. Nous la connaissons. Il ne serait pas utile d’y faire allusion sinon pour souligner le principe d’une collaboration relativement efficace de la bourgeoisie anglo-canadienne avec le capital américain. Aujourd’hui qu’on veut nous laisser croire que tout est remis en cause, il est également opportun de rappeler la permanence de cette collaboration depuis la Première guerre mondiale jusqu’à nos jours. Et quand je dis *collaboration*, je veux également parler d’un certain contrôle que l’« establishment » de Bay Street a conservé sur les moyens financiers de l’expansion américaine au Canada. Il est vrai que le Canada, même le Canada développé de l’Ontario, est demeuré un bien petit marché. Il n’est guère possible de financer les emprunts d’une compagnie canadienne en expansion sans recourir pour une bonne part au marché financier américain. C’est d’ailleurs probablement l’une des raisons pour lesquelles les fortunes canadiennes-anglaises investissent tellement d’argent aux États-Unis. Ce détour très compliqué, mais rentable, leur assure indirectement un certain contrôle sur l’essor de leurs affaires canadiennes. De toute [114] manière, l’étroitesse du marché n’a pas empêché le gouvernement fédéral, qui est longtemps demeuré l’expression pan-canadienne des intérêts de l’Ontario, d’organiser solidement le réseau bancaire. Il lui a donné une grande stabilité, il en a garanti l’indépendance en prescrivant des règlements sévères sur l’encaisse bancaire, il a ainsi diminué le nombre des banques mais il en a fait des coffres-forts à toute épreuve. Enfin, il a permis à ces quelques banques d’occuper tout le territoire canadien, à l’encontre du système américain où la First National Bank n’a pas, aux États-Unis, de succursale en dehors de l’État de New York. Les banques canadiennes ont pu avoir l’œil à tout, partout, à travers tout le pays. Elles ont été les dépositaires obligés de la dépendance canadienne, les gérants de la collaboration canado-américaine à l’intérieur de cette dépendance.

Pendant ce temps, au Québec, l’évolution se délabrait. Il fallait, il faut encore payer du pourrissement de vastes régions l’essor industriel du Canada, du Québec lui-même, d’un Québec mis en coupe réglée. Depuis 20 ans, sans doute, le revenu moyen a fortement augmenté et il est également vrai que certaines industries, parfois viables, ont pu se constituer avec des capitaux autochtones. Mais ces industries sont encore peu nombreuses, éparpillées, elles ne contrôlent rien de ce qui est essentiel, dépendant pour leur expansion, quand celle-ci est possible, d’un autre marché financier. De toute manière, leur survivance mitigée n’est permise qu’à la condition de se subordonner au système qui les étouffe. Il faut ajouter, d’ailleurs, qu’elles en sont devenues, de ce système, de farouches partisans. Quant au revenu moyen par habitant, dont les statistiques attestent la courbe ascendante depuis la guerre, je ne peux dire qu’une chose : méfions-nous de la signification globale de pareilles statistiques pour un pays comme le Québec. L’industrialisation a eu ici des effets désarticulants, et cela depuis longtemps. Bien pis, la désarticulation socioéconomique s’est aggravée à mesure que progressait l’industrialisation du Québec. Les courbes du revenu moyen oublient de décompter le revenu fort supérieur du personnel de gérance et de la main-d’œuvre spécialisée, en majorité anglophone. Si les calculs établissaient le revenu moyen de la main-d’œuvre canadienne-française, on obtiendrait sans doute des chiffres fort différents. On peut en avoir une idée par les relevés dévastateurs qui ont été faits non seulement dans les régions excentriques et dévitalisées comme l’Abitibi ou la Gaspésie, mais aussi dans la Mauricie qui est une région partiellement développée. Et si l’on veut vraiment donner une signification aux statistiques, il faut bien réfléchir à la leçon qui se dégage, par exemple, des programmes d’assistance sociale, lesquels sont réservés, comme on le sait, aux travailleurs inemployables, aux nécessiteux, aux rebuts humains de l’industrie. Les montants d’assistance sociale dépensés au Québec ont augmenté dans des proportions fantastiques entre 1951 et 1961, c’est-à-dire (et c’est cela qui doit nous mettre la puce à l’oreille) dans le temps même de la plus grande expansion industrielle et de la plus forte pénétration américaine au Québec.

[115]

Je n’ai pas l’impression de dramatiser le récit de cette évolution en rappelant ce que tout le monde sait. A savoir qu’elle est, dans ses lignes essentielles, le fruit d’un mariage, celui d’une emprise américaine sur les richesses naturelles et la production semi-ouvrée du Québec et d’une collaboration anglo-canadienne à cette emprise.

Oh ! je sais bien qu’aujourd’hui les choses ne vont plus aussi bien pour les gérants torontois du crédit. On nous le dit et c’est vrai. Ne voilà-t-il pas que l’on tire la sonnette d’alarme et que l’on oppose la colonisation du Canada à ceux qui parlent de la colonisation du Québec ! Tout d’abord, on voit mal en quoi elles s’opposent. Elles s’expliquent mutuellement ; disons, elles se renvoient la balle. Mais elles se la renvoient en marquant un temps fort ici, un temps plus faible là.

Bien sûr, la mainmise des États-Unis vaut pour l’ensemble du territoire canadien ; la politique des succursales américaines, à savoir l’inutilisation relative des ressources canadiennes, est la même partout. Mais nous assistons aujourd’hui, surtout depuis l’avènement du gouvernement Pearson, à la mise en œuvre d’une politique qui manifeste, malgré les gaucheries du début (l’affaire de la participation canadienne à 25% dans les succursales américaines), la fidélité à l’histoire de la collaboration économique canado-américaine. Une fois encore, grâce aux moyens financiers dont ils ont gardé le contrôle et grâce à la diversité de leur appareil de production, les financiers et industriels anglo-canadiens ont trouvé l’occasion de tourner à leur profit l’assujettissement progressif de l’industrie canadienne de transformation aux intérêts américains. L’exemple typique en est la politique du ministre fédéral de l’Industrie, M. Charles Drury, en matière de production automobile. Cette politique, on le sait, est destinée à organiser une véritable industrie canadienne de pièces détachées et d’accessoires d’auto. Il semble qu’elle doive réussir. Elle se révèle également avantageuse pour les maisons mères des grandes compagnies américaines de construction automobile, qui pourront acheter à moindre prix au Canada les accessoires dont elles ont besoin. Ainsi s’affermissent, une fois de plus, les moyens d’un contrôle relatif du capital anglo-canadien sur le nouveau cycle de sa dépendance, sur la bataille de l’industrie secondaire au Canada.

On peut, je crois, éclairer à cette lumière le nationalisme ambivalent des cercles, tant libéraux que conservateurs, de la politique fédérale.

M. André Patry constatait avant-hier, devant votre assemblée, que le Canada était encore loin de l’adoption de législations sur le contrôle des capitaux aussi rigoureuses que celles qui existent en France, en Suède ou au Mexique. C’est, je pense, parce que les dirigeants de l’économie canadienne n’en éprouvent pas le besoin, n’y trouveraient peut-être même pas leur intérêt. Cela est très éloigné de leurs habitudes, de leur histoire, de la politique de collaboration et de contrôle subordonné qui jusqu’à présent leur a réussi. Plus révélatrice de leur [116] état d'esprit, en raison même de sa maladresse irréfléchie, est la politique avortée de M. Walter Gordon qui voulait imposer au frère aîné américain les 25% du frère cadet canadien.

Au surplus, interrogeons-nous sur les réactions de l’entrepreneur anglo-canadien dont la firme passe sous le contrôle d’une grande maison américaine. Il faut savoir se placer au niveau de cet entrepreneur, car il existe à des milliers d’exemplaires. Il est notamment très répandu dans les nouvelles provinces riches de l’Ouest. Il présente un aspect caractéristique du nouvel essor économique régional. Et il exprime, à sa façon anglo-canadienne, la nouvelle économie de marché qui se lance à la conquête des débouchés internationaux. Cet entrepreneur se dit en effet que la fusion avec la grande maison américaine lui permet d’accéder au marché mondial, tout en lui assurant l’expansion de son marché local. En langage publicitaire américain, on dirait qu’il peut prendre un certain droit de regard, qu’il peut devenir un « V. I. P. », dans la compagnie « supergéante », née de la fusion. À la vérité, il règle à l’envers, mais dans le même esprit, le problème de M. Walter Gordon. Au lieu de garder son entreprise et de prendre dans une filiale américaine une participation de 25% au capital (il faudrait dire de 5%, depuis le dernier budget Gordon), il trouve plus expéditif et plus économique de se vendre contre une petite participation à la société-mère qui dirige la succursale. Il faut bien le dire, à son point de vue qui est aussi le point de vue de toute l’histoire économique du Canada anglais, cet entrepreneur a raison.

Aujourd’hui, tout de même, les relations habituelles du capitalisme anglo-canadien avec l’imperium américain se compliquent singulièrement. D’abord, parce que la contestation devient plus serrée. Ensuite, parce que cette contestation est le fruit d’une course à l’industrie secondaire dans laquelle les entreprises ontariennes ne peuvent se renforcer qu’en facilitant la croissance de leurs rivaux et l’expansion territoriale. Et bientôt, du domaine économique qui aggrave la rivalité canado-américaine la lutte passe au domaine politique qui oppose les provinces pauvres aux provinces riches, le Québec à l’Ontario.

Ainsi s’expliquent, je crois, les données de base de l’actuelle tendance au régionalisme économique qui s’exprime politiquement dans la revendication par le gouvernement québécois d’une redistribution des pouvoirs et d’une plus large autonomie provinciale. C’est tout le problème du Québec moderne, dont la silhouette se profile malaisément au carrefour de l’industrie secondaire. Et ce problème est infiniment plus grave que ceux que nous n’avons pu résoudre jusqu’à présent.

L’industrie secondaire a besoin d’être rapprochée de son marché, du moins de celui qui lui assure un volume suffisant d’affaires et de facilités de production pour qu’elle puisse rayonner sur des marchés lointains. Ainsi a-t-elle tendance à se localiser et à diversifier ses emplacements. En décidant de tenir le meilleur rang possible dans [117] la course à l'industrie de transformation, l'économie ontarienne et le gouvernement fédéral tentent de retenir, en cette nouvelle phase de la lutte économique, les pouvoirs que leur ont laissés l’ancienne centralisation et l’ancienne forme de dépendance. Ils recourent par conséquent à des programmes ingénieux, tel le Plan Drury pour l’automobile. L’Ontario est bien placée pour profiter de ce plan, étant donnée la concentration de l’industrie de l’automobile sur son territoire. Mais, le branle étant donné, il n’y a pas de raison que les grands constructeurs américains ne se rapprochent d’autres marchés. C’est ce qu’ont flairé les Américains, sans doute avant même le Plan Drury. Ils ont flairé la nécessité de la décentralisation et y ont trouvé une source de profits. Car la General Motors, en s’installant à Ste-Thérèse, n’alimentera pas seulement le marché de l’Est d’une façon plus efficace, elle dirigera aussi un plus vaste programme de ventes à travers tout le Canada.

Cette initiative et les autres semblables favorisent évidemment la multiplication d’industries dérivées dans le Québec. Disons que cela, Ottawa l’a prévu. Il l’admet. Tel est le prix que les milieux dirigeants de l’économie anglo-canadienne acceptent de payer, croyant que, de toute manière, ils disposent d’une avance considérable et qu’au Québec, comme ailleurs, ils pourront profiter de la manne. Mais ce qu’Ottawa n’a pas prévu, c’est la série d’arguments politiques qu’un gouvernement québécois pourrait en tirer. Une économie québécoise qui passe à l’industrie secondaire devient en effet plus complexe. Elle ne peut plus être tenue avec la même aisance dans une étroite subordination. Du moins, elle ne peut plus l’être par les collaborateurs et partenaires habituels du capital américain. Il faut accorder à cette économie l’équivalent politique de l’autonomie de gestion, sinon de contrôle, qu’elle requiert.

En fin de compte, peut-être plus tôt qu’on ne pense, Ottawa laissera sans doute aller les pouvoirs qui lui sont réclamés. Il est possible qu’il n’y perde pas tout, si tant est que tient le coup le système d’économie dépendante qui fait sa puissance. Car voyons l’autre côté de la médaille. Voyons-le du côté québécois.

L’autonomie renforcée que réclament les collègues de M. Kierans est, dans son principe, le prolongement d’un régionalisme qui sert aujourd’hui de nouveau levier de pénétration aux capitaux américains. En disant cela, veuillez le noter, je ne m’oppose pas à une telle tendance dans la mesure, mais dans la mesure seulement, où elle suscite des forces locales nouvelles, ultérieurement récupérables. Il serait impossible d’organiser une économie québécoise autonome sans faire une certaine place à l’utilisation de capitaux autochtones. Le projet de sidérurgie, la caisse de dépôts et placements qui servira à l’accumulation des fonds du régime de retraite, les regroupements auxquels procède la Société générale de financement, tout cela montre clairement qu’il est raisonnable d’imaginer que la dépendance de l’économie québécoise ne pourra plus être aussi complète. Mais il est d’autres points de vue, d’autres effets. Ceux-ci risquent de submerger [118] l’autonomie, de saigner l’économie à moins que, escomptant des ressources positives du nouveau système, on ne mène un combat plus radical. Ce combat est avant tout politique. Il débouche sur autre chose que l’autonomie, sur autre chose que l’économie de dépendance en marché libre.

Nous serions victimes d’une illusion si nous croyions un seul instant que le développement de l’industrie secondaire au Québec ne va pas se faire essentiellement par le recours aux capitaux américains. Encore peut-on prévoir qu’il ne s’agira, le plus souvent, que de créer des industries dérivées dont la fonction sera subordonnée aux grands ensembles de production américains. Ceux-ci conserveront le dernier mot.

À court terme, le développement de l’industrie secondaire profite à tous. Il oblige au relèvement du niveau d’éducation de l’ensemble de la population. Il commande les programmes tant attendus de l’organisation industrielle à travers le Québec. Les projets d’aménagement territorial dont on prépare actuellement l’étude trouvent là un exutoire, une chance enfin envisagée. Le développement du secteur de transformation donne poids et réalisme aux préparatifs de la sidérurgie de Bécancour. Il permet de combattre le chômage chronique dont souffrent de nombreuses catégories de travailleurs et populations régionales. Ainsi, tout va bien, croit-on.

Mais, à long terme, il peut en aller tout différemment. Les fruits de ce bel effort d’aménagement sont peut-être des fruits défendus. II suffirait que l’équipement du territoire tarde à se réaliser. Il suffirait que l’on soit empêtré dans la pagaille, dans l’anarchie historique d’un pays à ce point négligé que l’on ne parviendrait pas, avec les moyens dont on dispose, à surmonter tous les retards pressants. C’en serait alors fini du développement régional, Montréal de continuer de gober les énergies, sans compensation pour l’arrière-pays. De nombreux projets, dont la perspective nous passionne aujourd’hui, devraient être rangés dans les cartons. Sans compter le risque majeur, celui qui rassemble tous les autres : si les grandes entreprises américaines songent à profiter davantage du régionalisme et de l’industrie secondaire, elles y songent, elles le préparent à l’échelle du Canada, elles ne l’organisent pas nécessairement à l’échelle du Québec. Pour elles, les régions sont de très vastes ensembles à l’intérieur du Canada, ce ne sont pas les quelque 14 régions économiques que l’on dénombre actuellement au Québec. Il se pourrait fort qu’elles continuent de concentrer dans la région de Montréal l’expansion de l’industrie secondaire, sans profit majeur pour la population, continuant de faire venir des autres provinces ou des autres pays les talents.

Le gouvernement québécois devra faire face à cet immense danger. Il ne pourra l’esquiver que s’il dirige lui-même l’orientation des investissements. Mais comment y parvenir s’il ne dispose pas de tous les outils économiques nécessaires ? Les planificateurs savent que leurs moyens sont limités, mais ils veulent en tirer pleinement parti. Cependant, ce que l’on prépare, c’est de l’aménagement, ce n’est [119] pas de la planification. Celle-ci suppose l’emploi de leviers puissants dont les moindres sont le crédit et la monnaie. Pour éviter le pire et pour contrôler tous les instruments qui lui sont nécessaires à cette fin, le gouvernement québécois, après une courte période de transition, se verra obligé de franchir le Rubicon. Mais une indépendance politique ne servirait à rien si l’on n’en profitait pour ordonner les conditions économiques et sociales dans lesquelles l’apport des capitaux étrangers sera sollicité.

Peut-être alors y aura-t-il moyen de régler avec le Canada l’affreux dilemme qui, nous opposant à la puissance américaine, nous livre plus directement à lui.

[120]

[121]

**La dualité canadienne à l’heure des États-Unis.**

“Les conséquences politiques
de la prépondérance américaine.”

Gérard BERGERON

[Retour à la table des matières](#tdm)

C’est toujours un terrible risque que de s’administrer une « minute de vérité ». Nous l’avons fait cette semaine, volontairement. Lucidement, avec courage, sans masochisme ni complaisance ? C’est une autre question.

Il y a des introspections qui pèsent vraiment trop. Une pirouette dans la bousculade du quotidien, qui étourdit, et l’on se donne l’impression d’un soulagement relatif et provisoire. Ce n’est pas le jeu de l’autruche, ni la fuite en avant : c’est la fugue dans l’immédiat.

Beaucoup de peuples ont eu des histoires autrement plus tragiques que les destins des deux nôtres. Bien d’autres ont victorieusement relevé des « défis » — challenges au sens de Toynbee — , et sont propulsés dans l’histoire par la tension chronique d’une ou deux contradictions fondamentales. Mais nous, Canadiens, sommes probablement les grands champions mondiaux — et involontaires — de l’accumulation des paradoxes historiques. Nous sommes un des plus vastes pays du monde et, aussi, probablement le moins peuplé — ce qui nous vaudrait la médiane confortable, quoique en partie fictive, d’être considérés comme une « puissance moyenne ».

Nous avons accordé l’existence d’« États fédérés » à cette petite île (de rien du tout) du Prince-Édouard et à cette grande île, mais presque vide, de Terre-Neuve, à l’égal de l’Ontario et du Québec qui, en population et étendue, sont dans la bonne moyenne des quelque 120 États mondiaux.

Nous nous payons le luxe raffiné d’avoir deux villes métropolitaines, nullement complémentaires et inutilement concurrentes, sans l’appui équilibrant d’une capitale politique, dont le moins qu’on puisse dire c’est que son caractère congénitalement terne n’a aucun pouvoir de polarisation, ni même de simple représentation, de la diversité canadienne.

Nous sommes bien fiers de notre standard de vie, mais nous n’en jouissons guère qu’en usufruitiers et la nue propriété échappe progressivement aux propriétaires d’origine que nous avons été et voudrions bien redevenir.

Nous avons dû pendant cent ans, du Canada-Uni de 1840 à la Seconde guerre mondiale, faire la preuve progressive que nous n’étions [122] pas que des Anglais et des Français émigrés en Amérique. Nous devrons montrer, pendant probablement un autre cent ans, que nous ne sommes pas que de simples Américains, auxquels on pardonne volontiers l’inoffensive bizarrerie de se sentir attachés à certain folklore — par définition, bien anachronique — d’origine monarcho-britannique, d’une part, et culturo-française, de l’autre.

Nous avons été, sans liberté de choix de notre part, mis ensemble comme deux peuples fondateurs du Canada, à la suite des avatars des guerres de succession d’Espagne et de Sept-Ans avec le résultat biculturiste de la coexistence forcée de « parlant français » et de « parlant anglais » — dont on sait que, de Guillaume le Conquérant et Jeanne d’Arc, en passant par Marlborough et Wellington, jusqu’à Clemenceau et de Gaulle, ils sont faits pour se parler comme pour ne pas se comprendre.

J’arrête ici l’énoncé de ces paradoxes. Il y en aurait d’autres. L’important, c’est que leur faisceau est en train, pour la première fois de façon aussi claire en notre histoire, de produire des effets cumulatifs et non plus de s’entre-neutraliser. Pourquoi ? Bien sûr à cause du Québec et de sa révolution que « silencieuse » ou « tranquille » on nomme. On s’interroge copieusement à son sujet depuis trois ans, mais sans qu’il en sorte, à la vérité, des résultats proportionnés à l’effort cérébral et émotif engagé.

Pourquoi encore ? À cause de ce que les organisateurs de ce colloque ont appelé la « prépondérance américaine ». On a pu se rendre compte cette semaine que cette « prépondérance », qui est à l’échelle planétaire, est encore plus « prépondérante » au Canada que partout ailleurs. Et cela, « par la force des choses » américaine, d’une part, canadienne, de l’autre. C’est en considérant tout ce qui est en cause par le voisinage des États-Unis qu’on prend conscience d’une certaine irréalité des questions qu’on voudrait circonscrire comme exclusivement ou même proprement « canadiennes ». Les approches uniquement historiques, ou culturelles, ou économiques, même la juxtaposition de leurs résultats sont bien insuffisantes à nous faire saisir, non pas seulement l’envergure, mais la nature même de la question. C’est d’abord, ensuite, et surtout un fait géographique sans exclure son implacable détermination géostratégique. Dans cette impossible géographie de l’Amérique du Nord, le Canada est soudé aux États-Unis comme un second étage l’est à un premier. Et, avec une plus grande acuité que jamais, on prend conscience que tout ce qui se passe ou presque au premier étage, sans parler de ce qui s’y trame parfois, conditionne plus ou moins étroitement l’ensemble de la vie des résidents du second étage.

Dans une première et longue phase qui s’achève, le Canada s’est formé en continuant de se sentir rattaché à l’Europe, puis en se détachant avec timidité et lenteur, mais pas encore totalement. Nous sommes entrés dans la phase où le Canada voudrait bien affirmer son identité, mais sans parvenir à se détacher des États-Unis, privé qu’il est maintenant du support effectif de son ancien rattachement à l’Europe. [123] D’où sentiment d’une très vive précarité, doublé de l’angoissante constatation des fissures intérieures qui, sournoisement et depuis longtemps, faisaient leur chemin.

Ce n’est plus l’*unguarded frontier* qui est un mythe ; c’est la frontière qui n’est plus guère qu’une fiction. Les preuves ne manquent pas ; et je fais l’économie d’un passage qui en contiendrait le bilan. Le sujet ayant quelque chose de prométhéen, on ne se fait pas faute d’accumuler les métaphores. Les caricaturistes emploient parfois, pour illustrer des coexistences trop inégales, la métaphore suivante. Sur une banquette pour deux personnes de gabarit moyen, le Canada est ce gringalet de 110 livres qui cherche à n’être pas écrasé par le géant débonnaire de 340 livres qui, c’est bien malgré lui, prend presque toute la place ! Théoriquement, le gringalet pourrait changer de banquette, mais justement, l’hypothèse est exclue. Élargir la banquette ? Mais, en restant assis avec, pour ainsi dire, une liberté de manœuvre restreinte, comment y arriverait-il ? Prendre du poids et se faire des muscles ? D’abord, il y a des retards qui ne se rattrapent pas. Et puis le gringalet n’est nullement antagoniste. Il aime son voisin, le géant débonnaire qui le lui rend bien. L’historien Brebner, Canadien devenu Américain, a déjà proposé l’image de jumeaux siamois qui ne peuvent se séparer et continuer à vivre. En gardant l’idée de la précédente disparité de taille entre le géant et le gringalet, devenus ainsi, par la grâce de notre imagination, des jumeaux siamois, les deux parties apparaissent comme indissolublement liées. Si l’image suggère que le jumeau-géant porte pour ainsi dire le jumeau gringalet et lui communique son surcroît de vitalité, le tonus même du petit reste néanmoins vitalement nécessaire au plus gros.

Aussi, les Américains sont-ils bien placés pour nous dire : « Puisque vous avez les avantages, endurez aussi les inconvénients » ou : « You can’t eat your cake and have it too ! » Aussi, les Canadiens ont-ils souvent l’impression de vivre comme par procuration, de bien vivre, mais comme au-dessus de leurs moyens. Aussi nos aimables voisins découvrent-ils littéralement l’Amérique quand on leur parle de l’angoisse canadienne au sujet de ce trop inégal voisinage. Pour eux, nous ne sommes qu’un de leurs problèmes ; et Dieu sait qu’ils en ont qu’ils ne choisissent pas et de combien plus pressants ! Pour nous, ils sont le problème, l’unique problème venant de l’extérieur. Les quelques « libertés » que nous prenons en politique étrangère du côté de la Chine ou de Cuba ne mettent jamais en péril l’indissoluble union, et l’idée même d’un schisme est impensable. C’est justement l’idée inverse d’une absorption ou annexion qui est, elle, très pensable.

Mais elle est pensable, pensée positivement, non pas par la partie absorbante mais par celle qui serait absorbée. Ce n’est pas le moindre des paradoxes canadiens dont Je n’ai pas épuisé la liste au début. Dans l’histoire politique des États-Unis, on relèverait passablement de cas de velléités d’annexions partielles ou totales du Canada. Mais c’est du côté canadien que ce qu’on pourrait appeler la disponibilité [124] annexionniste s’est toujours trouvée. Du manifeste des Marchands anglo-écossais de Montréal de 1849 jusqu’à la dernière enquête du *MacLean’s Magazine* et de son homologue le *Magazine MacLean*, de larges couches de la population canadienne ont toujours pensé que l’annexion aux États-Unis serait une affaire mutuellement favorable. Selon *MacLean*, 29% des Canadiens, dont 33% de Québécois et 39% de *Maritimers*, désiraient passer sous la houlette d’*Uncle Sam*. Un sondage plus récent de l’Institut canadien d’opinion publique donne des chiffres un peu moins effarants : 13% pour l’ensemble des Canadiens et 20% pour les Canadiens de l’Est, c’est-à-dire, les gens des Maritimes et du Québec. Une enquête faite en octobre auprès de 200 *undergraduates* de McGill révèle que 20% désirent l’union politique du Canada et des États-Unis. Ces sondages doivent être interprétés, bien sûr. Leurs résultats divergent passablement du reste, si tous trois ont été faits alors qu’aucune question particulière ne tendait les relations entre les deux pays. Il y a toute une marge entre les 29% de *MacLean* et le 13% de Gallup ou le 20% de McGill. Et, pour l’interprétation, tout dépend du point de vue où l’on se place. Ainsi le Montreal Star, d’où je tire les résultats de ces deux dernières enquêtes, titre, pour le *Gallup Poll*: « 81% Rule Against Canada Joining U.S. »..., et pour le sondage de McGill : « McGill Poil Shows 80 p. c. Oppose Union with U.S. »

Pour ma part, je trouve ces chiffres effarants. Qu’un Canadien sur cinq, ou même sur trois selon *MacLean*, veuille ou consente à devenir Américain, c’est la statistique la plus brutalement déprimante de la réalité canadienne. Cela se produit dans un pays du second standard de vie au monde, malgré son fort chômage ; dans un pays où il n’y a pas, du moins pas encore, de guerre civile. Encore là, je crois bien que nous détenons un record mondial que seul Berlin-Est pourrait inquiéter... C’est cela, pour une bonne part, des Canadiens, des gens qui ne seraient nullement inquiets de voir remonter le 45e degré parallèle...

Ce paradoxe se double d’un autre paradoxe américain : nos voisins veulent — j’ai écrit : *veulent* — d’autant moins nous avaler qu’il leur serait plus facile de le faire. « Pourquoi, pensez-vous déjà, le feraient-ils ? » Le Canada, tel qu’il est, les *sert* suffisamment bien : nous leur fournissons gratis un gigantesque espace aérien, un *back-store* apparemment inépuisable de *x, y, z* matières premières et des montagnes de papier-journal. C’est entendu : les Américains ont tort de nous prendre, en tout et pour tout, « as granted ». Et s’il est vrai que, sans montrer les dents, ce qui serait risible, nous grommelons parfois, nous devons bien admettre que nous sommes voués, à tous égards, à être leurs alliés ultimes. Un deuxième étage n’a pas le choix de ne pas reposer sur le premier.

La solution globale ? Elle n’existe pas, non pas seulement pour la raison générale qu’un problème politique ne se résout pas mais se règle seulement de façon provisoire ou partielle, mais encore parce que les données fondamentales du problème sont invariables : ce que [125] j’ai appelé tout à l’heure cette « impossible géographie nord-américaine » et, aussi, ce fait que nul ne peut faire que ce qui a été n’ait pas été. Je parle de solution *globale* autre que la fusion pure et simple des deux pays. Au plan des solutions *individuelles*, il y a la fugue : huit millions de Canadiens l’ont déjà faite. Sans compter leurs descendants, ce chiffre constitue 40% de la population actuelle du Canada. Et il paraît que nous manquons d’immigrants... Il paraît aussi que nous manquons de « talents »... Si l’on pouvait rapatrier ceux des nôtres qui ont choisi de faire carrière aux États-Unis ou en Angleterre, peut-être apparaîtrions-nous moins pauvres. Dans *The Atlantic Monthly* de ce mois, un *Canadian Scholar*, diplômé de Harvard qui fait maintenant carrière à Cambridge, s’en est ouvert librement : « Canadians, admittedly, have been failures... I would be loyal to Canada if only she possessed the one basic quality necessary for every country ; a sense of *patria*... The Canadian heritage is schizophrenic... The longer I stayed away, the more the idea of Canada bored me... Canada gave me everything : health, money, erudition — but she failed to give me the one thing essential : a sense of identity, without which everything else is unessential... I have no solution to offer for the problem, except the personal one, which is to go on Iiving for what matters most to me. » Au fond, ces lignes sont-elles plus déprimantes que les statistiques au sujet du désir d’annexion que je citais tout à l’heure ?

Au-delà des solutions strictement individuelles, il y a une solution collective, partielle mais non globale. C’est celle de mon collègue de ce soir, M. Bourgault. Elle consiste à vouloir défaire le Canada pour faire le Québec. Les adversaires de cette position disent qu’elle implique de crier aussi : « Après nous, le déluge ! » Comme ce n’est ni l’objet de ce colloque ni le thème de cette soirée de prendre le problème par ce bout, je m’abstiens de poursuivre en cherchant, par exemple, à prévoir certaines conséquences. Au surplus, le temps me manquerait.

Il n’y a pas de solution globale, mais il y a des ajustements tactiques à cette situation globale. Nous ne faisons même que cela, sans véritable plan directeur, c’est-à-dire sans stratégie. Pouvons-nous être autre chose que le second étage de la maison États-Unis ? On a déjà parlé du « miracle » historique du Canada français. En n’oubliant pas qu’un miracle de cette sorte n’est rien d’autre qu’un défi victorieusement, bien qu’en grande partie inconsciemment, surmonté, on peut se poser la question : la survie d’un Canada souverain à l’heure de la prépondérance des États-Unis sera-t-elle le miracle complémentaire ? Les Américains ne veulent pas nous annexer ; mais si des Canadiens de plus en plus nombreux veulent l’être ?

Je me prends parfois à penser que, dans cette situation de surréalisme politique hautement accusé, il nous serait peut-être utile d’avoir des hommes d’État visionnaires. Si vous croyez que j’exagère, je vous mets au défi de rendre intelligible à un esprit non surréaliste l’actuel débat hémorragique sur le drapeau... Dans le passé, on peut enregistrer [126] suffisamment de bonnes occasions manquées pour ne pas craindre le jugement de l’historien de l’avenir : « Un grand pays mort par défaut... » Allons-nous manquer la présente occasion pour faire le Canada enfin ?

[127]

**La dualité canadienne à l’heure des États-Unis.**

“La dualité canadienne
à l’heure du Québec.”

Paul GÉRIN-LAJOIE

[Retour à la table des matières](#tdm)

Avant de vous adresser la parole à titre personnel, je veux, au nom de l’honorable Jean Lesage et de tous ses collègues du Cabinet, vous souhaiter la bienvenue à ce dîner auquel ils vous ont conviés.

Il me semble significatif que le gouvernement de la province de Québec reçoive officiellement les participants à un congrès consacré à l’examen des affaires canadiennes. Il faut voir là une preuve tangible de l’intérêt que le Québec porte à la situation et à l’évolution du Canada tout entier.

Toutes les provinces, on le reconnaît heureusement de plus en plus, ont des intérêts qui dépassent leurs frontières : dans le cadre de la Confédération canadienne, elles sont bien davantage que de simples administrations régionales, subordonnées à un pouvoir central qui pourrait seul prétendre à la responsabilité de veiller au progrès du pays.

Et cela vaut doublement pour le Québec. Notre province n’est pas que la deuxième en importance des provinces canadiennes. Le tiers des Canadiens, même s’ils n’y sont pas nés, la considèrent comme leur mère-patrie. Comme les autres provinces, le Québec vise, c’est évident, au bien-être de sa population : mais il veut aussi rester la garantie efficace du maintien et du progrès du groupe français en Amérique du Nord.

Le thème de votre congrès, « La dualité canadienne à l’heure des États-Unis », est lourd de signification. Une expression plus simple, comme « Le Canada à l’heure des États-Unis » n’aurait pas la même portée ; elle ne conduirait surtout pas aux mêmes conclusions. Les structures politiques de notre pays, son fondement constitutionnel même ont été imaginés en fonction de l’aménagement de cette dualité qui constitue l’une des principales particularités du Canada dans une Amérique anglo-saxonne, républicaine et expansionniste.

D’autre part, l’expression de « dualité canadienne » recouvre une réalité politique que les seuls textes constitutionnels ne peuvent complètement décrire : le Québec et l’autre Canada — le Québec et les autres provinces.

Aucune interprétation des textes ni aucune velléité d’uniformisation n’ont encore réussi à surmonter un fait qu’exprime le langage [128] courant de tous les Canadiens français lorsqu’ils disent que le Québec n’a jamais été et ne sera jamais « une province comme les autres ».

« À l’heure des États-Unis », l’avenir de notre pays dépend de nous, Canadiens de l’Ouest, de l’Est et du Centre, Canadiens de langue anglaise comme de langue française. Il repose sur la façon dont nous saurons aménager politiquement cette réalité humaine qui fait que le Québec aura toujours un caractère profondément différent de celui des neuf autres provinces ; le Canada sera, dans l’ordre politique comme dans l’ordre constitutionnel, dans la pratique autant que dans les mots, la « dualité canadienne », ou il ne sera pas !

À des degrés divers de pessimisme, plusieurs des conférenciers du colloque qui se termine aujourd’hui ont tracé un portrait assez sombre de l’avenir du Canada. Si la vie des nations tenait à la seule force des nombres, je vous demanderais pourquoi nous n’avons pas voté, pourquoi nous n’avons pas choisi, nous aussi, entre MM. Johnson et Goldwater, le 3 novembre dernier !

Les chiffres ne mentent pas et, si nous n’écoutions que leur langage, peut-être devrions-nous prendre immédiatement les mesures nécessaires pour participer aux élections américaines de 1968. Si le Canada est vraiment un satellite des États-Unis, — oserai-je dire une possession américaine ? — devenons Américains pour être chez nous ! Mettons fin à notre manque chronique de capitaux ; réglons le problème du déficit de notre balance commerciale avec les États-Unis ; assurons à notre industrie un marché à l’échelle du continent ; courons la chance d’une augmentation marquée de notre niveau de vie.

Or, il reste que nous n’avons pas voté le 3 novembre et nous ne semblons pas vouloir participer aux élections américaines de 1968. Les chiffres ne disent pas toute la vérité. Les chiffres ne peuvent pas exprimer des volontés politiques qui tiennent bien plus aux facteurs sociologiques, humains et affectifs qu’aux facteurs purement économiques et matériels.

Je suis de ceux qui croient que les raisons qu’avaient nos prédécesseurs, il y a cent, et il y a cent cinquante ans, de ne pas céder à l’attrait d’une république américaine déjà très puissante par rapport au Canada de l’époque, valent encore aujourd’hui. A ce moment, nous avons refusé de rompre les ponts avec les valeurs de notre passé, nous avons tenu à préserver une organisation sociale et politique propre, à conserver une identité et des attitudes que nous avons préférées et que nous préférons encore — Canadiens anglais comme Canadiens français, j’ose le croire — au grand creuset d’outre-quarante-cinquième.

Que l’influence des États-Unis se fasse de plus en plus sentir dans les domaines économique, militaire, culturel et même politique ne doit pas nous étonner. Il existe certainement une loi de la gravitation politique, que Newton n’a pas énoncée certes, mais qu’ont assurément ressentie tous les peuples de la terre devant des puissances comme la Grèce de Périclès, la Rome d’Auguste ou la France de Louis XIV.

[129]

L’influence politique et économique sont des attributs normaux de la puissance. Les vaisseaux, les canons et surtout l’argent ont toujours été des exportateurs efficaces d’un mode de vie. Par contre, la puissance économique, politique et militaire — le passé l’a maintes fois démontré — ne prévalent pas toujours contre les barrières linguistiques, culturelles ou sociales.

Et s’il faut, de toute évidence, devant l’impuissance des chiffres à justifier toute la réalité, tenir compte d’une volonté politique de maintenir le Canada comme entité différente des États-Unis, il faut aussi constater que cette volonté n’est que l’expression de différences culturelles, au sens le plus large du mot. Ces différences constituent le dernier bastion du Canada et la raison même de sa survie.

À cet égard, le Canada est défavorisé par rapport à l’autre voisin immédiat des États-Unis, celui du Sud : le Mexique. Soumis à la même présence politique, à la même pression économique, à la même dépendance militaire que le Canada, le Mexique dispose de constantes et de différences culturelles suffisantes à préserver son existence comme nation distincte. Les Mexicains peuvent s’américaniser : le Mexique, lui, n’est guère comestible, même pour un géant en appétit.

Dans cette optique, l’élément le plus vivace que le Canada puisse opposer aux États-Unis — comme le Mexique leur oppose sa latinité, son fonds de culture autochtone et son orgueil révolutionnaire — c’est sa dualité culturelle.

Dans l’équilibre nord-américain actuel, le Québec possède tous les atouts pour être un non-conformiste par excellence. Il sera, je crois, le plus grand et peut-être le seul obstacle à l’annexion du Canada aux États-Unis. Mais il ne le sera que si les Canadiens de langue anglaise acceptent de se faire du Québec une image qui corresponde aux faits.

Présent à la naissance du Canada, le Québec peut être quotidiennement présent à sa survie, s’il y trouve les conditions de son progrès. Nombre de Canadiens anglais envisagent ouvertement,— et prédisent même publiquement — l’annexion du Canada aux États-Unis dans l’hypothèse d’une sécession du Québec. L’annexion doit être envisagée également à plus ou moins brève échéance dans l’hypothèse où le dynamisme québécois serait privé des moyens d’action nécessaires à une dualité canadienne véritable, et où le rouleau compresseur d’une uniformisation progressive ferait du Québec « une province comme les autres ».

Les Canadiens français ne veulent plus être considérés comme une minorité « tolérée ». Ils se considèrent à part entière et de plein droit comme l’un des deux peuples qui composent le Canada. De plus, à la différence de leur partenaire dans le continent nord-américain, ils ne peuvent pas se laisser porter par le courant : ils doivent collectivement, chaque jour « gagner leur vie » d’arrache-pied. « Dans une Confédération comme la nôtre, une minorité vit toujours dangereusement », disait récemment monsieur le premier ministre Lesage. Les Canadiens français doivent donc exiger comme groupe distinct tous [130] les instruments économiques et les moyens d’action politique nécessaires à la préservation de leur identité culturelle et à la réalisation de leurs aspirations propres.

La plupart d’entre eux se sentent plus près du gouvernement du Québec que de celui du Canada. Jusqu’à présent, sauf quelques réalisations fédérales isolées, seul le gouvernement du Québec a semblé en mesure de répondre aux besoins et aux aspirations propres des Canadiens français et d’accepter de le faire. En conséquence, les Canadiens français attendent de lui la défense de leurs droits. Ils comptent aussi sur lui pour voir se réaliser les conditions de leur épanouissement et de leur progrès. Ils sentent, enfin, que leurs premiers devoirs publics sont envers ce gouvernement.

Des groupes minuscules mis à part, les Québécois manifestent de façon définitive le désir de se donner, par leur propre gouvernement, les instruments d’un grand dessein, de ce que l’on appelle en anglais un *national purpose*. Ils font l’unanimité sur des objectifs fondamentaux : ils veulent garder leur personnalité propre ; ils veulent réaliser un « grand dessein » qui ne sera pas nécessairement analogue à celui d’autres groupes de Canadiens.

Si l’on accepte leur intention de réaliser avec le reste du Canada ce que le premier ministre du Québec appelait, pas plus tard que lundi dernier, une interdépendance qui soit profitable à tous parce qu’elle respecte les droits de chacun, il faut aussi accepter qu’ils se donnent les moyens de cette interdépendance. En économique, en éducation ou dans quelque domaine que ce soit, les Québécois s’efforcent de plus en plus de tirer le maximum des moyens et des ressources dont ils disposent.

Ce qui doit nous frapper, c’est surtout l’unité et le dynamisme croissant qu’ils manifestent dans la recherche d’un régime particulier qui permettrait au Québec, sans quitter le cadre de la Confédération, d’y disposer de la liberté d’action et des instruments nécessaires à concrétiser tout ce que les Québécois en attendent.

Ce dynamisme et cette unité dans la recherche sont le fait d’individus, de groupes structurés et surtout de l’expression politique même des Québécois, leur gouvernement et leur Parlement. Ils donnent déjà des résultats.

La Commission d’enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme est née des représentations faites par des Québécois. La création prochaine d’une caisse de retraite ne s’est pas faite sans qu’on tienne compte des besoins et des intentions particulières des Québécois. Le comité sur le régime fiscal tout comme les récentes ententes dans ce domaine veulent répondre à des besoins que le Québec a exprimés et qui, dans son optique, sont des besoins prioritaires.

Le Comité spécial de l’Assemblée législative sur la constitution a commencé à entendre des mémoires. On ne manque pas d’y entendre des opinions divergentes ; mais l’ensemble témoigne d’un objectif général unique et on peut dire que le statut futur du Québec s’y distille lentement.

[131]

De plus en plus de Québécois tiennent la sécession et l’intégration pour l’avers et le revers d’une même fausse monnaie. De plus en plus, les Canadiens français et nombre de Canadiens anglais admettent que nos structures constitutionnelles devront être assez souples pour accommoder des divergences d’optique inévitables dans un pays comme le nôtre.

L’unité se manifeste chaque jour davantage sur les buts que le Québec veut atteindre, même si l’on ne peut préciser encore les nouveaux moyens spécifiques qu’il voudra posséder pour assurer la poursuite efficace de ses objectifs. Le Québec montre qu’il sait dans quelle direction il s’en va : il veut s’assurer une mesure d’autodétermination suffisante pour lui permettre d’organiser lui-même, selon ses aspirations et ses désirs, sa vie culturelle, sociale et économique.

Cette évolution peut se réaliser sans changements brutaux, par une révision constitutionnelle et par un ensemble d’accords et de mécanismes adéquats. Mais il faut d’abord qu’au Canada nous acceptions tous d’adapter nos structures, de repenser nos outils politiques, de ne pas rêver d’un moule uniforme pour tous les Canadiens.

Déjà, le Québec a fait les premiers pas vers la grande table ronde où devront s’élaborer les conditions particulières de sa participation à la Confédération, sans pour autant entraver le désir d’unité ou les plans d’action que les autres provinces pourraient avoir entre elles.

Ces premiers pas manifestent, je crois, sa bonne foi et son intention de continuer une vie commune adaptée aux exigences de notre temps. Ils révèlent aussi un désir insistant de voir le fédéralisme répondre à sa vraie vocation, qui en est une non seulement de démocratie, d’une façon globale, mais également d’adaptation continuelle à des conditions de véritable diversité nationale.

D’autre part, le Québec n’est pas tout le Canada français. La dualité canadienne est aussi faite de plus d’un million de Canadiens français qui vivent à l’ouest de l’Outaouais et à l’est de la rivière Saint-Jean, et qui n’ont guère eu à se réjouir dans le passé de ce que l’expression « dualité canadienne » a signifié pour eux. Le sens de l’adaptation, la largeur d’esprit, le respect des valeurs qui constituent l’ensemble de notre patrimoine canadien et l’égalité de chances — où que ce soit dans notre pays — devront être plus que jamais la règle du jeu pour un Canada à l’heure des États-Unis.

Cette nécessité, nous ne sommes pas seuls à la constater. Des observateurs étrangers, qui n’ont aucun enjeu dans le débat et qui peuvent donc le considérer, comme on dit, du point de vue de Sirius, le reconnaissent eux-mêmes. J’aimerais citer deux phrases d’un article paru récemment dans la revue britannique *The Economist*: « The federal government cannot legislate English-speaking Canadians into a new attitude toward French Canadians. Yet a new attitude is needed if Canada is not to collapse. » Plus loin, l’auteur ajoute : « Although there seems little awareness of the fact in, say Vancouver (where [132] there are more Chinese Canadians than French), Canada’s separate identity is very largely founded on its French element. »

Dans mon esprit, le Canada à l’heure des États-Unis doit donc avant tout, comme vous avez eu raison de le signaler par le thème de votre congrès, se concevoir comme « dualité canadienne ». « Le Canada à l’heure des États-Unis » doit être, de toute évidence, est, dans le sens que je viens de décrire, un Canada à l’heure du Québec.

Paul Gérin-Lajoie

[133]

ACHEVÉ D’IMPRIMER
LE DIX-NEUF AOÛT
MIL NEUF CENT SOIXANTE-CINQ
AUX ATELIERS DE L’ÉCLAIREUR
BEAUCEVILLE (QUÉBEC), CANADA

1. Thomas Chapais, *Cours d’histoire du Canada,* tome I« », 1760-1791, Québec, 1899, p. 169. [↑](#footnote-ref-1)
2. Séraphin Marion, « L’Acte de Québec, concession magnanime ou intéressée », dans *Cahiers des Dix,* 1963, p. 175. C’est d’ailleurs l’opinion de la plupart des historiens. *Cf.* Les témoignages auxquels réfère Séraphin Marion dans l’étude citée. [↑](#footnote-ref-2)
3. L’histoire de cette influence américaine a été écrite en collaboration dans l’ouvrage bien connu, les *Canadiens français et leurs voisins du Sud,* publié sous la direction de Gustave Lanctôt, Montréal, Éd. Bernard Valiquette ; Toronto, The Ryerson Press, 1941. *Cf.,* en particulier, Jean Bruchési, « Influences américaines sur la politique du Bas-Canada 1820-1867 », dans *les Canadiens français et leurs voisins du Sud,* Montréal, 1941. [↑](#footnote-ref-3)
4. « The Dominion of Canada is a by-product of the United States », aurait déjà déclaré un universitaire canadien. *Cf.* William Bennett Munro, *American Influences on Canadian Government,* Toronto, 1929, p. 3. [↑](#footnote-ref-4)
5. Trotter, « Some American influences upon the Canadian federation movement », dans *The Canadian Historical Review,* vol. 5, pp. 213-227. [↑](#footnote-ref-5)
6. Débats sur la Confédération, Québec, 1865, p. 33. [↑](#footnote-ref-6)
7. *Id.,* p. 60. [↑](#footnote-ref-7)
8. *Id.,* p. 348. [↑](#footnote-ref-8)
9. *Cf.,* à ce sujet, Trotter, « While Confederation came », dans *Queen’s Quarterly,* 1938, pp. 23-29. [↑](#footnote-ref-9)
10. *Cf.* C. P. Stacey, « Fenianism and the rise of national feeling in Canada at the time of Confederation », dans *The Canadian Historical Review,* vol. 12, p. 238. [↑](#footnote-ref-10)
11. *Discours de sir Georges Cartier,* par Joseph Tassé, Montréal, 1893, p. 465. [↑](#footnote-ref-11)
12. *Mandements des évêques de Saint-Hyacinthe*,Montréal, 1889, pp. 424-425. [↑](#footnote-ref-12)
13. Hector Fabre, *Confédération, indépendance, annexion*, Québec, 1871, p. 28. [↑](#footnote-ref-13)
14. Gustave Lanctôt, « Le Québec et les États-Unis 1867-1937 », dans *les Canadiens français et leurs voisins du Sud,* Montréal, 1941, pp. 277-278. [↑](#footnote-ref-14)
15. Canada, House of Commons Debates, Fourth (Special) Session, November 26th, 1956, p. 20. [↑](#footnote-ref-15)
16. G.M. CRAIG, *Upper Canada, The Formative Years, 1784-1841*. Toronto, 1963, p. 21. [↑](#footnote-ref-16)
17. *Ibid*. [↑](#footnote-ref-17)
18. *Ibid*., p. 71. [↑](#footnote-ref-18)
19. G.M. Craig, ed., *Lord Durham’s Report*. Toronto, 1963, p. 160. [↑](#footnote-ref-19)
20. See D.G. CREIGHTON, *The Road to Confederation*. Toronto, 1964, passim. [↑](#footnote-ref-20)
21. P.B. Waite, ed., *The Confederation Debates in the Province of Canada*, *1865*. Toronto, 1863, pp. 81-82. [↑](#footnote-ref-21)
22. *Ibid*., p. 46. [↑](#footnote-ref-22)
23. Canada, Parliament, House of Commons, Official Report of Debates. March 14. 1879, pp. 411-429. [↑](#footnote-ref-23)
24. H.A. INNIS, "Government Ownership and the Canadian Scene” ln *Essays in Canadian Economic History*. Toronto, 1962, p. 81. [↑](#footnote-ref-24)
25. D.G. CREIGHION, *Dominion of the North*. Toronto, 1957, pp. 291-292. [↑](#footnote-ref-25)
26. J.C. HOPKINS, ed., *The Canadian Annual Review. 1905*. Toronto, 1906, pp. 149-150. [↑](#footnote-ref-26)
27. Henry BORDEN, ed., *Robert Laird Borden: His Memoirs*. V. 1, Toronto, 1938, p. 327. [↑](#footnote-ref-27)
28. J.C. HOPKINS, *Canadian Annual Review, 1911*. Toronto, 1912, pp. 48-49. [↑](#footnote-ref-28)
29. *Official Report of Debates*. Mr. C.C. Miller, February 22, 1949, pp. 281-289. [↑](#footnote-ref-29)
30. Statement of purpose of the Group of Seven, cited from the catalogue of their first exhibition, Toronto, 1920. [↑](#footnote-ref-30)
31. Official Report of Debates. May 18, 1932, p. 3035. [↑](#footnote-ref-31)
32. E. Lloyd MORROW, *Church Union in Canada*. Toronto, 1923, p. 61. [↑](#footnote-ref-32)
33. H.A. INNIS, “An Introduction to Canadian Economic Studies” in *Essays in Canadian Economic History*. Toronto, 1962, p. 157. [↑](#footnote-ref-33)
34. Paul P. Sharp, *Whoop-Up Country*. Minneapolis, 1955, p. 95. [↑](#footnote-ref-34)
35. R.C.BROWN, *Canada’s National Policy, 1883-1900*. Princeton, 1964, p. 248. [↑](#footnote-ref-35)
36. *Official Report of Debates*. March 14th, 1879, pp. 411-429. [↑](#footnote-ref-36)
37. BROWN, *Canada's National Policy*, p. 176. [↑](#footnote-ref-37)
38. *Ibid*., pp. 276-277. [↑](#footnote-ref-38)
39. James EAYRS, *In Defence of Canada*. Toronto, 1964, p. 75. [↑](#footnote-ref-39)
40. Carlton J.H. HAYES, *Nationalism : A Religion*. New York, 1960, pp. 15-16. [↑](#footnote-ref-40)
41. *Ibid*., p. 83. [↑](#footnote-ref-41)
42. *Ibid*., p. 102. [↑](#footnote-ref-42)
43. P.A.C., Grant Papers, G.T. Denison to G.M. Grant, October 20, 1896. [↑](#footnote-ref-43)
44. L.V. KELLY, *The Range Men*. Toronto, 1913, pp. 158-157. [↑](#footnote-ref-44)
45. “Canada and Her Great Neighbour,” *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*. Vol. I, No. 4, November, 1964. [↑](#footnote-ref-45)
46. "Canada and the United States : a Comparative View,” *Ibid*. [↑](#footnote-ref-46)
47. S.M. Lipset, *The First New Nation* (New York, 1963). [↑](#footnote-ref-47)